

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



112



Mémoire de Master

Présenté à l'Université 08 Mai 1945 de Guelma

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département de : Architecture

Spécialité : Architecture

Option : ARCHITECTURE PROJET URBAIN ET DURABILITE



Présenté par : KHALLA IMENE

Thème :Requalification des espaces publics
« La place publique, comme base de mise en valeur
d'équipement structurant »
-Cas de la ville de Guelma-

Sous la direction de : Mr. BOUDRA MESSAOUD

Juin 2017

LE RESUME :

Le mode de vie, l'innovation sociale et technique, sont autant de sujets d'étude des Annales de la recherche urbaine sur les villes contemporaines dans le monde, Le développement extrêmement rapide des villes, la démographie galopante, et la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain.

L'espace public est la cause majeure des différentes rencontres entre les gens est cela ouvrant accès à tous les lieux urbains. La ville a besoin de d'une place publique comme élément essentiel dans son bon fonctionnement ainsi que l'équipement public pour la structurer socialement et spatialement et en même temps pour satisfaire les besoins de la collectivité.

La ville de Guelma est connaît une stagnation en matière de modernisation presque tout son tissu n'a pas connu de renouvellement ni de restauration, mais les espaces publics ont muté et ont connu des réaménagements qui sont loin d'être une réussite, on a choisis pour l'étude : la zone où se trouve l'ancien square

Cette zone représente :

- Un espace obsolète (la place) et une friche urbaine (la piscine)
- Un axe traversant par le flux piéton qui vient du centre vers Guehdour

La requalification urbaine de cette zone est un enjeu majeur au cœur de réflexion sur l'avenir de la ville, de fait qu'il est un élément représentatif de l'image urbaine et l'identité de la ville.

Donc, l'étude était concentrée sur la requalification de cette zone.

Remerciement

Nous tenons à remercier

*Dieu tout puissant qui nous donnions du courage et de la force pour
la réalisation de ce modeste travail.*

*Au terme de ce travail je tiens à remercier l'ensemble d'enseignants
qui m'ont suivi tout au long de cette aventure.*

Et exceptionnellement mes encadreurs,

Ms :Boudraa et Mme :Benzerari

*Qui ont bien voulu accepter de diriger ce travail et pour leurs
conseils, orientations et leurs patiences.*

*Nous tenons à remercier beaucoup tous les enseignants de
département d'architecture de Guelma ainsi que notre Chef de
département de Guelma Mr : Boudjahem.*

*Aussi ; à tous ceux qui de loin ou de près qui ont m'aidé à élaborer
notre projet.*

Imène



DEDICACE

*A cœur vaillant rien d'impossible
A conscience tranquille tout est accessible ;
Quand il y a la soif d'apprendre
Tout vient à point à qui sait attendre ;
Quand il y a le souci de réaliser un dessein
Tout devient facile pour arriver à nos fins ;
Malgré les obstacles qui s'opposent
En dépit des difficultés qui s'interposent ;
Les études sont avant tout
Notre unique et seul atout ;
Ils représentent la lumière de notre existence
L'étoile brillante de notre réjouissance ;
Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal
Nous partons ivres d'un rêve héroïque et brutal ;
Et que nous serions enchantés
Par notre travail honoré ;
Je dédie ce modeste travail à ...*

*A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, mon soutien moral et
source de joie et de bonheur, celui qui s'est toujours sacrifié pour me
voir réussir, que dieu te garde et Je demande à Dieu de vous admettre
dans son vaste paradis, à toi
Mon père.*

*A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon
cœur, ma vie et mon bonheur;
Maman que j'adore.*

*je dédie ce travail dont le grand plaisir pour leurs conseils, aides, et
encouragements. Aux personnes dont j'ai bien aimé, à tous mes frères
et mes deux sœurs jumelles Yousra & Nesrine et leurs maris,
Aux personnes qui m'ont toujours aidé et encouragé, qui étaient
toujours à mes côtés, et qui m'ont accompagnaient durant mon chemin
d'études, mes aimables amies Chaima, Zineb & Meriem, et tous mes
collègues d'étude,*

Imene Khalla

Sommaire :

Remerciement

Dédicace

Résumé

Sommaire

Introduction générale

Problématique

Hypothèses

Objectif du travail

Méthodologie de travail

PREMIÈRE PARTIE : Approche Théorique

Introduction à la partie

Chapitre 01 : L'espace Public entre concept et conceptualisation

Chapitre 02 : Requalification de la place publique

Chapitre 03 : Etat de l'art

Conclusion de la partie

DEUXIEME PARTIE : Approche Analytique

Introduction à la partie

Chapitre 01 : Analyse et Diagnostic du périmètre communal de la ville de Guelma

Chapitre 02 : Analyse et Diagnostic de l'aire d'étude (Zoom sur la zone d'étude)

Chapitre 03 : Enjeux et Scénario

Conclusion de la partie

Conclusion générale

Bibliographie

Abréviation

Tables des matières

Annexe

MOTIVATION DU CHOIX DU THEME :

On voit que la ville de Guelma a connu une croissance démesurée, mal contrôlée et sans approche planifiée, dépassant des seuils de saturation des espaces publics, comme les places publiques qui perdent aujourd'hui : un perdent de leurs fonctions originales, quelques places sont dépourvues de qualité (la pollution, l'insécurité, manque de stationnement... etc.) tout ça déforme l'image de la ville.

Ce choix est motivé :

- d'un côté, d'accorder l'attention aux places publiques à Guelma presque qu'il y a une absence totale d'intérêt à ces espaces,
- Et d'un autre côté, l'amélioration de la qualité des places publiques, les rendre fonctionnelles, accessibles et confortables afin de concevoir une ville idéale, animée et plus attractive.

INTRODUCTION :

La ville est souvent assimilée à un lieu d'échange et de partage, qui fait naître la recherche d'urbanité comme principe essentiel de compréhension et de mesure du caractère social de l'espace.

En effet quelle que soit la taille de la ville, la situation, la fonction... elle est constituée de logements, d'activités, de commerces et surtout d'espace public. Le développement extrêmement rapide des villes va engendrer une évolution de ses composantes comme l'espace public qui à son tour, connaît une évolution importante à travers le temps et au fur et à mesure du développement des villes changées aux cours de plusieurs époques. La ville est perçue à travers ses espaces publics et eux-mêmes portent l'identité de cette ville.

P. Korosec-Serfaty définit l'espace public selon les critères suivants : « l'accessibilité, qui recouvre l'absence de possesseur unique et l'ouverture théorique à tous les membres d'une société, et multifonctionnalité, qui implique que les pratiques qui s'y déploient sont très diverses ⁽¹⁾ ». On pourrait ajouter à ces critères, au niveau plus « micro » des usagers de l'espace public, une dimension de visibilité, d'exposition et de mise en scène de soi⁽²⁾. Dans le cas de accessibilité, multifonctionnalité et visibilité sont, comme on le verra, au cœur des tensions qui contribuent à faire de ce jardin un espace en constante négociation, ce qui justifie le choix d'une réflexion en termes d'espace public

L'espace public est un univers d'images, d'usages et de pratiques, une sphère de débat, d'opinions, d'échange, de partage et de découverte ⁽³⁾. L'espace public joue un rôle puissant dans la médiatisation d'une culture ou d'une société. C'est un espace ouvert à la fréquentation et à l'usage et relève du domaine public.

¹KOROSEC-SERFATY Perla. La sociabilité publique et ses territoires, *Architecture et comportement*, vol. 4, 1990. pp. 111-132.

²BOZORGAN Annette. Les vapurs d'Istanbul : un espace public en suspens ? Usages et représentations des voyageurs quotidiens. *Mémoire IFEA*, 2006

³ Thierry PAQUOT, «L'espace public », collection Repères, édition La Découverte, Paris, 2009.

Quelle que soit la forme : rue, square, place ou même jardin ; il s'agit d'espaces ouverts publics conçus pour être des lieux accessibles pour tous, et sont souvent porteurs de symboliques et d'identité dans la ville.

A l'heure où la société tend à se libérer et affirmer son existence en ville **la place publique** en tant que tel, doit être mise en question et révisée comme étant porteuse et déterminante de développement durable. Plusieurs espaces publics ont supporté l'expression du peuple et ont marqué la vie sociale : parler de la place et de la rue est devenue un partage devant être aujourd'hui mis en évidence tout en dépassant le caractère formel.

Dans la littérature urbaine, la place souvent décrite comme un espace public ouvert est une œuvre générique d'essence collective associée à la notion de « vivre ensemble », une notion qui caractérise la sphère urbaine et traduit l'urbanité.

A travers l'histoire, **la place publique** œuvre au débat, au partage et à la tolérance a joué le rôle du moteur de vie démocrate et de citoyenneté dans les grandes villes depuis l'antiquité. Son rôle était régit par sa situation, sa forme et sa symbolique. Aujourd'hui avec le renouvellement social qui aura ses répercussions sur la ville on s'attend à ce que la place publique soit un déterminant de l'avenir de nos villes.

Penser l'urbanité dans **une place publique** est à la fois un enjeu de qualité de vie, de communication et d'organisation spatiale qui conduit à poser une série de questions corrélées se rapportant à la définition de l'objet social dans la place ou même de saisir Requalification d'espace public en générale et la place publique en particulier.

PROBLEMATIQUE

Les espaces publics qui sont des lieux où se déroulent les différentes pratiques de la vie urbaine, telles que le commerce, la circulation, la détente ou tout simplement la rencontre, subissent alors différentes mutations qui se lisent, tant dans leur valeur symbolique, qu'à travers leurs fonctions et leurs usages. De l'agora grecque, le forum romain jusqu'aux larges promenades urbaines du période classique, l'espace public constituait toujours un élément structurant pour les villes.

Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : **la circulation et le commerce**. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : **administration, culte, bureaux**. **L'habitat** est le complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues. (4)

La dimension sociale et humaine de la ville prend lieu dans les espaces publics dans leur diversité, et s'exprime au nom de l'urbanité. **Les places publiques** représentent alors un bon support de recherche en tant que tels.

Mais la réalité urbaine contredit ce discours ; et nous assistons dans la ville à plusieurs places publiques désertées, d'autres sont devenues des friches urbaines et parfois connaissent des

⁴ Michel Jean Bertrand et Hiéronim Listowski, Les Places dans la Ville, Lectures d'un espace public, Edition DUNOD, Paris, 1984, page 54.

détournements de leur fonction d'origine. Cela dit, certains projets connaissent une "réussite" urbaine et remplissent parfaitement leurs fonctions d'origine.

La ville de Guelma est donnée la priorité à la construction sans prendre en considération les espaces extérieurs. D'où il en résulte l'émergence de nombreux problèmes. Nous assistons plusieurs places publiques : **désertées ou un déficit indéniable en matière de mobilier urbain, d'autres sont devenues des friches urbaines et parfois connaissent des détournements de leur fonction d'origine.**

Pour mieux comprendre la place publique, sa conception, son usage ainsi que son rôle, nous allons poser la question suivante :

- ***Comment pouvons-nous requalifier les places publiques qui ont besoin de la prise en charge à la ville de Guelma à travers la création d'un type d'équipement qui assure leur fonctionnalité afin de rendre l'image de la ville plus animée ?***

Mots clés : place publique, la ville, équipement public, durabilité.

HYPOTHESE :

De cette question découlent les hypothèses suivantes :

La requalification et l'amélioration des places publiques soutenues par une bonne gestion pourraient être la solution pour assurer l'animation de la ville,

La création d'une place publique conviviale avec un environnement de qualité visible, lisible et cohérent,

Créer un équipement public en prolongement avec la place publique qui renforce la fonction de la place

OBJECTIFS :

L'aboutissement et le succès du projet d'intervenir sur les places publiques dans la ville de Guelma, nécessite une sensibilisation des pouvoirs à un nouveau mode d'intervention dans le cadre d'un projet urbain global basé sur la concertation, la transparence et la pluridisciplinarité.

Améliorer les conditions de sécurité, de circulation, de stationnement et donner la priorité aux piétons pour plus de confort

Revaloriser l'aire d'étude par des aménagements de qualités.

Créer un espace agréable, convivial avec des séquences diversifiées et qui répond à la demande de l'usager.

METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

Pour mieux mener ce mémoire et bien configurer le thème d'étude, la méthodologie de ce travail s'effectue en deux parties : une partie théorique et une partie analytique

1. **La partie théorique :** dont les données ont été acquises à l'aide des différentes lectures relatives au thème, donc aux espaces publics en général (ouvrages, mémoires, thèses, articles, sites web, revus, etc.). elle se compose de trois chapitres : le premier qui est consacré à l'identification de la ville, le projet urbain et ses principes ainsi que la présentation de la notion de base « espace public » et quelques concepts liés au thème on présentera ses différentes caractéristiques. Le deuxième qui met l'accent sur la requalification de la place publique. Le troisième chapitre qui traitera deux exemples, présentant des cas des requalifications des places publiques à la ville afin de retirer les orientations nécessaires qu'on va exploiter lors de la partie suivante.
2. **La partie analytique :** se divise aussi en trois chapitres : le premier qui est une analyse et un diagnostic du périmètre communal de la ville de Guelma. Le deuxième présentera l'analyse de l'aire d'étude et après la zone d'étude on se basera sur une lecture spatiale et paysagère et une lecture urbaine et sociale appuyant sur la technique de l'observation et du questionnaire. Cette analyse nous permettra de dévoiler les caractéristiques physiques de cette zone pour qu'on arrive enfin à établir le tableau d'AFOM. Le dernier chapitre de cette partie présente en premier lieu les enjeux, les objectifs et le scénario établi on se basant sur l'analyse précédente. En deuxième lieu, il développe ce scénario, présentant les principes et les actions d'aménagement pour qu'on arrive enfin à proposer une solution aux problèmes posés concernant la place publique et donc de confirmer ou bien infirmer l'hypothèse préalablement définie.

PREMIERE PARTIE : PARTIE THÉORIQUE

Introduction à la partie

La présente partie est consacrée à l'identification et la présentation de la notion de base espace public, qui est au centre du vif débat et recherche du cadre théorique et conceptuel.

Elle se divisera en trois (03) chapitres :

Le premier chapitre : dont l'objectif de mettre l'accent sur les définitions citées par des théoriciens et chercheurs spécialistes en espace public, sa genèse à travers le temps. On présentera également ses types variés, ses enjeux et ses acteurs, nous essaierons de faire sortir les rôles polyvalents que devront jouer les espaces publics au sein de la ville.

Le deuxième chapitre : concerne une typologie d'espace public qui est la place, étant la typologie du cas d'étude, pour comprendre ce qui peut assurer l'animation des places ainsi que les vertus désirées dans une place, afin de pouvoir connaître ce qui peut perfectionner une place.

Le troisième chapitre : traite l'étude des exemples de la requalification des espaces publics au centre-ville, concerne la présentation de la ville ou existe le projet et leurs composantes ainsi que les objectifs et les orientations d'aménagement urbain. On introduit les intentions et les scénarios afin de choisir la méthode adoptée dans cette recherche

CHAPITRE 01 : L'ESPACE PUBLIC ENTRE CONCEPT ET CONCEPTUALISATION

Introduction :

L'espace public est l'aspect de la ville le plus étroitement lié au Projet urbain. Ce dernier est considéré lui-même comme un espace public dans la mesure où il vise à asseoir l'intérêt public, à travers la connaissance objective des espaces publics de la ville et de ce qu'il convient de faire pour améliorer la qualité de la vie urbaine ⁽¹⁾.

Dans ce chapitre nous allons présenter l'espace public tel qu'ils sont perçues entant que notions et concepts, ainsi que l'évolution de l'espace public à travers le temps, quelles sont ses enjeux et ses formes anciennes mais surtout ses qualités et vertus qui vont vers la modernisation de la ville, et même jusqu'à sa mise en scène.

1. Définitions des notions :

• Ville :

Groupement de population et de constructions dont la vie s'articule autour d'une même organisation économique et socioculturelle. Au-delà de cette définition structurelle, la notion de ville, riche et complexe, possède plusieurs dimensions dans le domaine des sciences environnementales et sociales et recoupe d'autres notions comme cité, commune, agglomération, métropole. ⁽²⁾

La ville doit être ⁽³⁾ :

- **Compacte** : les extensions urbaines sont recentrées et se font dans les enveloppes existantes. Ainsi, les distances à parcourir n'augmentent pas.
- **Accessible** : la ville est praticable quelles que soient les conditions physiques, intellectuelles et sociales.
- **Lisible** : on comprend facilement la continuité du trajet et la nature de l'environnement traversé.
- **Perméable** : la ville s'organise autour d'un réseau d'espaces publics rendant les quartiers traversant.

Les piétons sont libres, doivent pouvoir aller part out, aller au plus court, s'épargner les détours et suivre leur « ligne de désir », flânerie...

- **Multifonctionnelle** : dans chaque quartier, on doit pouvoir trouver une diversité de logements, d'emplois, de commerces, services, d'espace de loisir et de culture. Il n'est pas nécessaire de traverser la ville pour aller acheter son journal.
- **Animée** : les espaces publics et privés sont vivants et conçus à l'échelle du piéton.

¹ SALAH EDDINE Haffaf, résumé du livre : l'espace public et le projet urbain, le cas d'une ville algérienne, édition universitaire européenne, 2012

² www.larousse.fr/dictionnaire/ville/82000

³ Pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre, article : Rédaction : Travail collectif de l'association
Responsable de la publication : Gilbert Lieutier, novembre 2012, ruedelavenire.com, p : 3

- **Définition du Projet urbain ⁽⁴⁾ :**

Le projet urbain est un concept élaboré pour désigner des pratiques urbanistiques qui rompent avec la démarche bureaucratique, linéaire, autoritaire, peu soucieuse des contextes locaux et de la composition du cadre physique, telle que développée par l'urbanisme des instruments.

Ce concept intègre dans les projets urbanistiques les notions de concertation entre les différents acteurs (décideurs, concepteurs, investisseurs, usagers) dans la prise de décision, la maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte local et de la composition des espaces publics- aussi importante que les aspects fonctionnels.

Le projet urbain est étroitement lié au temps. Il accompagne la fabrication de la ville. En ce sens, le projet urbain est « infini ». Il convoque et combine différentes temporalités et divers espaces urbains. Les décisions, les consultations et les interventions engagent divers acteurs, agissant dans différentes temporalités (politiques, sociales, techniques, quotidiennes...). En somme, le projet urbain doit pouvoir combiner le passé et le futur : « le projet urbain se situe entre le passé et le futur »⁽⁵⁾.

- **Les caractéristiques du projet urbain :**

- ✓ **Un processus concerté** : Le projet urbain est un ensemble de démarches avec les différents acteurs, faisant participer toutes les parties prenantes (habitants, associations, propriétaires, administrations, élus, experts), en élaborant des règles de conduite avec la définition du rôle de chacun et où sont définis des règles de participation et les rôles de chacun (consultation, concertation, décision)
- ✓ **Un projet territorial** : La ville est composée de « territoires » d'espaces de vie avec leurs usages. Le projet urbain prend en compte l'ensemble des enjeux sociaux pertinents à l'échelle du territoire en question : enjeux de qualité du cadre de vie, mais aussi enjeux de convivialité, d'intégration, de vitalité économique.
- ✓ **Il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement** : Le projet urbain est d'abord orienté vers la réalisation d'infrastructures répondant aux besoins de la société et qui doivent s'inscrire avec les stratégies sociales et économiques,
- ✓ **Sur un territoire urbain donné** : Le projet urbain s'adresse à territoire donné, qui peut être une parcelle, un quartier, ou une agglomération. Donc il faut prendre en compte et la valorisation d'une identité locale existante, pour la construction d'une vision commune pour le territoire, et mettre en place des institutions représentatives telles qu'associations de quartier, conseil d'agglomération...)
- ✓ **Intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme** : Le projet urbain doit prendre en compte les enjeux locaux, tels que la préservation du cadre de vie pour les habitants locaux, et les enjeux plus globaux tels que la construction de grandes infrastructures.
- ✓ **En vue d'un développement urbain durable** : Le projet urbain prend en considération les exigences du développement durable qui sont le social, environnemental et économique. Il favorise les approches intersectorielles, et

⁴ Bi idem p 21 -22

⁵ HAUMONT B. Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. In Cahiers de la Recherche Architecturale. N°32/33 . 1993

pluridisciplinarité, valorise les partenariats entre le public et le privé, entre le social et le spatial. ⁽⁶⁾

- **Le projet urbain et l'espace public** ⁽⁷⁾

Le projet urbain invite à la redécouverte de l'espace public. En effet, construire l'espace public ne constitue pas seulement la définition d'un vide entre les bâtiments. Il obéit donc à plusieurs considérations :

- la hiérarchie du trafic automobile
- la desserte des terrains et d'infrastructures bâtiments
- les différents trajets effectués par les habitants et usagers en ville
- leurs besoins sociaux. Culturel de rencontre, de détente... etc. Projeter l'espace public intégrant l'ensemble des contraintes qui s'appliquent serait la manière la plus probable de lui faire conquérir une signification durable.

1.1. La notion d'espace :

L'espace est défini comme une portion de l'étendue occupée par quelque chose ou distance entre deux choses, deux points. ⁽⁸⁾

- Propriété particulière d'un objet qui fait que celui-ci occupe une certaine étendue, un certain volume au sein d'une étendue, d'un volume nécessairement plus grands que lui et qui peuvent être mesurés.

- Étendue, surface ou volume dont on a besoin autour.

1.2. La notion de Public :

C'est l'ensemble de la population auxquelles s'adressent une œuvre ou une production ; Ensemble des personnes qui sont admises dans un lieu ouvert à tous ou dans un lieu privé et ne font pas partie du personnel ⁽⁹⁾.

- Public renvoie à ce qui se passe en dehors de la domesticité. Ce « public » et pour ainsi dire entre les familles, entre les individus.

- C'est le contraire de privé, public renvoie à tous ce qui est collectif qui se partage, qui n'est propre à personne mais plutôt à tous.

2. Définitions des concepts « Espaces public » :

-L'espace public : un seul « concept » a plusieurs « dimensions » :

C'est un concept qui a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et autres

⁶Idem 21

⁷Projet urbain, David Mangin, Philippe Panerai, Parenthèses, 1999, page : 54

⁸Le petit Larousse illustré 2016

⁹Encyclopédie Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/>

techniciens de la ville vers la fin des années 1970. "L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise..."⁽¹⁰⁾

Dès son émergence, le concept « d'espace public » n'a cessé de prendre sa part dans les recherches urbaines, sociales ou politiques, en ce qu'il offre comme diversité de champs qui intéressent plusieurs disciplines. Ainsi chaque discipline lui donnait à chaque fois un sens différent.

-Approche juridique : Sur le plan juridique, l'espace public fait partie du domaine public non bâti, destiné à l'usage public. Il recouvre la catégorie du domaine public défini par le droit public.

(MEBIROUK.H, 2002) voit que ce terme ne connaît pas de définition propre.

L'espace public est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, il recouvre la catégorie de domaine public, défini par le droit public (par opposition aux droits privés régis par les règles du droit civil).

Selon WEIL Sylvie « C'est un espace qui appartient au domaine public de la collectivité public où s'insère, il est affecté directement à l'usage public ou un service public et il est aménagé spécialement à cet effet ».

Approche sociologique : Selon (ISAAC.J, 1991), c'est un espace structurant, expression des qualités citadines, support d'urbanité, l'espace public appartient à une terminologie récente qui plaide pour l'idée de cité en dépit de l'éclatement urbain.

C'est à la fois un espace de sensibilité à la présence de l'autre et à la rencontre avec l'autre, et un espace destiné à une pluralité d'usages et de perspectives qui nécessitent de nouvelles compétences de l'homme en public ou du public. « A partir de là, on considérera l'espace public comme un espace sensible, dans lequel évoluent des corps, visibles ou perceptibles, et comme un espace de compétences, c'est-à-dire de savoir détenus par des techniciens et des professionnels, mais aussi par des usagers ordinaires » (ISAAC.J, 1991).

(L. Qué ré, 1991) continue toujours dans la même logique, et explique l'espace public par le fait de « l'observabilité ». Il se définit ainsi par son « public » qui dévoile mutuellement leurs identités, leurs pratiques, leurs relations, voire leur références, tout ayant toujours conscience de l'autre, de sa présence, de son apparence. « Car en un sens plus fondamental, l'espace public est aussi le domaine où les êtres accèdent à leur individualité par un devenir-mutuellement-manifeste. Rendre observable ce n'est donc pas simplement dévoiler une réalité ou une entité préalablement déterminée, les faire venir à jour, mais les munir de leur individualité et de leur socialité dans un espace public et en fonction d'un espace public. L'apparaître médiatise ainsi l'individuation et l'association des objets, des personnes, des actions ou des événements. Ce qui donne un statut constitutif à l'observabilité ». (QUERE.L, 1991)

(MEBIROUK.H, 2002) voit que l'espace public est défini comme « un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étranger » (LOFLANDT, 1973), son caractère problématique vient du fait qu'il n'est pas prédéfini une fois pour toute ; mais il est en revanche l'objet d'une construction sociale, en perpétuelle production, les tentatives de

¹⁰ Plan urbain in Bassoand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) . Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR (2001).p35.

définitions des relations en publics en terme de civilité, d'harmonie ou decontact. Soulignent toutes d'une manière ou d'une autre leur caractère instable, aléatoire, voir paradoxal « lieu de réglage et d'ajustement incessant de la distance et de la proximité, de la présence et de l'absence à l'autrui, de l'interaction sociale concertée, l'espace public interroge le processus même de production de la vie sociale.

Selon WEIL Sylvie : « L'espace public est par essence un espace d'appropriation individuelle et collective, révélateur du fait social : espace de circulation, de croisements et de rencontres, espace de visibilité mutuelle, il rend visible la vie urbaine ».

Approche urbanistique, architecturale et spatiale :

(CHOAY.F et al, 2000) le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement définit l'espace public « *comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, l'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage* »

Pour (ZIMMERMANN. M, 2001) : « *l'espace public s'entend comme un espace à trois dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire, et de penser.* » (TOUSSAIN. J. Y et ZIMMERMANN. M, (2001).

(De SABLET, 1988) voit que « *Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts* ».

(GAUTHIEZ.B, 2003) souligne qu'il est un espace de propriété public mais parfois privé, il ne se réduit cependant pas au domaine public, il est souvent composé, aménagé, entretenu en fonction de son usage, et de sa perception par le public.

Pour (MEBIROUK.H, 2002) « *Physiquement, l'espace public est définie par la mesure des objets et des corps qui l'habitent ou des matériaux que le forment...* ». Elle voit que les espaces publics sont les espaces ouverts extérieurs du logement, complémentaire au bâti privé et public (rues, places, jardins publics, boulevards, ...), opposé aux édifices publics (mairie, écoles, musée, ...) Et aux lieux publics de statut privé (café, cinémas, gares...).

WEIL Sylvie voit que l'espace public avant tout est une expérience visuelle et sensorielle, vécue par chaque personne et à chaque moment et elle diffère d'une personne à l'autre. L'espace public n'est pas un vide, Ce n'est pas ce qui reste après que l'on ait construit.

Trois (3) approches sont nécessaires pour une meilleure analyse et compréhension des espaces publics et qui sont ⁽¹¹⁾:

- **La forme** : c'est-à-dire la morphologie de l'espace, sa mise en scène, ses dimensions.
- **La fonction** : c'est la première fonction pour qui l'espace a été réalisé.
- **L'usage** : ce sont les différentes pratiques de l'espace, ce en quoi il est converti ou plutôt à quoi il sert aujourd'hui. C'est l'élément le plus important et le plus déterminant en vu d'une meilleure compréhension de l'espace.

¹¹« Mr SAMALIMohamed, MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE, Les espaces publics tant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Université MENTOURI Constantine, OPTION : FAITS URBAINS »

Donc l'espace public est un espace formé généralement d'espace libre affectés à l'usage public, Les espaces publics sont la composante non bâti de la ville et constituent un élément primordial au fonctionnement de la ville. C'est aussi une vitrine où la ville forge son image et son identité. C'est le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville

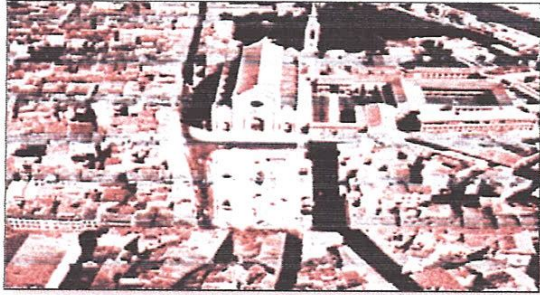
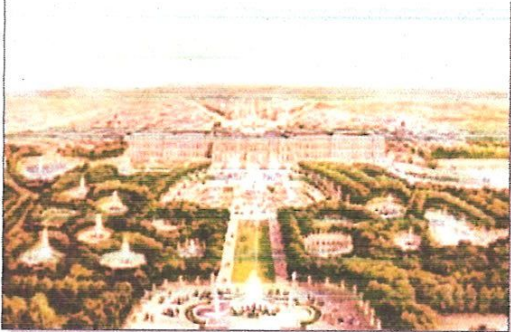
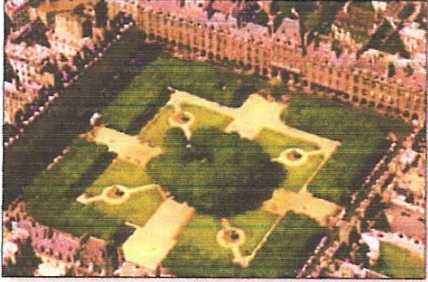
3. L'espace public à travers le temps :

C'est au paléolithique, entre 14000 et 7600 ans, en Mésopotamie, que le village s'impose comme le cadre de la communauté dès le début de la sédentarisation ; il n'est donc au départ que l'expression spatiale de la famille ou du clan, reproduisant sans doute les modalités antérieures d'implantation des tentes ou des huttes légères. C'est la période durant laquelle l'homme était chasseur-cueilleur. (Margueron Jean.CL,⁽¹²⁾).

L'espacepublic a connus six périodes marquantes, dans lesquelles il s'est développé à la fois dans la forme et dans la fonction.

La période	L'espace public
<i>La période grecque</i>	<p>L'agora n'aait de la refondation républicaine d'Athènes après le saccage par sparte de la cité royale. L'agora devient alors l'espace de débat entre les différentes tribus rassemblées.</p> <p>L'agora se prolonge, elle se diffuse ; lesplaces et les rues deviennent sur un modeplus diffus, des espaces de débat et deloisirs collectifs. Les théâtres se conçoivent.La trame urbaine est ajustée à la taille desmaisons d'habitation, c'est à partir de cesprincipes que seront aménagées lescolonies grecques qui connaîtront uneextraordinaire diffusion autour du bassinméditerranéen.</p> <div data-bbox="565 1079 1073 1457" style="text-align: center;"> </div> <p>Fig.1 : l'agora grecque.Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition parenthèse 1994, p83, 509 pages</p>
<i>La période romaine</i>	<p>L'agora devenue forum n'est plus l'air de débat elle se transforme en un espace d'ostentation dominé par les temples et relié aux lieux de spectacles : les cirques, les amphithéâtres, les odéons. « Espace de consommation culturelle de loisir et de spectacle » Les rues sont redressées, élargies ; mises à angle droit, au prix même de l'arasement des collines et de la destruction des quartiers anciens. Il est utilisé et quasi réservé aux fonctionnaires.</p>
<i>La période médiévale</i>	<p>Les espaces vides sont systématiquement investis ou surplombés par le bâti. Les places se reforment et sont comme autant d'écrans réservés aux piétons.</p>

¹² Jean-Claude Margueron, Les Mésopotamiens Picard, Paris, 2003, p.207

	<p>La ville ne se dessine pas, elle s'engendre Le forum, symbole de la vie politique, les temples, les thermes, l'amphithéâtre, le théâtre, l'odéon, le cirque sont autant de lieux de manifestations de vie religieuse, sociale et culturelle de la cité.</p>  <p>Fig. 02 : La ville médiévale. Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville Edition : Parenthèse 1994, p176, 509pages.</p>
<p><i>La période de la renaissance</i></p>	<p>A cette période les marchés sont son doute les premiers espaces à se constituer en espaces publics. Avec une place centrale. Cette dernière s'organise autour d'une halle placée en son milieu ou comme vaste espace disponible bordé d'arcades. Et c'est avec le mouvement de la renaissance italienne qu'on a vu apparaître les jardins et les fontaines mais aussi les rues larges et régulières.</p>  <p>Fig.03 : les jardins de Versailles à paris. Source : www.viatorcom.fr</p>
<p><i>la période classique</i></p>	<p>Les villes se dotent de grands mails et de longues promenades urbaines. Les parcs publics formés de grands terrains plantés d'arbres alignés sur des tracés rectilignes. Ces parcs aux formes simples ou les gens se promènent et se détendent sont agrémentés de buvettes.</p>  <p>Fig04: place de Vosges paris. Source : www.luislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i</p>
<p><i>la période moderne</i></p>	<p>La rue, devient primordiale l'habitat second plan, l'apparition du zonage : de grandes zones affectées désormais à l'activité industrielle. L'espace</p>

public n'est désormais plus un espace d'échange spontané mais plutôt un espace qu'on observe à distance « espace vert ou espace vide »




Fig.05 : La ville moderne. Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.432, 509 pages

Tableau 01 : l'évolution de l'espace public. Source :auteur

4. Les différents types d'espace public:

« Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transports en commun et équipements collectifs ». (13).

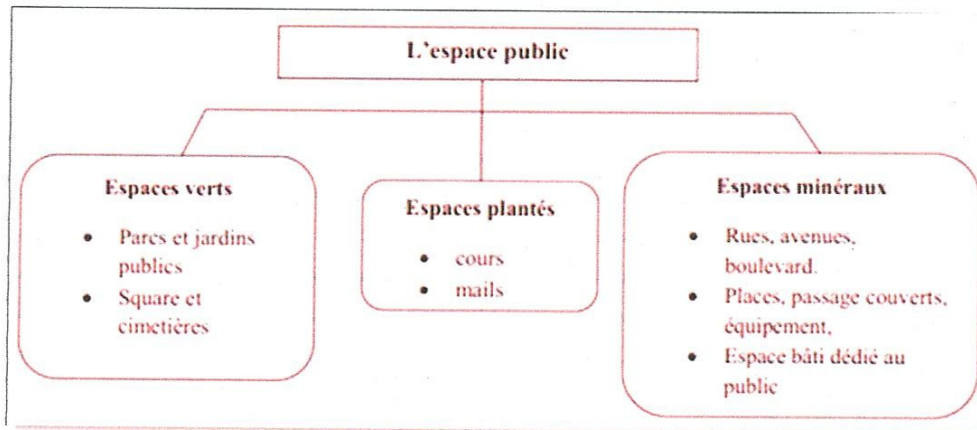


Schéma 01 :Types d'espace public. Source :auteur

5. Les éléments qui font l'espace public (14) :

•La rue :

C'est un espace dédié à la circulation au ceins de la ville, bordé de quartiers, du voisinage. La rue permet l'accès aux logements et aux équipements d'activités.

¹³ CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 2001, 1188p.

¹⁴ Les espaces publics et collectifs, Analyse et réflexions PDF

D'après (MERLIN.P et CHOAY.F, 2000)⁽¹⁵⁾ la rue est « un élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents ».



Photo 01: rue de la paix, Source : www.cityzeum.com

• La ruelle :

Plus étroite que le rue, un certain nombre de voies jouent un rôle de desserte locale, elles ont comme fonction de permettre l'ace aux riverains d'être desserte secondaire ; elle constitue souvent un réseau « discret » ou la circulation automobile est limitée voire absente.



Photo 02 : Ruelles Saint Tropez, Source : www.hebus.com

• La place :

C'est un espace important de part sa dimension et sa fonction, elle occupe une superficie considérable non bâties munit d'un revêtement, des bâtiments font généralement office d'enceinte à cette dernière. Elle est destinée aux piétons tout comme les voitures avec du mobilier urbain et un monument au centre.



Photo03: la Place Rouge, Source: www.mondial-de-football.com

• Le jardin public :

¹⁵CHOAY, F et al (2000) ; Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages

C'est un espace vert destiné au sport ; jeux ou détente selon le besoin du citoyen, il possède le plus souvent un mobilier particulier et s'accompagne fréquemment d'un jardin d'enfant équipé de jeux. Le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ». (16)



Photo04: jardin du carrousel paris, Source : www.vigoconfotos.com

•Le parvis :

Place directement liée à un bâtiment public. Il existe traditionnellement une relation forte entre l'édifice et la place, comme si l'institution s'appropriait symboliquement une partie de l'espace public.



Photo05: Le parvis médiéval de Notre-Dame, Source : www.blog.voyagesmillebornes

•L'espace piéton :

C'est un espace public réservé au piéton qui se matérialise en un passage au niveau des rues et avenues, c'est aussi des piétonnières munit de revêtement ou l'accès est limité aux gens non véhiculé. Cet espace favorise la marche à pied pour le bien être de soit.

¹⁶ CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages



Photo06: l'espace piéton sur la place D'Youville, Source : www.pacmusee.qc.ca

•Squares :

Le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente« c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations »⁽¹⁷⁾



Photo 07 : Le Square du Vert-Galant, Source : www.eurocheapo.com

•Les parcs :

Les parcs de quartier peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives. « Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions »⁽¹⁸⁾



Photo 08: Le Parc Watteau, Source : www.ville-nogentsurmarne.fr

¹⁷ CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages

¹⁸ CHOAY. F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages

6. Les qualités de l'espace public :

La qualité de l'espace public doit assurer plusieurs qualités environnementales, fonctionnelles, confort, ambiance et sécurité ... etc.

6.1-Qualité environnementales ⁽¹⁹⁾ :

L'espace public est appelé à répondre aux qualités environnementales, qui est assurée par la présence de la dimension minérale et la dimension verte.

6.2-Le confort ⁽²⁰⁾ :

Généralement le confort est assuré par le mobilier urbain avec ses différentes fonctions et ces différentes formes, types

- **Le mobilier urbain :**

C'est un ensemble d'objets ou dispositifs publics ou privés, installés dans l'espace public.. D'après (DE SABLET.M, 1988) ⁽²¹⁾, « Les composants urbains, ne sont pas des équipements destinés à être posés dans des territoires administratifs donnés, mais des outils d'aménagement de l'espaces collectif dont l'assemblage avec d'autres équipements permet de mettre en scène l'espace collectif ».

Le mobilier urbain doit assurer plusieurs fonction comme :

- L'orientation des usagers par des panneaux publicitaires et des panneaux d'information
- Les bancs et l'abri assurent la détente et la mise à l'abri.
- L'échange entre les habitants (les terrasses café).
- La communication par les cabines téléphoniques... etc.

A cause de la diversité du mobilier urbain on peut citer :

- ❖ **Les types de mobilier urbain :**

-le **Mobilier urbain pour repos** : le mobilier de repos constitué par : les bancs, les banquettes, les sièges... etc.

¹⁹ L'espace public Le guide du Forum PDF (page : 07)

²⁰ Halima GHERRAZ Mémoire de Magister Option : établissements humains dans les villes arides et semi arides « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides » (Cas des places publiques de la ville de Ouargla) Université Mohamed Khider – Biskra

²¹ Sablet, M.(1988). Des espaces urbains agréables à vivre: Places, rues, squares et jardins. Paris: Editions du Moniteur

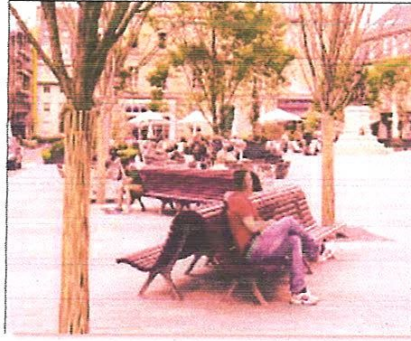


Photo09: mobilier urbain pour repos, **Source :** www.sineugraff.com/sites/all/themes/sineu/images/banc-conversation-belfort.png

-Mobilier pour l'éclairage public : Il assure l'éclairage nocturne, et rend la ville plus sécurisée, donc c'est un facteur essentiel de confort et de sécurité.

D'après DE SABLET. M, 1988⁽²²⁾, l'éclairage en milieu urbain doit favoriser :

- La mise en évidence des éléments signalétiques ;
- Le fonctionnement des lieux de vie (places, espaces de loisir, points de rencontres et diverses autres activités).
- La valorisation des points remarquables (façades, monuments, etc.).
- L'animation d'activités ludiques et de loisirs.
- La clarté des zones de conflits

-Le mobilier urbain relatif à l'hygiène : il est constitué par : les poubelles, les corbeilles, les bornes de propreté, les conteneurs pour les ordures... etc.

-corbeille : est un récipient destiné à recueillir papiers et déchet généralement fixé à un support. (GAUTHIEZ.B, 2003)⁽²³⁾.

-La poubelle : Un récipient mobile destiné à la collecte des déchets.

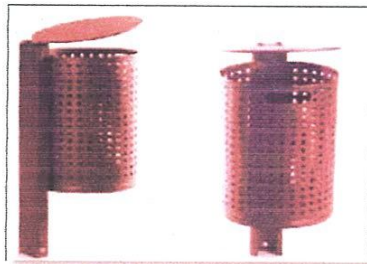


Photo10: Le mobilier relatif à l'hygiène, corbeille, **Source :** http://www.guyon-mobilier-urbain.com/wpcontent/uploads/2012/04/guyon_mobilier_urbain

-Le mobilier de décor : C'est un ensemble d'éléments qui contribuent à l'esthétique du paysage urbain : bâtiments, mobilier urbain, édicules, traitement des sols, le décor des espaces et le traitement des façades antérieures y prennent une place particulière. (GAUTHIEZ.B, 2003)⁶³.

-Le bac à fleurs : utilisé généralement pour la décoration aux entrées des équipements ou aux bords des rues... etc.

²²Sablet, Michel. Des Espaces Urbains Agréables À Vivre: Places, Rues, Squares Et Jardins. Paris: Editions du Moniteur, 1988. Print

²³Bernard Gauthier, Espace urbain, Vocabulaire et morphologie. Editions du patrimoine 2003, 496p



Photo 11 : Le bac à fleurs, Source : <http://www.acropose.com>

6.3-L'accessibilité :

Elle désigne le caractère possible de la liberté de déplacement dans l'espace et ainsi son utilisation, l'espace public doit être accessible à tous, toutes les composantes de cet espace doivent concourir pour offrir une certaine accessibilité pour le rendre plus utile par les citoyens.

6.4-La sécurité :

La sécurité est la qualité première d'un espace public. Et la qualité d'un espace favorise généralement son respect, limitant ainsi les vulgarités et les détournements d'usage.

6.5-Eléments d'attractivité (24) :

L'espace public doit encore retenir des éléments d'attractivité que ce soit des éléments naturels, éléments architecturaux, ou bien des éléments fonctionnels qui servent à le rendre un lieu de visibilité et d'identification.

- ***La lisibilité :***

C'est le caractère de ce qui est lisible, c'est-à-dire la qualité qu'a un objet de produire une image mentale chez l'observateur. (MAZOUZ.S, 2007 (25)), elle associe toujours l'observation et l'interprétation de divers aspects de l'image perçue, elle est propre à chaque individu, selon sa psychologie, et sa relation avec l'espace, tout espace public doit être lisible par les utilisateurs, afin d'avoir une certaine importance dans la vie des citoyens.

« La lisibilité c'est pour un objet physique, la qualité grâce à laquelle il a de grande chance de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur » (LYNCH.K, 1989) (26).

- ***L'insertion :***

C'est l'ensemble des rapports de l'espace avec son environnement, c'est l'intégration d'un élément au sein du son système, c'est-à-dire l'intégration de l'espace public dans le système urbain (la trame urbaine).

- ***La visibilité :***

²⁴ Halima GHERRAZ Mémoire de Magister Option : établissements humains dans les villes arides et semi arides « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides » (Cas des places publiques de la ville de Ouargla) Université Mohamed Khider – Biskra

²⁵ Maazouz.S, (2007), éléments de conception architecturale, office des publications universitaires

²⁶ Lynch K., (1998, 1ère éd. 1960), L'image de la cité, Paris, Dunod.

Elle désigne la possibilité de voir un élément soit proche ou loin, c'est une qualité très importante de l'espace public, le but à atteindre ici est de voir et d'être vu par tous, grâce à des dégagements visuels de l'espace.

- **La tangibilité :**

C'est la qualité de ce qui est tangible de ce qui peut être perçu et touché, l'espace public tangible est l'espace matériel avec toutes ses composantes (le sol, les trottoirs, l'aménagement, les bâtiments qui l'entourent), et qui y sont physiquement attachées, cet espace avec ses composantes peut constituer une entité tangible.

Nous avons essayé de résumer les qualités les plus importantes et les plus recherchées dans les espaces publics que nous présentons dans le tableau⁽²⁷⁾ suivant :

Les qualités désirées	Paramètres
Qualités physiques	*Configuration: <ul style="list-style-type: none"> - Forme - Dimension - Organisation *les parois urbaines: <ul style="list-style-type: none"> - Gabarit, proportion, rythme - Esthétique - Diversité - Originalité - Offre
Qualités environnementales	*Le ratio d'espace vert *Les alignements d'arbres *Les plans d'eau *L'hygiène
Le confort	*Confort climatique *Confort visuel *Toilettes publiques, douches, vestiaires *Mobilier urbain
La sécurité	*Séparation des flux (piéton, mécanique, cyclable) *Les détournements d'usage

²⁷ Ce tableau a été réalisé sur la base des cours donnés par M^r M. Micci dans le cadre de l'atelier « espaces et équipements publics », 2014-1015.

La symbolique	*Histoire/ identité / culture...
La fierté	*Niveau de fierté/ niveau de satisfaction
L'Accessibilité	*Accessible à tous : <ul style="list-style-type: none"> - Différentes tranches d'âges - Les femmes - Différentes tranches sociales - Les gens à mobilité réduites *Liberté de déplacement
Perception de l'espace	*Séquence visuelle *Les percées visuelles *Les perspectives *Les articulations *Les repères visuels
Pratique de l'espace	*Détente et récréation *Regroupement et interaction *Ambiance et temporalité : <ul style="list-style-type: none"> -Ambiance du jour -Ambiance de nuit -Ambiance saisonnière -Ambiance événementielle
Fonctionnalité de l'espace	*Espace adaptable *Espace modelable *Espace aménageable à volonté *Espace polyvalent
Disponibilité quantitative de l'espace	*Les chevauchements *Les conflits d'usage *Rayon d'intimité

Tableau 2 : les qualités désirées dans les espaces publics, **Source** :l'auteur

7. Les usages des espaces publics :

D'après la définition de Zepf. M (1999) ⁽²⁸⁾, la notion d'usage désigne l'ensemble des pratiques sociales se déroulant dans un espace donné, l'usage se traduit par une forme d'appropriation spatiale plus au moins marqué et durable de la part d'individus ou de groupes.

L'espace public un élément structurant du paysage urbain de la ville :

L'espace public est à la fois un lieu d'exercice de toutes les fonctionnalités de la ville : circulation, déplacement, réseaux technique, ainsi que les pratiques de la vie urbaine : commerce, services, détente, loisir, rencontre... Par conséquent, il forme la structure spatiale des voiries qui relie les parcelles, il favorise leurs relations et leurs commerces (marchés ouverts, réseaux de circulation...) définit leur densification (la dimension des îlots), codifie leur statut (hiérarchisation monumentale, fonctionnelle, privée...), oriente leurs réseaux (AEP, assainissement et énergies), et ce à travers une structure hiérarchisée basée essentiellement sur la rue et la place ⁽²⁹⁾.

L'espace public : espace de cohésion de vie sociale :

« Il faut concevoir des espaces qui offrent le maximum d'usages possibles, qui permettent l'appropriation et sa dynamique ». J.F. Augoyard⁽³⁰⁾ L'espace public est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usage et de forme, qui est synonyme de paysage vécu des citoyens. Aucun de ces aspects ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population.

L'espace public : Lieu de représentation, de mise en scène de la vie de la collectivité :

Il met en scène sobrement l'identité historique, culturelle ou paysagère : le « marketing urbain » ⁽³¹⁾. C'est pourquoi, dans son rôle majeur dans l'ordonnement des constructions, son impact consiste sur l'image valorisante ou repoussante, de la ville.

8. Les enjeux d'espace public ⁽³²⁾ :

Les enjeux de l'espace public sont dépendant dans la fonction mais lié par un cheminement qui traduit ce que l'espace public vise c'est à dire collectivité, rapprochement... etc.

L'enjeu de l'usage public :

On entend par cela les activités présentes au niveau des bâtiments nous citons (magasins, entreprises ... etc.) qui s'approprient des espaces publics imposants et cela que ce soit en permanence ou par période (marchand de glaces en été, marché du dimanche, vente pour une œuvre de charité ... etc.).

²⁸Zepf M. (1999), Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité: analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises, Thèse de doctorat, IREC, Département d'Architecture, EPFL, Lausanne, 250 p.

²⁹ KRIBECHE YOUCEF- ALI Jennie Fatima- Zohra (mémoire de fin d'étude : pour une revalorisation de l'espace public traditionnel dans la vieille ville de Constantine, université Mentouri- Constantine)

³⁰ AUGOYARD, Jean-François, LEROUX Martine. Médiations Artistiques Urbaines. Grenoble : Cresson, 1999. 207 p

³¹ Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Pierre Merlin et Françoise Choay / Publications du CNRS C Delpey

³² M. Bassand et al, « Vivre et créer l'espace public », Presse polytechnique et universitaire romandes, Lausanne, 2001, pp117, 123.

L'enjeu de sociabilité :

Les espaces publics contribuent au développement et l'épanouissement de la vie social, on le considère comme lieu d'échange dans les moyens de transports publics par exemple. Ou bien lors d'une promenade le long d'un parc et le fait de partager un banc ; se simple mobilier urbain peut donner naissance à une relation sociale qui peut s'épanouir et même duré.

L'enjeu de mobilité :

L'espace public se doit d'assurer une mobilité efficace et au service des citoyens. Cette dernière est matérialisée par différents mode de transports (transport en commun, vélo, à pied, automobile.....) dans une ambiance harmonieuse. « Le transport public peut être lui-même considéré comme espace public ou l'esprit de collectivité et d'échange est présent »

L'enjeu d'identité :

Se base sur la forme urbanistique qui par sa manière de fusionner entre la sociabilité, la mobilité, et l'usage public réussit a créé une identité propre à chaque espace public et à ces citoyens qui le distingue et lui donne une valeur particulière.

9. Les acteurs d'espace public :

« En ce qui concerne les espaces publics, nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers -citoyens » (BASSAND.M, et al, 2001) ⁽³³⁾

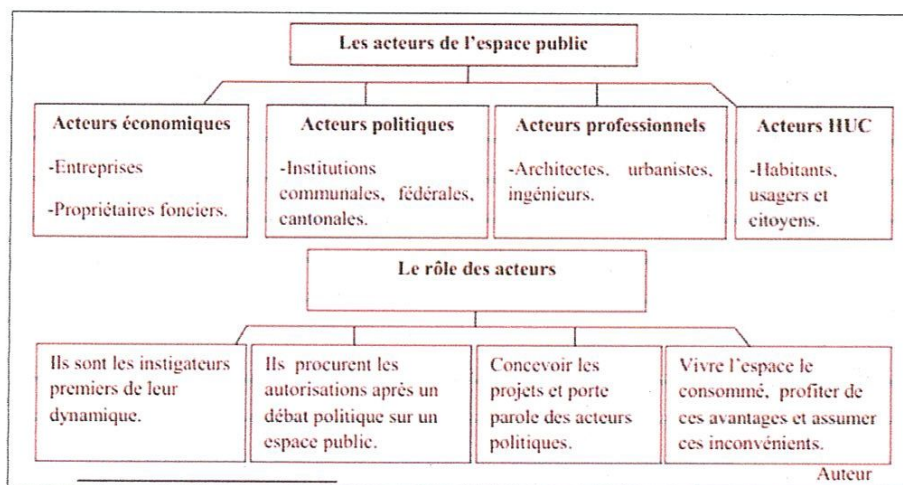


Schéma 04 : les acteurs de l'espace public, Source : auteur

10. Les fonctions de l'espace public ⁽³⁴⁾ :Sept fonctionnalités individuelles :

- Bénéficier des réseaux urbains

³³ BASSAND. M et al (2001) : Vivre et créer l'espace public. Editions Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 223 pages

³⁴ Espaces publics-enjeux société-web-1.pdf

-
- Se déplacer (en modes mécanisés)
 - Se déplacer à pied ou à vélo et accéder au minimum aux services du quotidien
 - Se déplacer à pied ou à vélo au-delà de son quartier
 - Bénéficier de la vie du territoire
 - Echanger avec les autres
 - Bénéficier des biens communs ⁽³⁵⁾

Cinq fonctionnalités collectives :

- Favoriser le vivre-ensemble, la paix sociale, l'appartenance au territoire
- Permettre à tous de se déplacer (modes actifs)
- Assurer la sécurité
- Développer, préserver et valoriser les biens communs
- Valoriser le territoire et rendre possible l'activité économique

11. Les objectifs d'espace public:

La satisfaction des besoins sensoriels et psychologique :

- Des espaces pour la sauvegarde de la qualité de la vie
- L'espace vert : facteur d'équilibre écologique
- Les espaces pour la beauté de la ville

Les relations sociales spontanées et libres :

- Les espaces de loisirs
- Un espace pour l'enfance
- Les échanges économiques
- Les déplacements utilitaires
- Espace vert, mobilier urbain, rues piétonnes, aires de jeux, lieux de rencontres, cours urbaines, cet inventaire d'espaces qui ont pour objectif d'offrir aux habitants des villes des solutions pour améliorer la fréquentation et la qualité des espaces situés entre les constructions.

Conclusion :

Après avoir compris les vertus, les enjeux, et les fonctions de l'espace public on ne peut négliger ce côté de l'espace public qui le décompose en plusieurs modèles et typologies ou chaque typologie nécessite un traitement spécial à cause de sa situation différente dans la ville.

Et pour une meilleure pertinence dans le chapitre qui suit-on va se concentrer à l'étude théorique d'un seul modèle d'espace public qui est « la place » : notre cas d'étude sur le terrain.

³⁵ Les biens communs (ressources naturelles, patrimoine ou paysage)

CHAPITRE 02 : REQUALIFICATION DE LA PLACE PUBLIQUE

Introduction :

Initialement la notion de la « Place publique » est un élément que nous avons inséré dans le chapitre précédant en tant que type d'espace public. Mais, vu l'importance qu'elle revêt par rapport à notre sujet, nous lui avons consacré ce volet afin de l'étudier plus amplement. Tout on abordera les différentes notions de la place publique, et on présentera les activités et les fonctions qui s'y déroulent, les différentes formes qu'elle prend, ainsi que les différents aspects qu'elle possède.

On essaiera de présenter la définition de concept du « développement durable » et comprendre ses principes et ses caractéristiques dans la vie urbaine.

On essaiera de présenter aussi et de comprendre l'intervention de « Requalification Urbaine » des espaces publics qui est notre approche d'étude

1. La notion de la place publique :

- ✓ « La place publique est un lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent » ⁽³⁶⁾.
- ✓ On trouve que *BERTRAND.M.J, LISTOWSKI.* ⁽³⁷⁾Voient la place comme :
 - 1) Un support pour des activités déterminées ;
 - 2) Ou bien un vide entouré de constructions.

Elle est considérée d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des Éléments internes susceptibles d'attirer les citadins, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaines alentours (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le passant prenne conscience des relations de la place avec le reste du quartier, voire avec l'agglomération entière. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984)

- ✓ Ainsi que PALLADIO considère les places publiques comme un grand espace vide par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques super édifices. C'est donc un espace de forme géométrique, ouvert autour duquel sont implantées plusieurs constructions et édifices avec souvent une architecture monumentale. Ces espaces sont appelés à connaître de vie et d'animation (PALLADIO, 1726)

2. Les rôles de la place :

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoin de nous orienter de nous retrouver afin de « pratiquer » Ce lieu - d'y vivre.

³⁶ F. Choay, P. Merlin et alii, Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Puf, France, 2010.

³⁷ Michel Jean Bertrand, Listowski. H, les places dans la ville : lectures d'un espace public, 1994.

- Un repère exceptionnel du paysage
- Voir et observer
- Les articulations de la structure urbaine

« Au Moyen Âge et pendant la Renaissance les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient, alors qu'aujourd'hui elles servent tout au plus au stationnement des voitures et tout lien artistique entre places et bâtiments a pratiquement disparu. » Camillo Sitte ⁽³⁸⁾ il :

- ❖ Forme la structure spatiale des voiries qui relie les parcelles.
- ❖ Favorise leur relations et leurs Commerces (marchés ouverts, réseaux de circulation...).
- ❖ Définit leur densification (la dimension des ilots).
- ❖ Codifie leur statut (hiérarchisation monumentale, fonctionnelle, privée...).
- ❖ Oriente leurs réseaux (AEP, assainissement et énergies), et ce à travers une structure hiérarchisée basée essentiellement sur la rue et la place.

3. Les fonctions des places publiques :

Parce que nous avons choisi de privilégier les rôles et les pratiques citadines, les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le « vécu ». Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : **la circulation et le commerce**. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : **administration, culte, bureaux. L'habitat** est le complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues.⁽³⁹⁾

➤ Aujourd'hui :

Dans la ville contemporaine, les fonctions abritées par une place relèvent souvent des choix d'aménagement dans le cadre du projet urbain de la ville. Les fonctions que l'on peut trouver sur une place sont différentes et se partagent l'espace. Cette cohabitation peut donner naissance à des synergies ou bien à des conflits d'usage. *Les fonctions abritées sont de différents types :*

-La fonction commerciale :

Particulièrement représentative des fonctionnements urbains, est en général présente en rez-de-chaussée des bâtiments. On y distinguera les grandes surfaces commerciales des petits commerces et, parmi ces derniers, les commerces de proximité des commerces spécialisés drainant une clientèle plus vaste. Une catégorie à part est constitué par les restaurants et les bars/brasseries, fonctions commerciales qui contribuent tout particulièrement à l'animation de

³⁸ Camilo SITTE, (1980). *L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques*, édition de l'Equerre, Paris.

³⁹ Michel Jean Bertrand et Hiéromimi Listowski, *Les Places dans la Ville, Lectures d'un espace public*, Edition DUNOD, Paris, 1984, page 54.

l'espace public, y compris le soir. Le commerce peut déborder sur la place à l'exemple des terrasses de restaurant ou des étalages. Les principaux besoins des commerçants sont d'être visibles (enseigne, vitrine donnant sur l'extérieur) et d'être accessibles (accès piétonnier, capacité à accueillir beaucoup de gens, connexions aux systèmes de transport). Le commerce peut également prendre la forme de marché de plein air, de kiosques et de commerce à la sauvette.

-La fonction récréative :

D'une place publique se note par la présence de mobiliers urbains (bancs, chaises), de végétation et de jeux (pour les enfants et/ou pour les adultes) qui fait de la place un lieu de rencontre et de détente.

-La fonction culturelle d'une place est exprimée par la présence de bâtiments spécifiques (musée, église, bibliothèque, salles de spectacle) mais aussi par les manifestations culturelles qu'elle peut accueillir à ciel ouvert (concerts, fêtes...).

-La fonction résidentielle :

Est abritée par les bâtiments autour de la place. La fonction résidentielle introduit la prise en compte des attentes de riverains résidents dans la mise en place des autres activités et dans le déploiement de leurs temporalités. Les places concourent souvent à la production de l'histoire urbaine, étant le théâtre

d'événements historiques à haute valeur symbolique (manifestations politiques, émeutes, exécutions publiques, etc.) .c'est ce fonctionnement, avec son ambiance, qui peut devenir en soi une valeur symbolique et identitaire pour la ville ou, au moins, pour le quartier.

4. Les types de places publiques (40) :

L. Cloquet, fait remarquer qu'il existe trois types de places publiques :

- Les places de circulation :

Les places de circulation se situent aux croisements des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier. A titre d'exemple on a la place des Martyrs au centre ville de Constantine, la place du 1 er mai à Alger et la place de la concorde à Aix-en-Provence (France)



Photo 12 : la place charles II. Charleroi Belgique, **Source :** Jean-Marie GILLO. Les places publics un enjeu local et régional. MRW, DGTLP , 2° édition, revue et complétée , 2006.

⁴⁰ L. Cloquet, places publiques, Places et monuments, Ed. Mardaga, p 56 -57.

- La place d'armes :

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires.

- La place du marché :

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place



Photo 15 : Place des Terreaux à Lyon. Hôtel de ville et Musée des Beaux Arts.. Les éditions publics organisent l'espace urbain. **Source :** Jean-Marie GILLON ? Les places publics un enjeu local et régional. MRW, DGTLP , 2^e édition, revue et complétée , 2006.

5. La classification de la place publique**5.1 Par rapport la typologie :**

Selon	Les critères	Les Types
<i>STUBBEN.J (41)</i>		<ul style="list-style-type: none"> -la place du marché est une place utilitaire - la place étoile est une place carrefour - les squares sont des places décor.
<i>Selon LAVEDAN. (42)</i>	la fonction la situation l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> -la place de jonction -place de porte, - la place du marché -la place de spectacle - la place monumentale -les places de statue, -les places carrefours

⁴¹STUBBEN.J Est un architecte et urbaniste allemand

⁴²Lavedan.p,séminaire robert auzelle, vocabulaire français de l'art urbain, place publique, 2006

PINON.P ⁽⁴³⁾	L'histoire	<ul style="list-style-type: none"> -Les places réservées (planifiées) : se sont les places résultantes de la nouvelle planification, leur parcellaire est nouveau et régulier (les places royales à Rennes) -Les places conquises : se sont des places résultantes de l'arasement des édifices existants, ou bien d'une construction progressive sur un espace de porte -Les places régularisées : Un troisième type qui relève des deux types précédents.
BERTRAND ⁽⁴⁴⁾		<ul style="list-style-type: none"> - Les places dans lesquelles le vide est actif et le plein passif, qui sont les places au tracé géométrique. - Les places dans lesquelles le plein est actif et le vide passif, qui sont celles produites par un tracé résiduel. -Un troisième type, les places dont la forme résulte d'abord d'un changement ou d'une intervention sur le tissu urbain
Alain Borie ⁽⁴⁵⁾	La topologie	<ul style="list-style-type: none"> -place en position d'isolement par rapport aux espaces libres, particulièrement par rapport à la rue ; -place en position d'accolement, contigüe par rapport à la rue ; -place en position de liaison entre deux rues ; -place en superposition par rapport à la rue qu'elle la

⁴³Pinon (P) « Lire et composer l'espace public », Ed du STU (service technique de l'urbanisme), Paris.

⁴⁴Michel Joan Bertrand, Liotowski. II, 100 places dans la ville : lectures d'un espace public, 1994.

⁴⁵Alain Borie, Forme et déformation des objets architecturaux et urbains, 2006

		traverse
Robert KRIER ⁽⁴⁶⁾	La géométrie	-La place régulière -La place irrégulière (on va voir ça en détail dans la partie de la morphologie)

Tableau 3 : classification de la place publique (Par rapport la typologie) , Source :l'auteur

5.2 Par rapport la morphologie

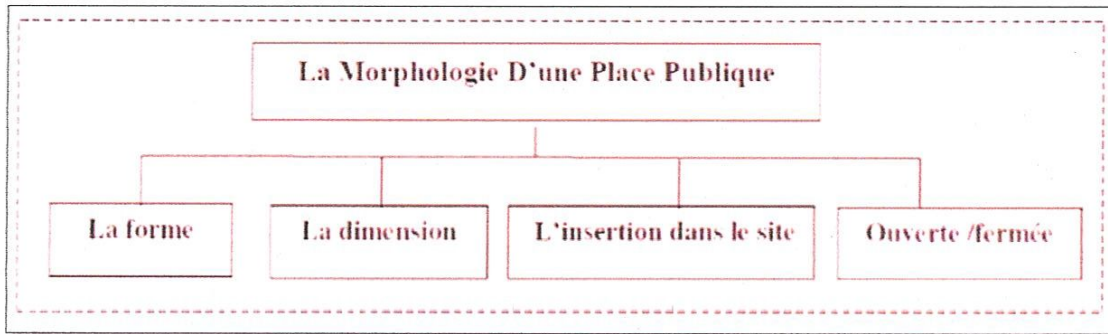


Schéma 5 : La morphologie d'une Place Publique, Source : Auteur, 2015

5.2.1 La forme

La place publique possède une diversité de formes selon leur situation dans le tissu urbain. Connaître la forme d'une place est très important par ce que pour décrire une Place on fait référence à sa forme (régulière ou irrégulière, grande ou petite...etc.).

5.2.1.1-La place régulière :

Il s'agit des places d'une forme géométrique : carrée, rectangulaire, circulaire... etc.,

- *La place rectangulaire ou carrée* : c'est le cas le plus fréquent, elle est généralement une conséquence de l'urbanisme. Ainsi était l'agora des cités hellénistiques telle que l'agora de Milet à paris ; les places de l'hôtel de ville....etc.

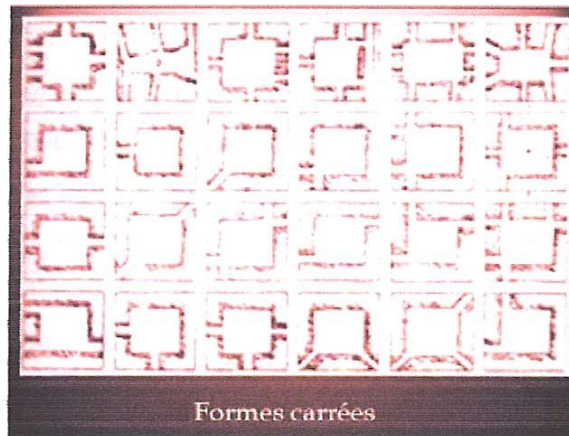


Fig07:La place carrée, Source:M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

⁴⁶Robert KRIER, L'espace de la ville: théorie et pratique, l'Université de Virginie, 1975

- Elle est appelée aussi la place spontanée, elle est le résultat de la formation et l'implantation du bâti, en revanche dans ce cas

5.2 .2 La dimension

- Et d'autre part, *ALAIN.R*⁴⁹ voit que les dimensions doivent être appréciées par rapport au contexte urbain ou à celui de quartier (immensité de la place de concorde 240m x 360m)

- ainsi, *Camilo SITTE*⁵⁰ considère que les dimensions moyennes des grandes places dans les anciennes villes sont 140m de longueur et 60m de largeur, et que la dimension minimale de la place doit être égale à la hauteur du bâtiment principal et sa dimension maximale ne doit pas excéder deux fois hauteur si elle n'est pas justifiée par la forme, la fonction et le type du bâtiment.

5.2 .3 l'insertion dans le site :

La situation qu'occupe une place dans le tissu urbain d'une ville influe sur la forme qu'elle pourra prendre. La parcellaire présente trois types de rapports avec l'espace de la place :

1-Répartition parcellaire adapté à la disposition générale du quartier (aucune influence de la place sur le site)

2-Répartition parcellaire commune avec le quartier et la place (grande influence de la place par une disposition spécifique)

3-La place est une entité spécifique et personnalisée, différente et bien repérable. (BERTRAND.M.J, LISTOWSKI. H, 1984).

5.2 .4 la place ouverte et la place fermée :

L'ouverture et/ou la fermeture d'une place publique dépend de la disposition et la visibilité des voies d'accès. (ALAIN.R, 2004), de cela une place est définie par la configuration des surfaces qui la constituent.

5.3 Par rapport la fonction⁵¹ :

Pour analyser les fonctions abritées par une place il faut faire une comparaison entre la fonction d'hier et la fonction d'aujourd'hui.

- Dans le passé :

⁴⁹ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.

⁵⁰Camilo SITTE, (1980). L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, édition de l'Equerre, Paris.

⁵¹MESSIOUD Sarra Mémoire de Master *L'espace public, réceptacle de l'attractivité urbaine* « Vers une requalification des espaces publics Emblématiques de Hammam Debagh »

Au moyen âge la place était le centre de la ville qui regroupe les fonctions principales de la ville tel que le commerce, la fonction politique et religieuse, n'oubliant qu'elle était un lieu de rencontre et de cohésion sociale.

-**La place du marché** : c'est le lieu où se déroulent habituellement les échanges commerciaux plus au moins grandes par son aménagement spécialisé, ce genre de place est possédé presque par toute les villes anciennes.

-**Les places d'arme** : elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires, ces places occupent en générale une position centrale, et elles sont reliées directement au périmètre à défendre.

-**La place royale** : c'est un espace clos qui comporte une statue au centre qui joue un rôle structurant, elle est conçue pour accueillir les cérémonies royales et elle se distingue par leurs façades identiques

6. La perception visuelle de la place

la place est un des éléments clés du paysage urbain. Lieu porteur de l'identité du quartier et de la ville, sa perception est façonnée par sa composition et par les fonctions qu'elle abrite (contribuant à son ambiance), mais également par le chemin que l'on emprunte pour y arriver. Elle est surtout le fait des personnes qui sont les sujets de la perception. Elle sera alors à tours de rôle perçue comme un cadre représentatif de la quotidienneté pour le riverain, ou comme un élément du patrimoine avec une image relevant du domaine de l'histoire et de la mise en scène des lieux, pour le touriste. Si ces perceptions peuvent être révélées par des entretiens, les éléments physiques contribuant à la perception de la place pourront être relevés de façon plus objective, éventuellement codifiés par les catégories logiques d'analyse des paysages urbains. ⁽⁵²⁾

La perception visuelle de la place a également ses spécificités.

- ✓ K. Lynch (1960) définit **la place d'abord comme un nœud**, caractérisé par :
 - la Convergence de plusieurs voies.
 - La place est également marquée par la présence de plusieurs points de repère (la façade d'un bâtiment particulier, le clocher d'une église visible depuis une bonne partie du quartier, etc.).
- ✓ Selon M. Bertrand et H. Listowski⁽⁵³⁾(1984), ils existent au moins deux lectures visuelles de la place : celle de **la place en relation avec la ville** et celle de **la place en tant qu'espace propre**.

⁵² K. Lynch, « l' image de la cité », Paris, collection Aspects de l'urbanisme, 1976, 221 pages.

⁵³ Michel Jean Bertrand, Listowski. H, les places dans la ville : lectures d'un espace public, 1994.

Dans les deux cas, trois éléments concourent à définir la lecture visuelle de la place :

▪ **L'angle de vue** (d'environ 20° pour l'œil immobile, 60° pour l'œil mobile et 120° pour la tête mobile balayant l'ensemble du champ de vision),

▪ **La hauteur de l'horizon**, L'horizon « normal » du piéton est à 1,60 mètre du sol, avec une vitesse de 0 à 4 km/h.

▪ **La vitesse** : elle augmente et l'horizon s'abaisse à 1 m pour l'automobiliste.

Ils analysent de façon plus précise l'effet des différentes configurations rue-place dans la constitution de la séquence visuelle.

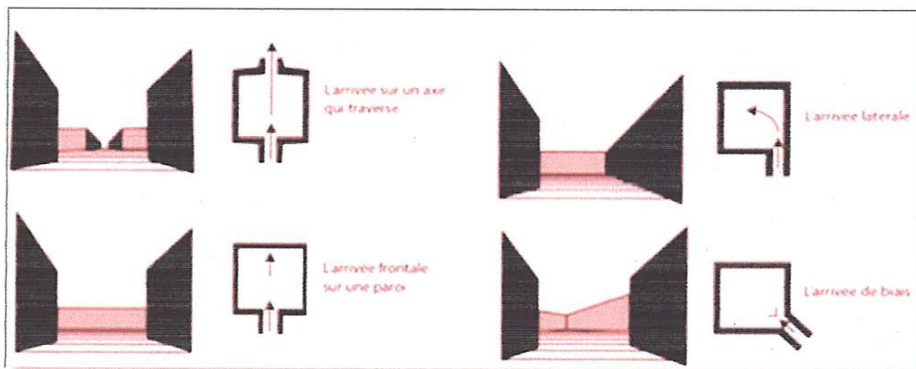


Fig 09 : La perception visuelle de la place, Source :M.J.Bertrand, H.Listowski, 1984

M. Bertrand et H. Listowski proposent également un schéma pour l'analyse visuelle de la place en tant qu'espace en soi: « Une place, un intérieur urbain est comme une boîte rectangulaire plus ou moins irrégulière, carrée ou ronde-ouverte, sans couvercle et dont les parois seraient trouées ».

La vision que nous avons de cette « boîte » dépend du point d'observation : les points « frontaliers », au limite des rues qui mènent à la place, déterminent les relations visuelles dedans-dehors, place-ville et ville-place ; les points « centraux », plus ou moins proches du centriole de la place, nous localisent par rapport aux parois, renforcent le sentiment d'être dedans, mais offrent toujours une vision fragmentaire de la place, obligeant à des mouvements de la tête et du corps pour reconstituer une vision d'ensemble ; les points « latéraux », sur le pourtour de la place, donnent les visions plus globales de la boîte et dès son ameublement, tout en laissant une paroi derrière le dos de l'observateur. Sans revenir sur la valeur symbolique des images ainsi perçues, même le phénomène de la vision est influencé par une multitude de facteurs contingents : la météo, l'éclairage nocturne (pouvant sciemment mettre en valeur certains éléments de la place aux dépenses d'autres), le va-et-vient des personnes et des véhicules, etc.

7. Le Développement durable :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »
(⁵⁴)

L'étalement, la concentration et les formes urbaines, ont un impact sur l'environnement. Les villes consomment beaucoup d'espace, et autant de ressources rares comme l'eau, l'énergie et certains composants primaires du sol. L'espace urbain, connaît aussi des inégalités sociales et est exposé à un grand nombre de nuisances (pollutions, bruit, eaux usées, déchèterie, embouteillages...).

Le développement est un processus qualitatif induit par la croissance. Il fait référence à une transformation des structures de la société. Son but est d'améliorer le bien-être de l'homme. Cette définition pourrait tout aussi bien s'appliquer à la notion de paysage. "Le développement durable correspond à la volonté de se doter d'un nouveau projet de société. Celui-ci tente de remédier aux excès d'un mode de développement basé sur une croissance aveugle." (⁵⁵)

7.1 Définition :

Le concept du développement durable s'est popularisé dans le milieu du XIXe siècle. Cette notion a vu le jour après de longues négociations internationales portant sur l'environnement et le développement et surtout aux travaux de la Commission Brundtland. Le concept s'est forgé assez tôt, mais ce n'est qu'en 1980, avec la publication de la stratégie mondiale de la conservation (SMC), que ce concept « développement durable » s'est fait connaître selon le sens qu'on lui a attribué. ce concept a connu une forte évolution et une plus grande diffusion grâce à la publication de la SMC et la déclaration de Rio en passant par le rapport Brundtland Notre Avenir à tous (⁵⁶)

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. (⁵⁷)

Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- Le concept de « besoin » et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité
- L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation social impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

« Le développement durable est un concept qui vise la conciliation entre le développement socioéconomique permanent et la protection de l'environnement, c'est-à-dire l'intégration de

⁵⁴ ANTOINE JEAN-BAPTISTE ROGER DE ST-EUPERY (1900-1944) est un écrivain, poète et aviateur français

⁵⁵ France, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME, "Paysage et aménagement urbain", p36

⁵⁶ Vaillancourt, J., « Évolution conceptuelle et historique du développement durable », Regroupement national des Conseils Régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Mai 1998, 37p

⁵⁷ Le rapport BRUNDLAND 1987, (OURCOMMON FUTURE), publication rédigée par la commission mondial sur l'environnement et le développement de l'organisation des nations unies

la dimension environnementale dans un développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes et futures »⁽⁵⁸⁾

« L'objectif à long terme du développement durable est de créer une structure flexible pour une communauté vigoureuse dans un environnement sain et non polluant »⁽⁵⁹⁾

7.2 Les trois piliers du développement durable :

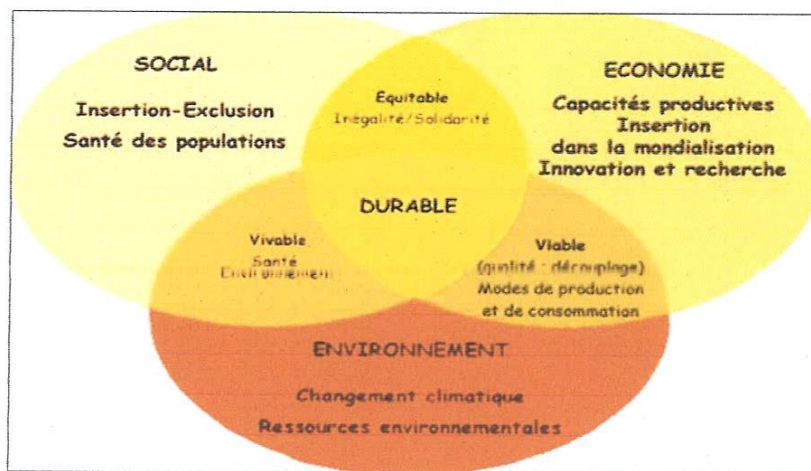


Fig 10 : Schéma du développement durable à la confluence des trois préoccupations. Source : http://hitoric-cities.eco.vr_huji.ac.il/italy/rome

7.3 Les principes du développement durable⁽⁶⁰⁾

- 1- « santé et qualité de vie » : la protection de la santé des personnes et l'amélioration de leur qualité de vie sont primordiales dans développement durable. personne ne possède entièrement le droit d'avoir une vie confortable et saine en toute harmonie avec la nature
- 2- « équité et solidarité sociales » : les actions menées doivent être entreprises dans un souci d'équité, d'éthique et de solidarité sociales ;
- 3- « protection de l'environnement » : la protection de l'environnement fait partie intégrante du processus de développement
- 4- « efficacité économique » : assurer la performance et la prospérité, et l'innovation économique favorable pour le développement sociale tout en respectant l'environnement.

⁵⁸loi N03.10 Du 9/07/2003 relative à la protection de l'environnement (ABDELAZIZ BOUTEFLIKA)

⁵⁹ RICHARD ROGERS, 2000, des villes pour une petite planète, Ed : Le moniteur.

L'architecte **RECHARD ROGERS** décrit la ville durable comme : « Juste, belle créatrice, écologique, accueillante, compacte et polycentrique et surtout diversifiée »

⁶⁰<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>

- 5- « participation et engagement » : fait part de la participation du citoyen et les groupes sociaux, pour but de concertation et prise de décision tout en respectant l'environnement
- 6-« accès au savoir » : prendre des mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche pour but de stimuler l'innovation et développer la participation du public à la mise en œuvre du développement durable ;
- 7- « subsidiarité » : les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués avec chacun son niveau d'autorité. Sans oublier de rapprocher les citoyens des services locaux
- 8- « partenariat et coopération intergouvernementale » : les gouvernements doivent collaborer afin de pouvoir répondre aux besoins du développement durable au niveau environnemental, social et économique. Ainsi que les différentes actions entreprises doivent prendre en considération les impacts externes.
- 9- « prévention » : il faut se doter des actions de prévention, d'atténuation et de correction pour pouvoir résoudre les problèmes rencontrés à temps
- 10- « précaution » : dans le cas d'un risque de dommage sérieux, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement ;
- 11- « protection du patrimoine culturel » : le patrimoine culturel, une richesse de la région constitué de biens, de lieux de mémoire, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de génération en génération et pour le conserver dans un cadre durable en assurant son identification sa préservation et une revalorisation.
- 12- « préservation de la biodiversité » : la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée et protégée pour les générations futures. La conservation des espèces, des écosystèmes est primordial pour assurer la qualité de vie des citoyens ;
- 13- « respect de la capacité de support des écosystèmes » : les activités humaines ne doivent pas porter atteintes aux différents écosystèmes et ils doivent être respectueux pour assurer sa pérennité.
- 14- « production et consommation responsables » les modes de production et de consommation doivent se faire plus rationnellement pour qu'elles deviennent viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, en adoptant une approche d'éco efficience.
- 15-« pollueur payeur » : les personnes qui portent atteinte à l'environnement assumeront leur part des coûts, de réduction et de contrôle des atteintes à l'environnement et de la lutte contre non-respect de la nature.
- 16- « internalisation des coûts » : la valeur des biens et des services doivent représenter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

7.4 Espace public durable ⁽⁶¹⁾ :

La réalisation des espaces publics de qualité, ceux-ci doivent réunir certains critères: simplicité, lisibilité, polyvalence, pérennité, esthétique, accessibilité ; Il porte sur l'ensemble de ce qui les constitue: Environnement, mobilier urbain, mise en lumière, cadre architecturale, végétation, traitement du sol.... Les espaces publics sont conçus pour répondre aux besoins et aux attentes de l'utilisateur.

- **Valoriser l'environnement :**

- Tenir compte de la nature de l'espace, végétal ou minéral, contemporain, ancien ou historique.
- Prendre en compte la notion d'échelle au niveau du lieu d'implantation et au niveau des objets entre eux.
- Dialoguer avec les autres composants de l'espace.
- Adapter le mobilier à l'évolution de la ville, du quartier, du village.
- L'esprit d'un lieu est à chercher bien davantage dans les matériaux ou la lumière d'une région ou d'une ville que dans un dessin décoratif ou un concept éphémère.

- **Le choix du mobilier urbain :**

- Répondre aux besoins des usagers.
- Limiter l'encombrement.
- Choisir judicieusement le mode d'implantation, intégrer les mobiliers à des structures existantes comme l'architecture, les ouvrages d'art, les murets, clôtures et murs de soutènement.
- Créer des alignements, utiliser la forme du lieu, associer plusieurs fonctions dans un même objet.

- **La construction d'un confort visuel pour tous :**

- Prévoir une composition globale : marquer les perspectives, les carrefours. Le mobilier lumière sert aussi de repères le jour et contribue ainsi à l'orientation et à la lisibilité de l'espace.
- La création d'une ambiance sécurisante : assuré qu'automobilistes et piétons puissent bien se voir, que les individus puissent s'identifier, que la qualité du sol et les obstacles soient bien visibles...
- Supprimer les gênes : zones d'ombre, éblouissement, reflets, prévoir les phénomènes d'ombre portée...

⁶¹ MLE LAOUAR RAHIL (Mémoire de Master 2, option : Management de projet, Management de communication dans la mise en œuvre de la concertation citoyenne des espaces publics durables Cas d'étude : Projet de Revitalisation Et Régénération Urbaine Du Centre Ville De Constantine Lot : Place Ahmed Bey, (03) université de Constantine 03)

- Prendre soin à la continuité des cheminements : cheminement praticable et prévention des obstacles.

- **La signalisation et l'information :**

- Transmettre efficacement des messages : informer et renseigner.

- Permettre de s'orienter et de se repérer : la signalisation constitue une chaîne d'informations.

- Penser la signalétique à l'échelle du piéton et du cycliste.

- Etre vigilant lors des aménagements urbains à l'implantation de la signalisation, à sa lisibilité et sa visibilité.

- **Les eaux de surface, le nivellement, le revêtement de sol :**

- L'eau est un élément de composition, d'agrément et de jeu.

- Les traitements destinés à éliminer l'eau de ruissellement façonnent l'environnement urbain.

- Le nivellement du sol assure l'écoulement des eaux pluviales ou de nettoyage.

- Pentes et contre pentes donnent l'intelligence du sol et peuvent constituer à elles seules l'expression du projet d'espace public.

- Le revêtement de sol définit le plus souvent le statut de l'espace public.

- **L'accessibilité :**

- Garantir à tous une meilleure accessibilité des espaces publics et en particulier aux « personnes à mobilité réduite ».

8. La requalification urbaine :

C'est une intervention plurielle qui consiste à redonner vie, valeurs et pratiques à un espace donné qui a été déclassé pour une raison ou une autre...

8.1 La requalification des espaces publics :

a) Définition et enjeux :

Sandra Guinand donne une définition très complète de la notion de requalification des espaces publics, nous l'avons relevée dans le passage suivant : *« c'est un processus d'intervention sur l'espace, intervention qui peut s'inscrire aussi bien dans la durée qu'être l'action de gestes ponctuels et éphémères(...) ». Ces interventions permettent non seulement de transformer le regard porté sur le lieu, de détourner les fonctions premières mais également de créer de nouveaux usages et espaces de vie(...) ». Dans cette perspective, l'introduction ou la*

*réintroduction d'éléments qualitatifs tels que l'art, la lumière ou encore le végétal offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour ces espaces ».*⁶²

La requalification est un nouveau mode d'intervention dont les enjeux résultent de problématiques actuelles et propre à chaque territoire.

Stein⁶³ identifie cinq enjeux principaux en matière de requalification des espaces publics :

- ✓ Redonner un caractère mixte à la ville pour créer de la convivialité.
- ✓ Rendre la place aux piétons en désencombrant l'espace public de la circulation.
- ✓ Embellir l'espace public.
- ✓ Aménager des espaces verts, les relier et les combiner de manière équilibrée avec l'espace minéral.
- ✓ Créer de la lisibilité, favorisant une organisation de l'espace explicite.
- ✓

b) Les principes de la requalification des espaces publics :

Nikitin⁶⁴ a résumé les principes de la requalification des espaces publics à travers huit points primordiaux que nous avons tenté de résumer dans le tableau ci-dessous :

Les principes	Explications
The community is the expert	Le premier principe place les HUC ⁶⁵ au centre de la problématique de requalification des espaces publics. On part du principe que les individus qui côtoient l'espace public en question sont les personnes les plus à même de connaître ses enjeux. Pour cette raison, il est nécessaire d'intégrer les HUC dès le début de la démarche de projet et tout au

⁶²S. Guinand, « *La requalification des espaces publics : enjeu de l'urbanisme durable* », In: Vues sur la ville, n°19, 2007, Disponible sur : http://my.unil.ch/serval/document/BIB_1D23672427E7.pdf.

⁶³V. Stein, « *La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public* » (Thèse de doctorat) [en ligne], Université de Genève, Faculté des sciences de la société, Département de géographie et environnement, 2003 Disponible sur : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:184>.

⁶⁴C. Nikitin, « *Spirit of the place* » [en ligne : présentation power point pour le séminaire intitulé « *Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain?* », (2012, 5 mai)], Disponible sur : <http://www.lafabriquedelacite.com/sites/default/files/b12-cynthia-2.pdf>.

⁶⁵HUC : Habitant usagés concernés

	<p>long de celle-ci, afin de favoriser un espace public qui soit investi et utilisé par les individus.</p>
<p>You are creating a place, not just a design</p>	<p>Le contexte tient une place primordiale dans une réflexion sur les espaces publics, comme dans tout projet urbain.</p> <p>Chaque intervention doit être pensée en continuité avec l'environnement dans lequel elle s'inscrit. Il est donc nécessaire de travailler avec des architectes et autres professionnels qui en ont pleine conscience</p>
<p>You can't do it alone</p>	<p>Les espaces publics ont la particularité de toucher à un grand nombre de domaines.</p> <p>Il faut donc savoir s'entourer des spécialistes car la gestion des espaces publics mobilise des connaissances multiples.</p> <p>Ce n'est qu'en réunissant le travail d'ingénieurs, urbanistes, citoyens, paysagistes et autres professionnels que l'objectif pourra être atteint.</p>
<p>You can see a lot just by observing</p>	<p>L'observation est le maître-mot pour décerner la dynamique d'un espace. Filmer, photographier, analyser un espace permet de se rendre compte de son efficacité.</p> <p>Associée à la prise en compte des attentes des citoyens, elle constitue la base pour proposer une vision de l'espace en question.</p>
<p>Develop a Vision</p>	<p>Il est important de créer une vision globale du changement souhaité et de la rappeler régulièrement pour ne pas s'en écarter durant les aléas du processus de projet.</p>
	<p>La forme a pour objectif principal de rendre l'usage de l'espace clair et lisible pour éviter</p>

Form supports Function	la confusion et diminuer la dangerosité. Ce qui favorise une bonne cohabitation des différents usagers.
Start with the Petunias	Il ne faut pas hésiter à se lancer dans des petits projets à court terme. De petites interventions ponctuelles qui permettent de recréer de la citoyenneté et de faire redécouvrir aux HUC les espaces publics de leur ville.
You are never finished	Un aménagement n'est jamais terminé. Car on doit gérer la forme et l'adaptation dans le temps et régler les problèmes au fur et à mesure.

Tableau 4 : Les principes de la requalification des espaces publics. Source : l'auteur

- c) **Les différentes approches** : Le CERTU⁶⁶, donne quatre approches⁶⁷ selon lesquelles il est possible de travailler lors de la requalification des espaces publics. Nous les avons recueillies sur le tableau suivant :

Les approches	Explication
Spatiale	Comprendre la morphologie, l'organisation et les relations que les espaces publics établissent avec le reste du tissu urbain dans lequel il s'inscrit. A l'échelle de la ville : comprendre le rôle qu'ils jouent dans sa structuration afin de renforcer leurs positions A l'échelle du lieu : travailler sur sa composition, sa forme, son organisation pour le rendre plus lisible.
	Faire appel aux appréciations culturelles,

⁶⁶CERTU, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.

⁶⁷ CERTU, « comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement. approches sensibles », Lyon, 2007, pp15, 20.

Paysagère	subjectives et sensibles. Elle s'appuie sur l'interprétation de la réalité des lieux. Le travail ici est relatif aux ambiances, aux images véhiculées à l'identité.
Par les usages	Mettre en jeu le rôle social des espaces publics ainsi que leur fonctionnement urbain. Comprendre les usagers pour déterminer les usages et éviter tout conflit. Mettre l'accent sur l'accessibilité, les circulations, le confort, les pratiques...
Patrimoniaire et historique	Les espaces publics doivent être compris sous leur angle historique et patrimoniale en tenant compte des signes, des traces, des formes spécifiques et des édifices qui aident à comprendre comment les lieux ont été constitués, utilisés et remaniés afin de les mettre en valeurs et les préserver.

Tableau 5 : Les approches de la requalification des espaces publics. Source : l'auteur

Conclusion :

Nous pouvons donc avancer que le deuxième chapitre de notre travail nous a permis de mieux approcher et comprendre les qualités désirés dans une place publique particulièrement qui trouve dans la ville.

La mixité et la pluralité des fonctions constituent un enjeu fondamental du projet urbain et le développement durable. Dans ce sillon, la requalification et la revalorisation des lieux « obsolètes » tend à restituer la viabilité et rendre des espaces vivables. Les actions urbaines doivent privilégier l'émergence d'une vie communautaire en veillant une requalification des espaces publics, des lieux collectifs et des espaces intermédiaires.

Afin de bien cerner notre champ d'étude, nous avons consacré le troisième chapitre c'est l'état de l'art, on essayera d'analyser des exemples de requalification des places publiques.

CHAPITRE 3 : ETAT DE L'ART

Introduction :

Ce présent chapitre est dédié à l'étude de l'état de l'art sur la qualité des espaces publics et à l'analyse des exemples de la requalification des espaces publics et les places publics au centre-ville en fin de retirer les orientations nécessaires, qu'on va exploiter dans notre intervention prochaine.

Le choix de ces exemples est motivé par l'intérêt porté sur les espaces publics dans les opérations des requalifications des centre villes et plus précisément l'intérêt porté pour redynamiser ces espaces et de rendre plus adaptés aux exigences de nouveaux modes de vie.

1. Qualités des espaces publics, état de l'art ⁽⁶⁹⁾ :

Pendant longtemps, les urbanistes, les architectes, les planificateurs et les chercheurs en urbanisme ont été concernés par la qualité des espaces publics.

Les approches	L'étude
Whyte (Whyte, 1980)	L'étude sur les places publiques de la ville de New York, met en place des observations dans le site qui s'attachent aux qualités spatiales, sensibles et sociales. cette recherche s'est développée à partir d'un travail de terrain centré sur des enregistrements vidéographiques des espaces étudiés, dont les résultats ont intégré le règlement de zoning de la ville de New York.
Lynch (Lynch, 1965)	Les travaux de <i>Lynch (Lynch, 1965)</i> sur la perception des espaces urbains, et la qualité perceptuelle de l'environnement bâti, se fait par l'organisation de ces différentes composantes. Il a ainsi montré les qualités qui peuvent faciliter la lisibilité ; l'identification des éléments à l'aide de noms ou de symboles. Selon Lynch, les trois composantes qui permettent de structurer les « cartes mentales » sont: <i>l'identité, la structure et la signification.</i>
(Ewing. et Clément, 2013),	marquent l'évolution de l'approche de Lynch, en proposant 51 critères de qualité perceptuelle pour les espaces publics, dont 9 critères d'évaluation détaillée sur le niveau théorique et pratique : <i>l'imagibilité, l'emboîtement, l'échelle humaine, la transparence, la complexité, la cohérence, la lisibilité, la connectivité et la propreté .</i>

⁶⁹ Article :À la recherche des qualités du vécu des espaces publics ; cas des places publiques en Algérie, IMANE KAUCHE, AICHA BOUSSOUALIM, Université Mohamed Khider – Biskra, Algérie, 2015

(Boussoualim, 2002, Reiter, 2007),	Il existe de nombreuses interactions entre la morphologie urbaine, le microclimat d'un espace public et le bien être des piétons. L'espace public ne peut en aucun cas être considéré comme un espace résiduel. La variation de la morphologie de ce dernier peut engendrer des variations distinctives sur les paramètres microclimatiques, notamment sur les températures, l'humidité relative et la vitesse de l'air.
(Grésillon, 2010),	a adopté une approche multi-sensorielle qui constitue la base de fondement d'un « urbanisme désirable, le design multi sensoriel des villes permet de créer des ambiances diversifiées, plus confortables, plus attractives, et plus commodes également pour les personnes souffrant de handicapes sensoriels et moteurs. » (Ascher, 2004).
(CERTU, 2005),	cette approche consiste à faire une évaluation qualitative et quantitative des tâches effectuées par les usagers (piétons) au cours de leurs déplacements dans cet espace, à l'aide d'un logiciel nommé Acces.
(Dind, 2012, Shaftoe, 2008),	Dans les espaces publics des quartiers en France,. Selon lui, les quatre principes d'aménagement qui permettent la production des espaces publics conviviaux des quartiers sont : <i>la congruence, la diversité, l'adéquation et l'unité.</i>

Tableau 6 : Qualités des espaces publics, état de l'art. Source : l'auteur

Dans son interprétation sur la qualité, Moser dit :« les exigences de qualité de vie ne sont pas universellement les mêmes. Les besoins d'espace varient d'une culture à une autre et selon la position de l'individu dans le cycle de vie. » (Moser, 2009).

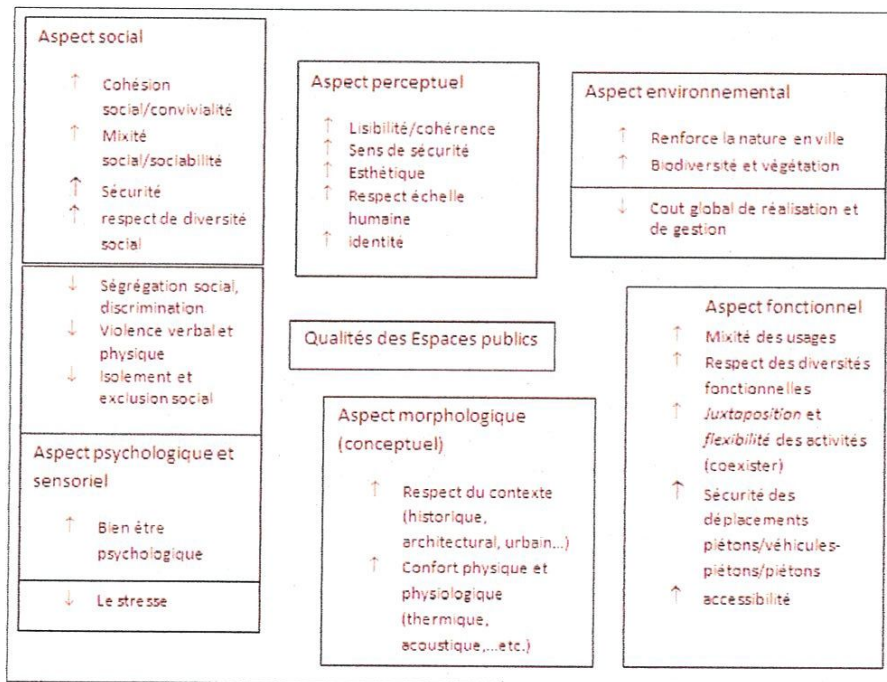


Figure 11 : Les bienfaits des espaces publics de qualité. Source :Lynch.K 1965, Whyte.W 1980, Ewing. R. et Clément .O 2013, Boussoualim. A 2002, Gresillon.L 2010, Dind.P 2012)

2. Premier Exemple : la Place des Arts à Montréal –Canada- :

2.1) Présentation du secteur de la place :

Montréal est reconnue pour son animation, son convivialité, son effervescence culturelle sa créativité tant dans les domaines des arts de la scène et du cinéma que dans les créneaux récréatifs et culturels tel que le multimédia et les arts technologique.



Photo 16 : La Place des Arts, à Montréal, Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Place_des_Arts

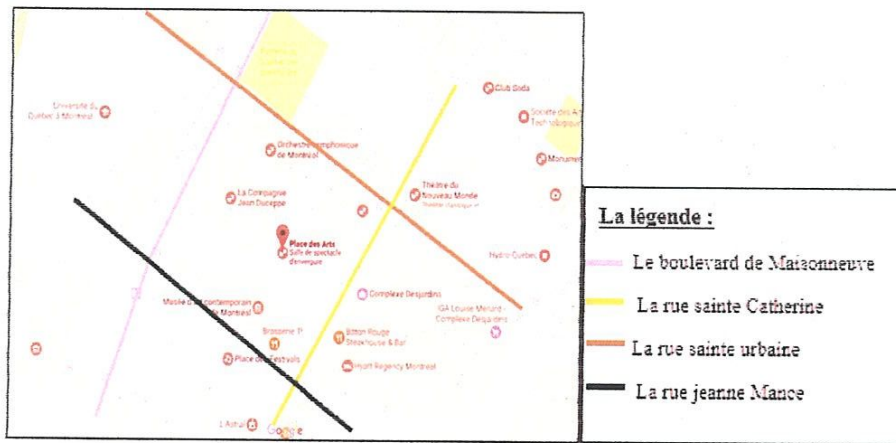
2.2) La situation :

Située au centre-ville de Montréal, au Québec. La place d'arts est située dans le Quartier des spectacles, il est limité par des voies structurants importantes à l'échelle de la ville Montréal : le boulevard de Maisonneuve et la rue sainte Catherine, et les rues saint urbain et Jeanne Mance. Elle est desservie par la station du métro éponyme.

Adresse principale : 175, rue sainte Catherine ouest, Montréal



Carte 1 : situation de la place des Arts, source : Google Earth, 2016



Carte 2 : limitation de la place des Arts par les voies, Source : Google Map, 2016

2.3) Evolution historique de La secteur (place des arts) :

1950 : le projet de la place de l'art naît d'un désir de revitalisation du centre-ville, à l'initiative notamment de Marie Jean Drapeau. On souhaite créer un espace d'envergure consacré aux arts de la scène et associé à la société francophone de Montréal. C'est l'époque de grands complexes de cette genèse comme le Lincoln Centre à New York.

1963 : inaugurée la grande salle (aujourd'hui salle Wilfrid_Pelletier) est courue dès les débuts. Nombre des plus grands artistes, troupes de théâtre et compagnies de danse y présentent leurs performances.

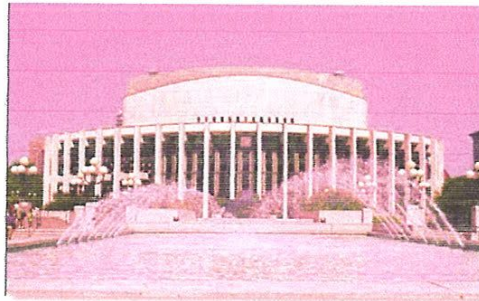


Photo 17 : salle Wilfrid_Pelletier, source : [http://claudio.dupras.com/092place_des_arts%20\(3\)a.jpg](http://claudio.dupras.com/092place_des_arts%20(3)a.jpg)

1978_1992 : La salle Maisonneuve et Port-Royal (aujourd'hui Théâtre Jean Duceppe) sont inaugurées dans le cadre d'expo 67. Le Théâtre du Café de la place (aujourd'hui Théâtre Studio-Théâtre) sert de café-théâtre plus le lieu d'expression de la chanson française tandis que la cinquième salle ouverte.



Photo 18 : Théâtre Maisonneuve,

source:<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Th%C3%A9%C3%A2treMaisonneuve.jpg?uselang=fr>

De plus, la place des arts accueille sur son esplanade nombre d'événements culturels dont les Francfolies et le festival international de Jaz de Montréal, elle sert de résidence l'Orchestre symphonique de Montréal en à l'Opéra de Montréal et aux Grands Ballets Canadiens. Greffée sur l'axe Nord Sud et reliée au palais des congrès, la place des arts forme avec le musée d'art contemporain le plus grand ensemble culturel polyvalent au Canada.

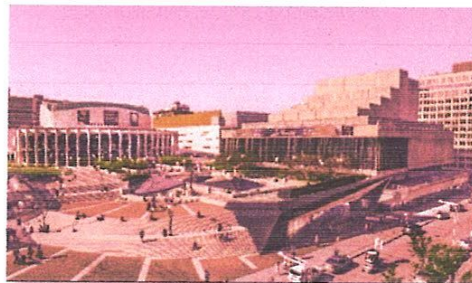


Photo 19 : esplanade de la place des arts, **source :**

<http://www.larouteaccessible.com/uploads/images/77dcc24509ad4554458a40391eb46ae3a7aedf01.jpg>

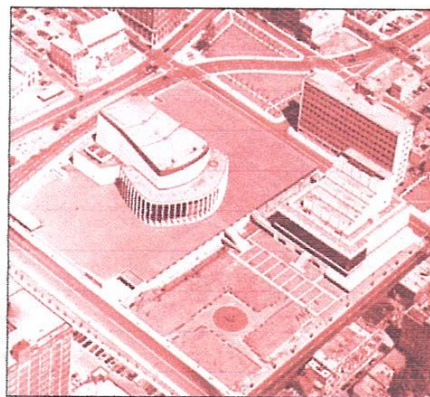


Photo 20 : Esplanade de la place des arts hier, **Source :** Archive

2. 4) activité et fonction du Quartier de Spectacle :

La Place des Arts est un complexe culturel unique au Canada. Elle regroupe cinq salles de spectacles aux caractéristiques techniques distinctes, toutes reliées entre elles par un réseau souterrain : la Salle Wilfrid-Pelletier, le Théâtre Maisonneuve, le Théâtre Jean-Duceppe, le Studio-théâtre Stella Artois et la Cinquième salle.⁽⁷⁰⁾

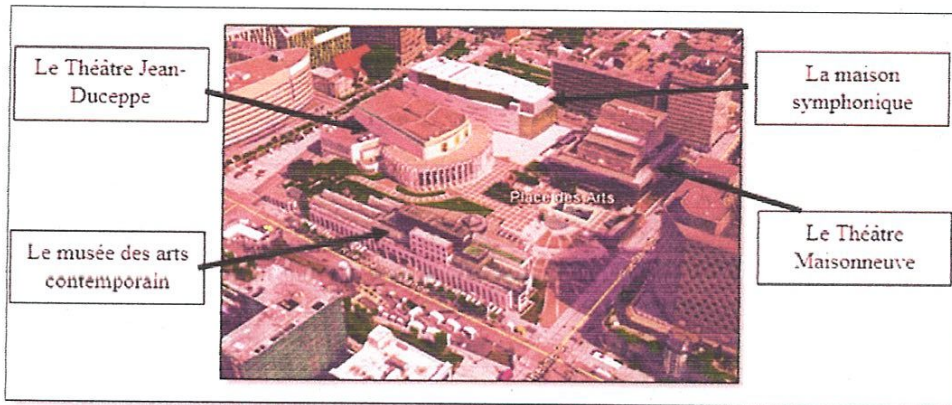


Fig 13 : Esplanade de la place des arts aujourd'hui, Source : Google Earth, 2016

Organisme public, la Société de la Place des Arts est vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle administre cinq salles de spectacles à Montréal ainsi que l'Amphithéâtre de Lanaudière. Lieu de résidence d'organismes artistiques majeurs, la Place des Arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle du Québec.

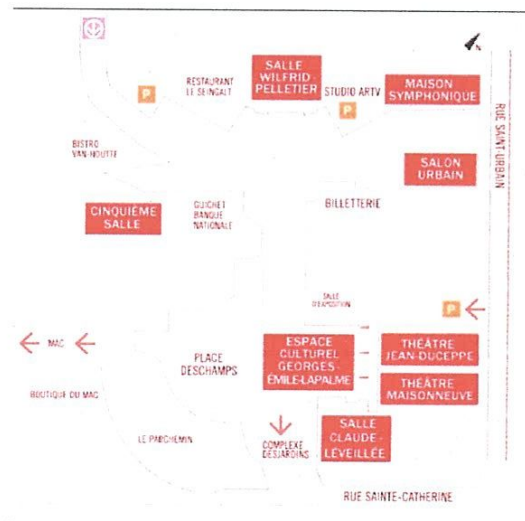


Schéma 6 :Plan de la Place des Arts, source :<http://placedesarts.com/planifiez-votre-visite/plan.fr.html>

⁷⁰<http://www.repertoiredesartistesquebecois.org/detailscomp.asp?comp=58>

Fonctions :

La société de la place du l'art et vouée à la diffusion des arts de la scène. Elle administre cinq salles de de spectacles à Montréal ainsi que l'amphithéâtre de Lanaudière. Lieur de résidence d'organismes artistique majeurs, la place des arts favorise l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et fait la promotion de la vie artistique et culturelle de Québec.

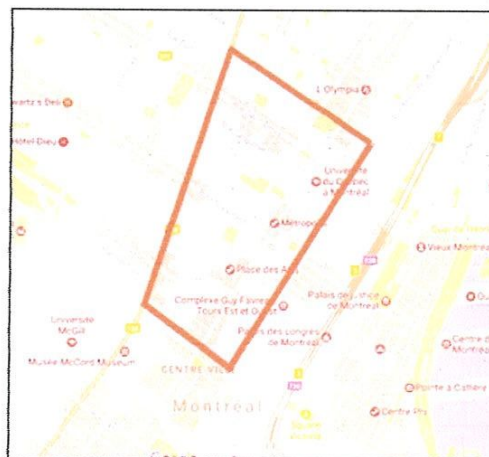
Différentes fonction se regroupent au cœur de quartier : vie communautaire, vie étudiante, vie artistique, lieu de passage, destination internationale. Le Quartier des spectacles est à la jonction de l'économique, du culturel et de l'urbain.

Les activités :

Le mois de juillet est marqué par la tenue d'un événement assez intéressant à Montréal : .c'est dans le cadre du festival que nous aurons encore une fois la chance de nous réunir sou la musique DJ's de renoms, pour ce faire, le festival nous donne rendez-vous l'esplanade de la place de l'art pour deux soirée de concerts. On peut ainsi profiter de plein-air tout en écoutant de la bonne musique. La combinaison parfaite pour faire de belles rencontres.

2.5) la zone d'intervention :

La zone d'intervention ne couvre qu'une partie du Quartier de spectacles, mais il regroupe quelque 58 % des siège de la salle de spectacle et le plus grande partie dessites où se déroulement les grands festivals culturels de Montréal.



Carte 03 : le territoire d'intervention Quartier de spectacles, source : Google Map, 2016

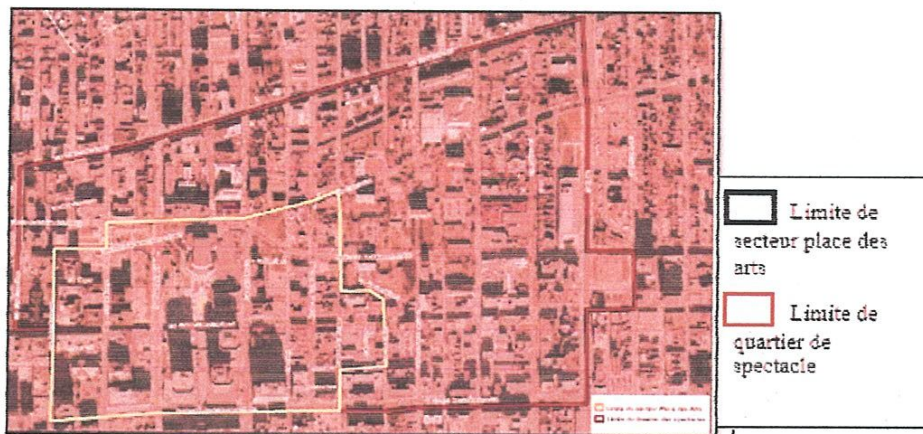
- ✓ Ce choix territorial résulte des considérations suivantes :

Bien qu'il représente déjà un site de choix en période de festivals, le secteur Place des Arts mérite d'être réaménagé afin d'améliorer sa fonctionnalité et sa présence.

Il apparaît indiqué de planifier l'aménagement et le développement du quartier à partir du secteur Place des Arts, en s'appuyant sur la vitalité des secteurs voisins soit le Centre des affaires et le Quartier international.

Ce quartier est caractérisé par la présence de plusieurs et immeubles vacants et de grandes édifices au caractère introverti (place des arts ; musée d'art contemporain ; complexe des jardins), qui contribuent à le déstructurer : Manque d'animation sur rue, Discontinuité commerciale, Place public non encadrées.

D'autre part, le réseau routier issu des grandes opérations de rénovation urbaine des décennies 1950 et 1960, se distingue par des chaussées surdimensionnées et un caractère peu convivial à l'égard des piétons.



Carte 04 : limitation de territoire d'intervention, source :

ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/.../PPU_QDS-PDA.pdf

2.6) atouts et défis de secteur

<u>Atouts</u>	<u>Défis</u>
<p>Une concentration exceptionnelle de salle de d'évènements culturels</p> <p>Une diversité de fonctions qui accroît son intérêt actuel et son potentiel de développement</p> <p>_L'existence d'organismes de concertation</p>	<p>_L'ancrage des activités culturelles et des festivals est soumis aux pressions du marché immobilier et demeure fragile</p> <p>_Il n'est pas planifié et bien réalisé, le développement résidentiel est susceptible de provoquer des conflits avec les activités</p>

<p>bien établis</p> <p>_ plusieurs projets immobiliers en gestation qui pourraient jouer un rôle structurant accru dans le cadre d'une intervention d'ensemble : Adresse symphonique (OSM), site Sainte-Cathrine et Saint-Laurent, les Ateliers de danse moderne de Montréal (LADMMI), maison du développement durable</p> <p>_ deux artères commerciales à fort potentiel ; soit la rue Saint-Catherine et le boulevard saint-Laurent</p> <p>_ Un potentiel de près de 200000 m² de superficie de plancher</p> <p>_ L'élimination d'aire de stationnement de surface</p>	<p>récréatives et culturelles (festivals ; animation des place)</p> <p>_ Des investissements importants ne sont pas réalisés rapidement dans le domaine culturel, Montréal risque de perdre des événements importants voire son statut de métropole culturelle</p> <p>_ L'objectif de la fluidité de la circulation de transites incompatible avec celui de faire du quartier une destination culturelle .la géométrie des principales artères est surdimensionnée et il y'a un important potentiel d'espaces à récupérer à même les chassées, dans le contexte actuel, où l'aménagement urbain des quartiers centraux accorde plutôt la priorité aux piétons et au transport collectif et actif, une révision en profondeur du réseau de voirie s'impose.</p>
--	--

2.7) Orientations ⁽⁷¹⁾ :

Compte tenu des éléments énumérés dans la section précédente, des orientations du Plan d'urbanisme, du Plan de transport, de la Politique de développement culturel et de la Stratégie de développement durable de la collectivité montréalaise, le PPU se fonde sur les trois grandes orientations suivantes :

Orientations	Objectifs	Moyens de mise en œuvre
Orientation 1 : Soutenir et exprimer les vocations	Assurer l'ancrage des festivals dans des lieux publics de qualité	<input type="checkbox"/> Aménagement de quatre nouvelles places publiques de grande qualité au pourtour de la Place des Arts ; <input type="checkbox"/> Prévision d'équipements et d'infrastructures

⁷¹ ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/.../PPU_QDS-PDA.pdf

culturelles propres au quartier et en faire une destination de classe internationale		<p>permettant de raccourcir le temps consacré au montage et démontage des scènes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rétrécissement et réaménagement des chaussées au profit des piétons et des festivaliers ; <input type="checkbox"/> Encadrement des places publiques par la construction sur les terrains vacants de propriété publique.
	Maintenir et développer les fonctions culturelles par des projets immobiliers mixtes	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inclusion d'espaces voués aux activités culturelles dans les nouvelles constructions sur les terrains ou bâtiments de propriété publique ; <input type="checkbox"/> Modification de paramètres réglementaires afin d'exclure les équipements culturels dans le calcul de la densité de construction.
	Développer une signalétique propre au quartier	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuite et déploiement du plan lumière ; <input type="checkbox"/> Installation d'œuvres d'art public permanentes ou éphémères ; <input type="checkbox"/> Élaboration et mise en place d'un éclairage scénographique pour certaines places publiques ; <input type="checkbox"/> Élaboration d'une politique d'affichage particulière au Quartier des spectacles.
Orientation 2 : Faire du quartier, un milieu de vie convivial, équilibré et attrayant	Favoriser la consolidation commerciale	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Élaborer et mettre en œuvre un programme de restauration et d'embellissement des façades sur la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent ; <input type="checkbox"/> Prévoir l'occupation à des fins commerciales du rez-de-chaussée des nouvelles constructions et des bâtiments existants aux abords des places publiques.
	Rechercher l'équilibre des fonctions et occupations pour une meilleure qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inclure des équipements et espaces voués aux activités culturelles dans les nouvelles constructions et les bâtiments existants de propriété publique ; <input type="checkbox"/> Assujettir l'usage « habitation » au pourtour des places publiques à la procédure des usages conditionnels.
	Favoriser l'accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Élargissement des trottoirs et aménagements ciblés

	du quartier	<p>pour sécuriser davantage les traverses piétonnes aux carrefours ;</p> <p><input type="checkbox"/> Mise en œuvre d'un système de guidage dynamique des automobilistes vers les stationnements intérieurs.</p>
	Rechercher une grande qualité d'aménagement, d'architecture et de design	<p><input type="checkbox"/> Promouvoir l'art public dans les aménagements ;</p> <p><input type="checkbox"/> Mettre en place un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable à l'ensemble du territoire visé par le PPU qui, outre des mesures de protection du patrimoine, intégrera des critères relatifs au développement durable.</p>
Orientation 3 : Miser sur le développement durable	Lutter contre les îlots de chaleur urbains	<p><input type="checkbox"/> Plantation d'arbres en bordure des places publiques et sur rue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation de matériaux performants dans la conception des places publiques ;</p> <p><input type="checkbox"/> Incitation à la construction d'édifices respectant les normes LEED, notamment par l'introduction de critères dans le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.</p>
	Favoriser l'utilisation du transport collectif et actif	<p><input type="checkbox"/> Installation de supports à vélo sur les trottoirs, là où ce sera possible, ou en lieu et place de stationnements sur rue ;</p> <p><input type="checkbox"/> Installation de bornes pour le service de location de vélos ;</p> <p><input type="checkbox"/> Développement immobilier aux abords des stations de métro.</p>

2.8) le projet de requalification du secteur :

La zone d'intervention du programme particulier d'urbanisme (PPU) offre **un fort potentiel de développement et de requalification pour l'ensemble de ces espaces libres ou sous utilisés**, qui sont néanmoins utilisés depuis une trentaine d'années par les grands festivals, le **défi actuel consiste à les transformer en véritables lieux urbains**, significatifs et structurant pour la ville tout en soutenant la croissance et l'épanouissement des festivals

➤ *Les grands objectifs :*

_Le projet du Quartier des spectacles dans son ensemble, et le PPU, sur le territoire d'intervention, ont pour objectif :

- Donner aux résidents, aux travailleurs et aux visiteurs **un quartier urbain complet, équilibré, animé et attrayant**, en lien avec les quartiers voisins (plateau Montréal, village gai ; quartier chinois...) par aménagement des espaces publics et **un développement immobilier de très grand quartier**.
- donner aux fonctions et aux activités culturelles et éducatives, à leurs entrepreneurs et à leurs artisans, **un ancrage urbain et une mise en valeur à l'année longue**, par un développement exemplaire, sur les terrains de propriété publique, de projet intégrant les fonctions culturelles et créatrices, par un aménagement dans les espaces publics qui optimise la tenue de grands événements culturels et par l'affirmation du caractère culturels du quartier au moyen de l'aménagement
- donner à Montréal une destination culturelle de classe internationale, en lien avec les autres destinations du centre-ville (vieux Montréal, Vieux-Port, Quartier international, Centres des affaires), afin d'accroître le potentiel de création de richesse du centre-ville montréalais et de renforcer l'image internationale de Montréal.

➤ *Les enjeux de projet :*

_Maximiser les retombées immobilières et économique dans le secteur.

_Accroître la concentration d'éléments culturels dans le Quartier de spectacles.

_Attirer des entreprises des services complémentaires.

➤ *Les scénarios d'aménagement :*

Scénario I :

Faire du Quartier des spectacles la place tournante de l'innovation, de production et de la diffusion culturelle montréalaises :

- Finaliser le projet d'aménagement du quartier des spectacles :
 - _ la place des festivals
 - _ La promenade des Artistes et le Parterre
 - _ L'axe de la rue saint Catherine

Scénario 2 :

Favoriser l'établissement et l'essor d'artistes et d'entreprises culturelles dans le Quartier des spectacles.

Scénario 3 :

Poursuivre l'expérience du Quartier des spectacles dans les secteurs avoisinants :

- Revitaliser la rue sainte-Catherine Est ; entre les rues saint Dominique, et saint-Hubert

2.9) des éléments de composition urbain :

- **Les espaces à récupérer :**

Le défi est maintenant de transformer plusieurs espaces vacants aux abords de la place en véritables lieux urbain, significatifs et structurants pour la ville, tout en permettant que les festivals y poursuivent leur croissance.

Deux concepts dans ce sens :

- ✓ Le concept de « **plateaux des festivals** » un ensemble d'espace publics entourant l'îlot de la place des Arts, la principale destination culturelle de secteur actuellement, dont le caractère « **introverti** » rend cependant le périmètre peu perméable
- ✓ Le concept de « **parcours festivals** », qui assure une relation physique, visuelle et fonctionnelle une continuité et une circulation naturelle et fluide entre ces espaces.

- **Le verdissement :**

Le verdissement apparait également comme un défi et une nécessité sur le territoire, qui compte actuellement peu d'espaces verts et où les festivals, l'une des grandes fonctions motrices, réclament plus de surface minéralisées et considèrent les arbres comme autant d'obstacles à la visibilité des spectacles sur scène

- **Le mobilier urbain :**

Compte tenu de l'utilisation particulière des espaces publics, une réflexion doit être menée quant à la localisation et au design des éléments de mobilier urbain utilitaires et culturel (poubelle, cendriers, colonne d'affichage...)

- **L'éclairage :**

Dans un quartier voué au spectacle, l'éclairage est un élément essentiel ; non seulement à l'intérieur et en façade des salles, mais dans l'aménagement urbain lui-même, où il inscrit cette vocation dans la chair même de la ville.

- **L'art public :**

L'intégration de l'art public à l'aménagement de Quartier des spectacles, doit être prévue dès le part. Dans le secteur Place des Arts, des artistes devront être intégrés au processus d'aménagements des nouveaux espaces publics afin que l'art public soit pris en compte dès la planification de ces espaces.

- **Le patrimoine :**

Plusieurs témoignages bâtis offrant un intérêt patrimonial, qu'il apparait souhaitable et, dans certains cas, essentiel, de préserver et de mettre en valeur.

- **Le canal technologique :**

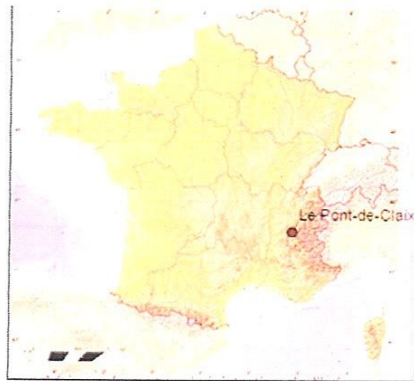
Un ensemble d'infrastructures permanentes d'optimiser l'utilisation des espaces publics à des fins d'événements culturels. D'où l'idée de profiter de l'aménagement des différents espaces publics pour installer, en souterrain, un « canal technologique » reliant ces espaces et offrant, de façon permanente et accessible sur demande, des services d'eau, d'électricité, de câblage de communication et de transmission de données .

3. Deuxième Exemple : La ville de pont de Claix : « projet d'une ville séduisante, active et inventive » :

3.1) présentation de la ville :

Pont de Claix se trouve dans la banlieue sud de Grenoble, capitale des Alpes françaises. Entre le massif du Vercors, à l'ouest, et celui de Belledonne, à l'est, elle est longée par le Drac, rivière qui marque sa frontière occidentale. Cette situation géographique l'a forcée à se développer en longueur, autour notamment de son axe principal, le cours Saint-André. La

superficie de la ville est de 5,6 km et son altitude de 245 mètres.



Carte 05 : Géolocalisation sur la carte : France, Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/>

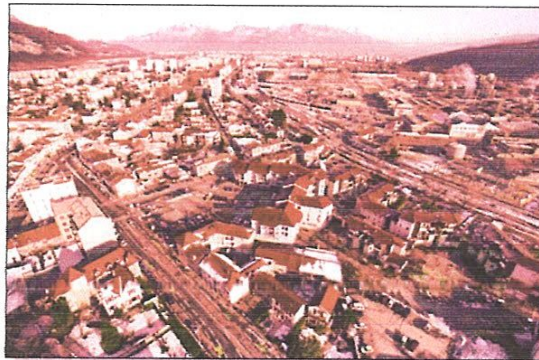


Photo 21 : La ville de pont de Claix, Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/la-ville/population-et-g%C3%A9ographie>

_ la commune de pont de Claix qui compte aujourd'hui 11152habitants a vu son développement urbain freiné, même qu'elle reste un bassin d'emploi important, elle perd les habitants pour les élus, il était impérieux de se projeter sur la ville.

_ Aréfléchtit des 2009 à un projet pour la ville qui projette pont de Claix dans 20Ans et la transformerait en : logement, équipement, cadre de vie, et transports, engagé depuis des années dans l'élaboration de son projet de ville, pont de Claix fait le constat de la richesse de son potentiel de renouvellement, de rayonnement ainsi que de sa aux dynamiques métropolitaines à L'œuvre.

Elle d'ores et déjà, une vision bien établie de l'avenir qu'elle envisage pour son territoire et ses habitants, en lien étroit avec le projet métropolitain entend constituer une pièce importante.

3.2) Les fondements et les objectifs de la réflexion :

Les spécificités historiques, environnementales et paysagères ancrent solidement la dynamique de renouvellement urbain engagée par pont de Claix. Chaque projet de construction et d'aménagement contributif de cette dynamique devra concourir, à rendre la ville plus attractive et séduisante, tout en favorisant une meilleure cohésion urbaine et sociale.

La ville future doit permettre de mieux répondre aux besoins et aspiration de ses habitants, en offrant une plus grande proximité et des rapports intimes avec la nature, par une présence du végétal et de l'eau accrue au sein des espaces publics, et privés. Elle doit être en mesure de faciliter la marche et la pratique du vélo au quotidien, d'offrir des espaces récréatifs et de détente proches des lieux d'habitat.

3.3) Les composants du projet urbain de la ville :

Pour mettre en œuvre ces objectifs, quatre grands espaces sont identifiés comme les supports prioritaires des projets novateurs qui viendront incarner le renouveau de la ville. Les quatre grands espaces de projet moteurs :

a) La centralité nord :

Il porte l'ambition d'accompagner l'émergence d'une nouvelle centralité urbaine au nord de la commune, complémentaire au centre-ville, il est prévu que ce projet urbain mixte s'appuie notamment sur la création d'un pôle culturel et de loisir (cité des arts et des sciences ,....) d'un pôle d'échanges multimodal en lien avec le prolongement de la ligne de tram A. et le nouveau quartier résidentiel .

b) Le quartier ouest :

Il vise à améliorer le fonctionnement et l'image du quartier, en lien avec le développement de la ceinture verte et la valorisation des friches urbaines (site Becker) .

c) LE centre-ville :

Doit favoriser la redynamisation du cœur de ville historique et le renouvellement de son image ; notamment par la requalification des espaces publics.

d) Les papeteries :

Constituent une friche industrielle bénéficiant d'une localisation stratégique à l'articulation des territoires du sud de la métropole. Cet espace à haut potentiel pourrait être le support

privilegié d'un projet à inventer autour de la valorisation de son histoire singulière, ainsi que de son patrimoine bâtie et naturel.



Carte 06 : plan d'intention général du projet urbain, Source : www.ville-pontdeclaix.fr/sites/default/files/Pdf/INTA/inta_pdc_light.pdf

3.4) Le centre-ville : « Requalification des rues et places de centre-ville » :

- ✓ Malgré une bonne dynamique et diversité commerciale, les espaces publics et bâtie du centre-ville de pont de Claix sont aujourd'hui relativement vieillissants. Le centre-ville doit répondre aux problématiques de transit des véhicules tout en assurant un rôle de centralité urbaine. Justification des choix retenus pour ces secteurs, les orientations du projet visent à favoriser la redynamisation du cœur de la ville historique et le renouvellement de son image par la requalification des espaces publics et les soutiens à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat.
- ✓ Les rues, les places, les jardins et les squares sont par excellence le lieu des échanges, des rencontres et doivent offrir à chaque habitant le bien-être qu'il est en droit d'attendre : qualité, convivialité, calme, propreté.....Etc. L'espace public qui est un bien commun doit pouvoir être partagé par tous, où la nature a toute sa place.

3.4.1) Les objectifs du projet :

✓ Objectif général :

Le projet a pour l'objectif de valoriser et d'affirmer cet espace de centralité à l'échelle de la ville et de la métropole, notamment par la requalification des espaces publics :

- Rendre plus attractif et fonctionnement de centre-ville.
- Articuler les différentes modes de déplacement (Bus, tram ...).
- Intégrer les axes de développement urbain et paysage engagé par la politique municipale (ville dynamique et culturelle).
- Agir sur le développement durable et la biodiversité.

✓ Objectif particulières :

- Réaménager la grande place de centre-ville et homogénéiser l'occupation du domaine public.
- Valoriser les entrées de villes et conforter les liaisons entre les différentes espaces.
- Harmoniser et hiérarchiser les espaces, réorganiser le partage de la voirie.
- Renforcer l'attractivité commerciale.
- Ramener la nature en ville, améliorer le cadre de vie et les ambiances de chaque secteur.

3.4.2) Les intentions du projet :

- ✓ Le projet touche plusieurs espaces majeurs du centre bourg, il est lié à **une réflexion sur les espaces piétonniers**, le plan de circulation et le stationnement en relation avec l'arrière du tramway dans la zone d'étude. Sa mise en point a été réalisée après consultation des besoins et avis des habitants, ainsi que des commerçants
- ✓ Le « cœur de vie » devient un espace partagé et animé : zones apaisées ou se rencontrent automobilistes, piéton, cycles ;... **espace public destinés à divers usages et activités (marché, terrassés, détente, ...)**.
- ✓ Les aménagements urbains s'appuient sur les espaces publics existants mais aussi sur le réaménagement des espaces structurants le centre bourg, leur restructuration s'établit à partir d'une gamme de matériaux et de mobilier urbain définie pour l'ensemble du centre Bourg et pouvant être repris sur l'ensemble de la commune. **L'objectif est d'obtenir un ensemble « centre bourg » cohérent et valorisé, relié aux quartiers environnant et matérialisant le cœur de la ville.**

- ✓ La mise en valeur des espaces publics participe à la revitalisation de l'ensemble du centre Bourg qui inclut de nombreux projets urbains : accueil de pôle emploi, réaménagement et valorisation de la mairie, requalification du Parc Borel et du château d'eau, naturalisation du centre-bourg en lien avec la ceinture verte... Etc.

3.4.3) Les orientations des aménagements urbains :

- ✓ Réaménager les grandes places du centre-ville en « cœur de ville apaisé » et redonner la place au piéton : espace public devant la mairie (place 8 Mai 1945) Valorisé en place piétonne et renforcé par une présence marquée du végétal.
- ✓ Faire entrer la nature en ville par réaménagement du parc Borel, porte d'entrée de la réserve naturelle régionale des îles du Drac, en renforçant, le long de canaux, les continuités vertes inscrites dans le projet de ceinture verte.
- ✓ Accompagner la mutation qui s'opère à la frange de ce périmètre, dans une logique de conservation du bâti ancien existant et renforcer le lien fort qui unit les habitants au centre-ville historique, dont le pont Lesdiguières, une des « Sept merveilles du Dauphiné », est emblématique.
- ✓ Articuler les différents modes de déplacement au sein de cette zone de rencontre, située au croisement des trois grands axes qui desservent les branches sud de la future métropole.

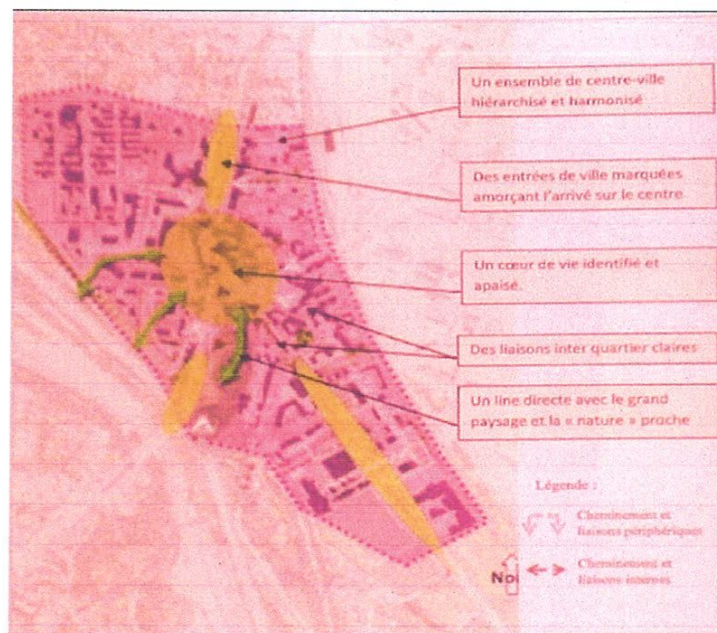


Schéma 07 : composition urbaine, Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projet/centre-ville>

3.5) _ Scénario d'aménagement par secteur / centre-ville :

Réaménagement de secteur mettent en lieu les différentes places publics ouvrant le parc Borel sur la ville, le tout dans l'ambiance urbaine et paysagère de qualité ou les voiture est modérée, ou le piéton à tout ça place.

Scénario retenu : centre-ville « aires piétonnes, plateaux piétons/ zone de rencontre ».

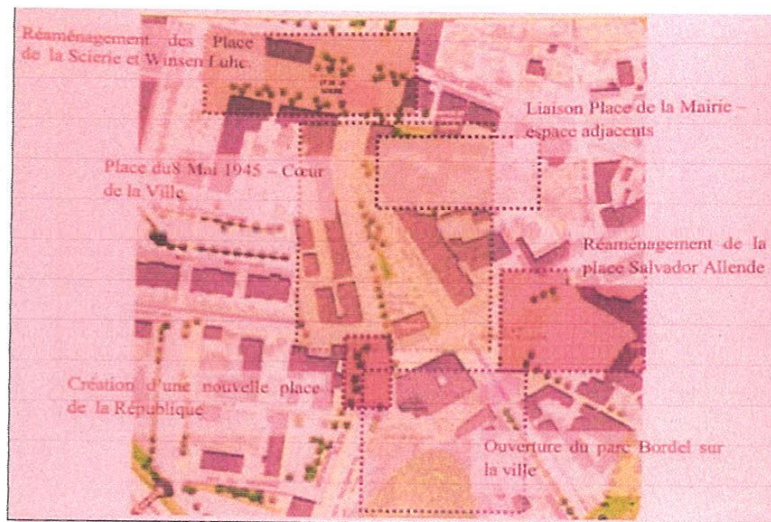


Schéma 08 : scénario centre-ville « Aire piétonnes / plateaux piétons / zones de rencontre »,

Source : <http://www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projet/centre-ville>

Un modèle de l'aménagement des espaces publics du centre-ville :

- ✓ **« Place de 8 Mai 1945 Cœur de la ville »**
- La perspective offerte sur la mairie à travers un « cône de vue » perméable depuis le centre de la place.
- espace minéral devant la marie proposant des d'eau et de lumière la mettant en scène.
- espace « végétalisé » ouvert et guidant les perspectives.
- esplanade piétonne minérale et ouverte permettant le passage des convois exceptionnels et offrant un bel espace pour les terrasses, les manifestations
- marquage de l'espace et mise en valeur des façades commerciales par le traitement des revêtements de sol, l'éclairage.
- Ensemble de stationnement supprimé (hors livraison et arrêts minutes) pour conserver une fluidité de la circulation.
- stationnement report en périphérie.

4. Positionnement épistémologique :

D'après l'étude des deux exemples (la ville de Pont de Claix, France et la ville de Montréal, Canada), nous pouvons tirer quelque orientation concernant la requalification des espaces publics (place public) :

- ✓ Adapter l'espace public du centre-ville pour qu'il soit pratique, fonctionnel, accessible et plus confortable, à travers son offre diversité d'espace public innovant.
- ✓ Tenir compte des caractéristiques de chaque espace, en composant avec le tissu urbain et le paysage, en jouant sur les spécificités urbaines de chaque espace requalifié,
- ✓ Intégrer des nouveaux éléments tels que l'eau, l'éclairage, le mobilier urbain ou la végétation offre une diversité d'approches et de travail sur les fonctions et ambiances recherchées pour les espaces publics
- ✓ Un aménagement adéquat des espaces publics et une offre immobilière de très grande qualité contribuent à l'animation, l'attractivité et la fréquentation des espaces publics
- ✓ Mettre en valeur les espaces publics du centre-ville à travers des espaces publics extraordinaires doit :
 - Avoir des usages et des activités (ils doivent être vivants, proposer des services utiles à la population et représenter un intérêt public)
 - Être accessible et assurer une liaison entre les hommes (promouvoir une circulation libre dans un espace donné, pour y entrer, y évoluer et en sortir)
 - Constituer des lieux de sociabilité accueillante, adaptés aux besoins de quartiers et qui facilitent le dialogue et les mixités générationnelle et social
 - Développer les notions de confort et de plaisir : des espaces agréables, où l'on peut s'asseoir, déambuler librement, profiter d'un peu de verdure, d'un peu d'ombre et en toute sécurité

Conclusion de la partie :

Cette partie nous a permis de mettre le point sur les différents aspects des espaces publics.

L'espace public est un endroit ouvert à tout le monde, constitue la matrice de la ville, et participe à sa structure et à son fonction. La requalification, c'est mettre l'accent sur les relations spatiales, sociales et fonctionnelles qui s'établissent dans cet espace dans un contexte, urbain donné, se trouve en évolution permanent. C'est un espace polyvalent et très dépendant des pratiques urbaines sur les territoires attenants.

Analyse des places publiques dans son contexte urbain large et son cadre urbain précis nous permettra de tirer, en référence aux théories et orientations retenues depuis la partie théorique « des connaissances utiles à l'action » d'agir sur cet espace.

Après avoir compris les enjeux, les dimensions de l'espace public et plus spécialement la lecture, la forme, et les usages de la place correspondant aux phénomènes qui déterminent pour nous tous l'ambiance, toutes ces informations vont être exploitées pour analyser les places publiques du cas de l'étude «Guelma».

DEXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE

Introduction de la partie :

L'espace public est un endroit ouvert à tout le monde, constitue la matrice de la ville, et participe à sa structure et à son fonctionnement. Le requalifier, c'est mettre l'accent sur les relations spatiales, sociales et fonctionnelles qui s'établissent dans cet espace dans un contexte urbain donné, se trouve en évolution permanente. C'est un espace polyvalent et très dépendant des pratiques urbaines sur les territoires attenants.

Dans cette partie analytique, l'approche proposée « l'analyse et le diagnostic des places publiques de la ville de Guelma » consiste à traiter l'espace public comme un système d'éléments évolutifs porte à la fois les propriétés systémiques de territoire dans lequel il s'emboîte et les propriétés systémiques propre à lui.

L'analyse de l'espace public dans son contexte urbain large et son cadre urbain précis, nous permettra de retirer en référence aux théories et orientations retenues depuis la partie théorique « des connaissances utiles à l'action » d'agir sur cet espace.

Pour cela des propositions d'intervention qui d'établissent sur une définition des enjeux, des stratégies et des objectifs, seront représentées dans un scénario d'aménagement dans le cadre d'un projet urbain portera des réponses sur la requalification des places publiques de la ville de Guelma

CHAPITRE 1 : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DU PERIMETRE COMMUNAL DE LA VILLE

Introduction :

En premier lieu, nous allons présenter la ville de Guelma en générale et en deuxième lieu, nous allons analyser le périmètre communal et faire le diagnostic afin de détecter les points faibles et les points fort.

1. Présentation de la ville de Guelma :

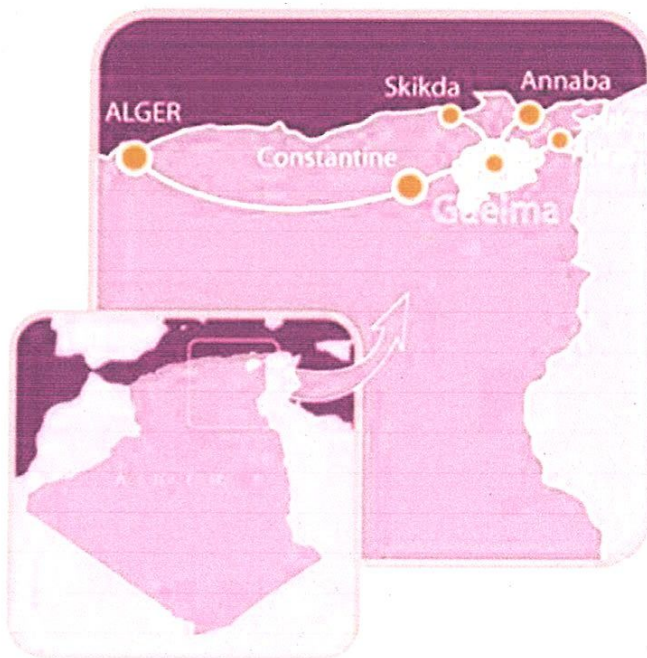
Guelma est une Ville agricole, située au Nord-est de l'Algérie, elle occupe une position médiane entre le Nord du pays, les hauts plateaux et le Sud.

Elle compte une population de 524 443 habitants (2014) avec une superficie totale de 4101 km².

1-1. Situation de la ville :

Ville de l'Est Algérien, Guelma est située au nord-est de l'Algérie, à 60 km de la mer méditerranéenne, à 100 km de la métropole Constantine et à 150 km de la frontière tunisienne. Elle est limitée par pas moins de six wilayas qui sont :

- *Au nord par Annaba, Skikda et Taref*
- *Au sud par Oum El-Bouaghi*
- *A l'est par Souk-Ahras*
- *Et enfin par l'ouest par la métropole Constantine*



Carte n7 : La situation de la ville de GUELMA

La source: <http://www.univguelma.dz/news/IMAGE2008/Informations.htm>

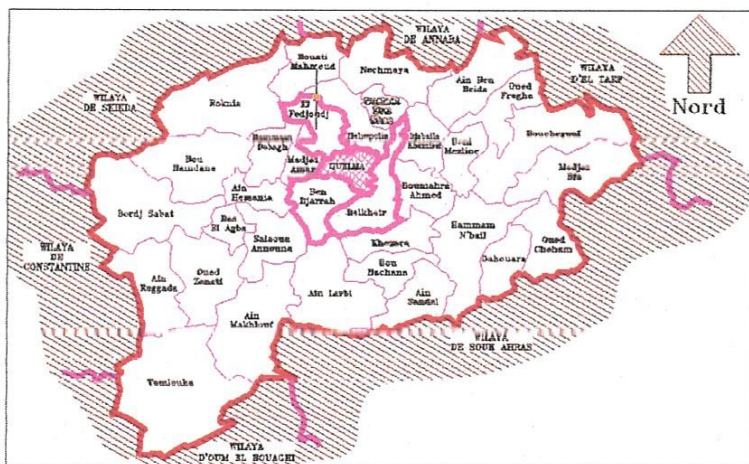
1.2 La situation de la commune de Guelma :

Localement la commune de Guelma profite d'une position géométrique centrale par rapport à ses plus importants centres (Oued Zenati et Bouchegouf), elle s'étend sur une superficie de 44 Km² entre les berges d'Oued Seybouse au nord et le mont de la Mahouna au sud.

Administrativement la commune de Guelma est limitée :

- AU nord par les communes d'El Fedjoudj et Héliopolis
- Au sud par la commune de Bendjerrah
- A l'est par la commune de Belkheir
- A l'ouest par la commune de Medjez-Amar

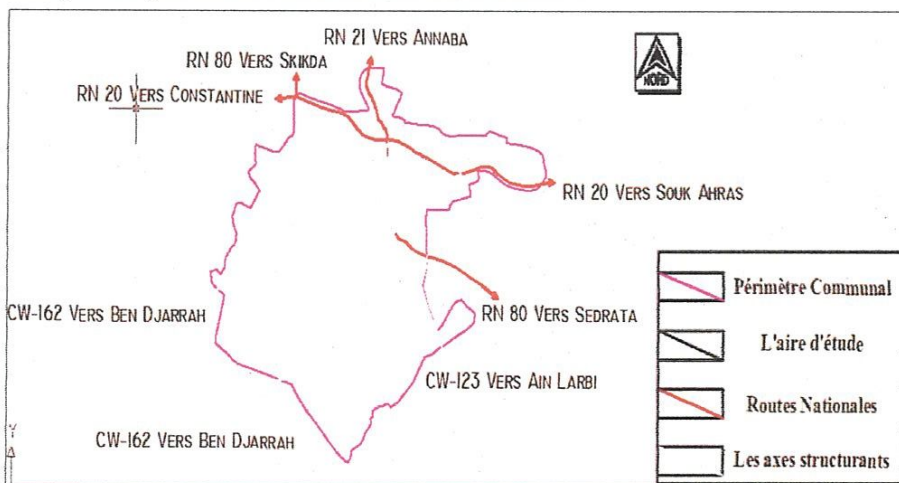
Elle a été érigée en commune mixte en 1854, puis en chef-lieu d'arrondissement (Daïra) en 1858, avant d'être promue chef de wilaya en 1974.



Carte n 8: la situation de la commune de GUELMA

La source : DUC de Guelma, PDAU de la commune de Guelma

2. Analyse du périmètre communal de Guelma :

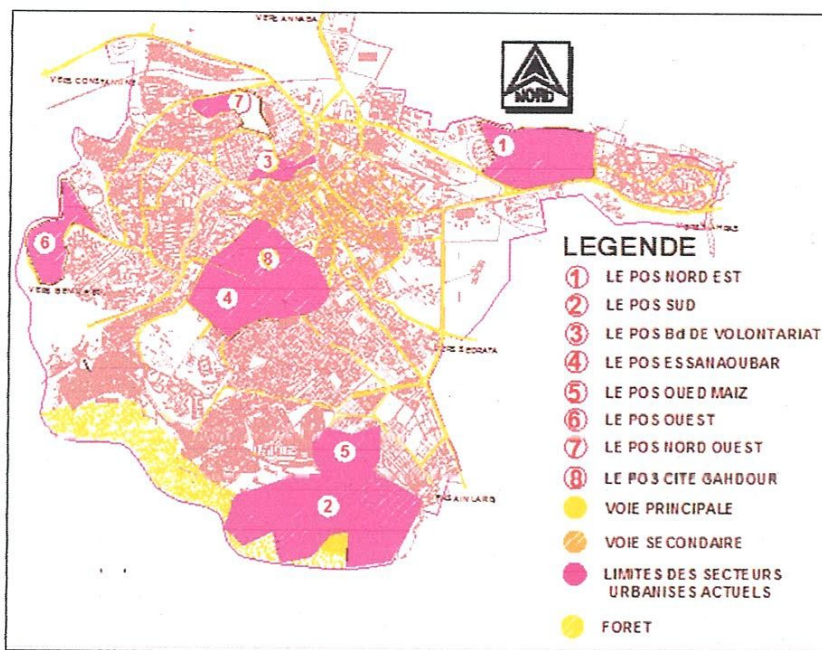


Carte n° 9: les axes du périmètre communal de GUELMA

La source : DUC de Guelma, PDAU de la commune de Guelma

Le périmètre communal de la ville de Guelma est accessible par plusieurs axes tel que :

- Les routes nationales (RN 20, RN21, RN 80)
- Les axes (CW 123, CW 162)



Carte n° 10:composition du territoire communale de GUELMA

La source :DUC de Guelma 2010

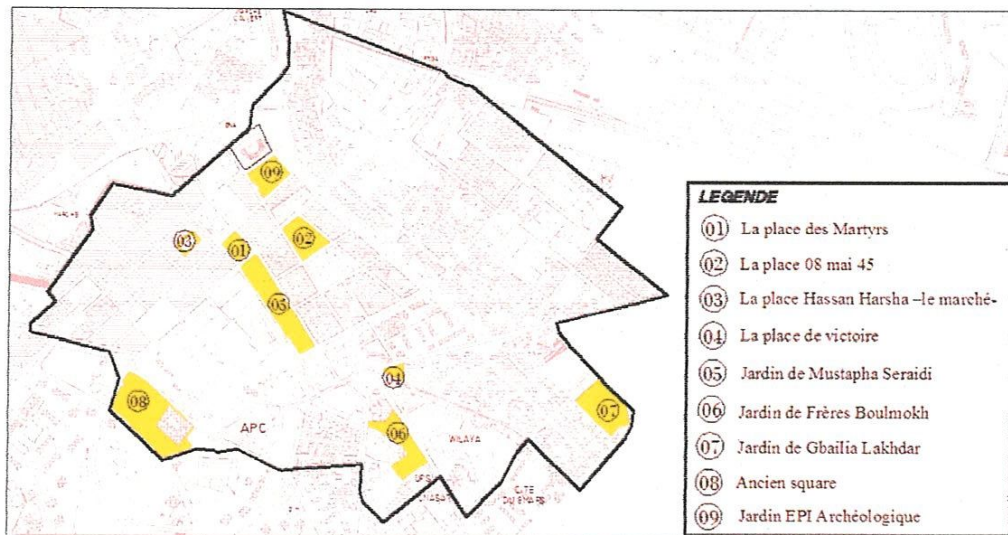
Diagnostic du Territoire de la ville :

Thématique	Analyse	Diagnostic	
		Atouts	Faiblesses
POPULATION	Nombre de population Totale : 132 947 hab ; 26% de la pop totale	/	le déséquilibre dans la répartition des habitants entre les milieux urbains, Ceci s'est traduit par une forte pression démographique sur les principaux centres
	-Population Zone éparse : 927 -Population A.C.L : 132 020 hab,	/	Le déséquilibre dans la répartition spatiale des populations et des principaux équipements et services
	Répartition de population urbaine par tranche d'âge : ✓ 5-14 :25.05%	Jeunesse importante ; orientant les prérogatives	/

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 15-34 :38.43% ✓ 35-49 :22.61% 	d'amélioration du cadre de vie vers une mise en place de dispositifs particuliers afin d'accompagner cette tranche de population.	
LES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES	Ce potentiel est constitué de SITES HISTORIQUES qui se trouvent encore à l'état vierge : - <i>Théâtre romain-Muraille de la caserne-Des bains maures Bains romains-Mosquée El Atik-Site de djebel Halouf-Cimetière de bordj hmeme</i>	une partie de richesse patrimoine historique qui sont des vestiges datant de l'époque (<i>préhistoire, phénicienne, romaine, latine,... etc.</i>)	/
POTENTIALITÉS CULTURELLES	La maison de la culture ; Musée d'antiquité à l'intérieur du théâtre romain ; Le théâtre municipal ; Le Palais de la culture et d'exposition. Mémorial qui abrite le musée régional du moudjahid. Les monuments historiques, Parc de loisir scientifique.	Ces équipements peuvent donner une réelle dynamique à l'activité touristique.	/
INFRASTRUCTURE TOURISTIQUE	Hôtel Mermoura (144 Lits); Hôtel nedjma (27 Lits); Hôtel La Couronne (30 Lits); Hôtel Tarek (25 Lits); Hôtel EL KARAMA (16 Lits)		Manque d'infrastructure touristique
RESEAU ROUTIER	Le réseau routier est de type radial les routes nationales (<i>la RN20 ; la RN80 et la RN21</i>) et les chemins de wilaya (<i>CW 162 et CW 123</i>) convergent vers la ville de Guelma. <u>RN 20 (Guelma-Constantine):</u> 8.500 Km <u>RN 21 (Guelma-Annaba):</u> 2.000 Km	-Le territoire communal de Guelma est bien accessible -Le réseau routier est de type radial, toutes les routes nationales (<i>la RN20 ; la RN80 et la RN21</i>) et les chemins de wilaya (<i>CW 162 et CW 123</i>) convergent vers la ville de Guelma. -le réseau routier se trouve en bon état surtout pour les routes national	/

		(100%) et les chemins de wilaya (80%).	
<i>space Public structurant</i>	<p><u>Les places publiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La place d'Abdi Mabrouk (centre-ville de Guelma) • La place d'Hassan Harsha (ancien centre-ville) • La place de la Résistance (près de l'ancienne Gare) • La place de 8 mai 45 (au cœur de centre-ville) • La place de l'Indépendance (au cœur de centre-ville) • La Place de Bayaà Rasso Saddak (Cité Amir) • La place des Martyrs (19 Juin) • Ancien Square (en face de l'ancienne caserne) 	<p>Dans le territoire communal on remarque un Dominance des places publiques et jardins dans le centre-ville qui l'endroit où se déroulent des différentes activités commerciales, sociales, culturelles ... etc.</p>	<p>-les places et ne sont pas exploitées convenablement. -Manque de fluidité, une difficulté de déplacement (piétonne et mécanique), et problèmes de stationnement. -pollution, absence de la dimension verte et de mobilier urbain -c'est que les gens qui fréquentent les places de centre-ville sont des hommes qui viennent des différents quartiers de la ville, -la majorité des usagers fréquentent le centre-ville pour faire du shopping et utilisent la place comme lieu de repos. -plusieurs places publiques détournements de leurs fonctions d'origine (circulation, commerce, récréative et détente...). elles se présentent sous forme d'un espace vide de circulation seulement. -l'existence de quelques pratiques commerciales informelles, comme la vente de téléphones mobiles, de fruits et légumes</p>
	<p><u>Les Jardins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jardin de Gbailia Lakhdar (cité Agabi) • Jardin Frères Boulmokh (centre-ville)) • Ancienne Square • Jardin Mostapha Seraïdi (au cœur de centre-ville (en face de l'ancienne Caserne) 		

Tableau n 7: Diagnostic du Territoire de la ville, source : auteur



Carte n 11: les espaces publics structurants de la ville De Guelma. Source : l'autour

3. Les enjeux :

- ✓ Renforcer la vocation multifonctionnelle de l'aire d'étude dans les dimensions culturelle, commerciale, et loisir.
- ✓ Valoriser l'image et la qualité de vie de l'aire d'étude.

Conclusion :

Après l'analyse du périmètre communal de Guelma, une autre analyse des places publiques structurantes dans l'aire d'étude est obligatoire afin de tirer les caractéristiques physiques de ces espaces.

CHAPITRE 2 : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE L'AIRE D'ETUDE (ZOOM SUR LA ZONE D'ETUDE)

Introduction :

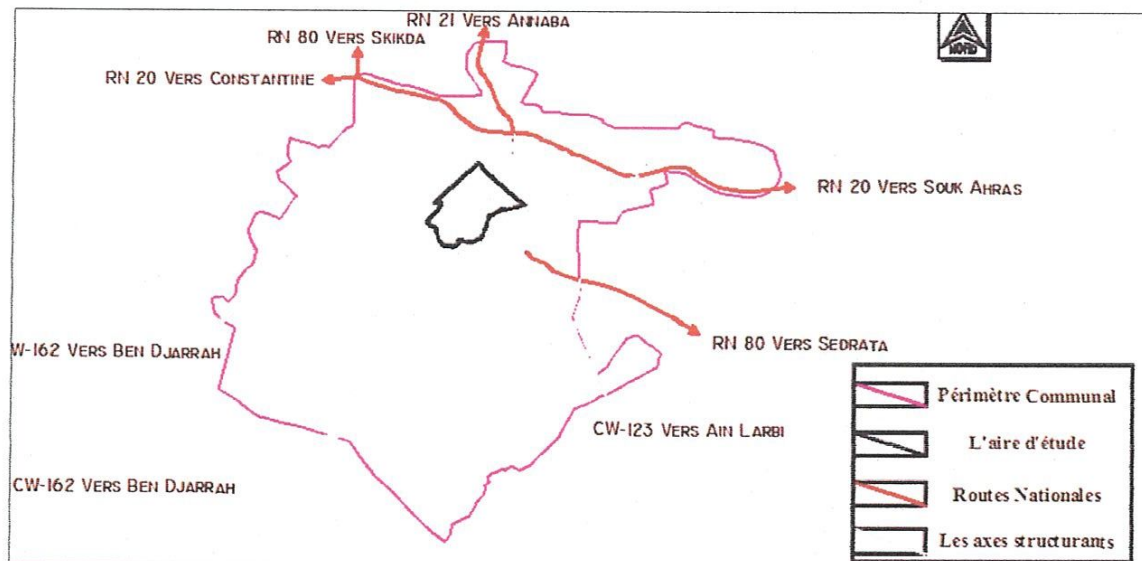
Dans ce chapitre, nous allons délimiter l'aire d'étude et de l'analyser, après nous allons essayer de présenter et d'analyser quelques places publiques structurantes de l'aire d'étude

Cette analyse concerne une zone dans l'aire d'étude sur laquelle notre intervention sera faire. Le choix de cet espace revient à l'importance de son emplacement dans l'aire d'étude. De ce fait l'intervention sur cet espace pourra éventuellement influencer d'une manière ou d'une autre l'avenir de la ville

Cette étude permettra d'appréhender les caractéristiques spatiale et sociales propre à cette zone. Une lecture spéciale et paysagère nous permettra de comprendre l'identité de cette espace en déterminant ses composantes, ses éléments constitutifs et son mode d'organisation. La lecture urbaine et sociale nous permettra aussi de cerner les différents activités et usages qui déroulent dans cette zone et qui influencent sur son fonctionnement pour qu'on arrive enfin à établir le tableau d'AFOM

1. Délimitation de l'aire d'étude :

Après le diagnostic de territoire communal de Guelma, on remarque la dominance des places publiques au centre-ville, donc on va essayer de délimiter l'aire d'étude comme suit :

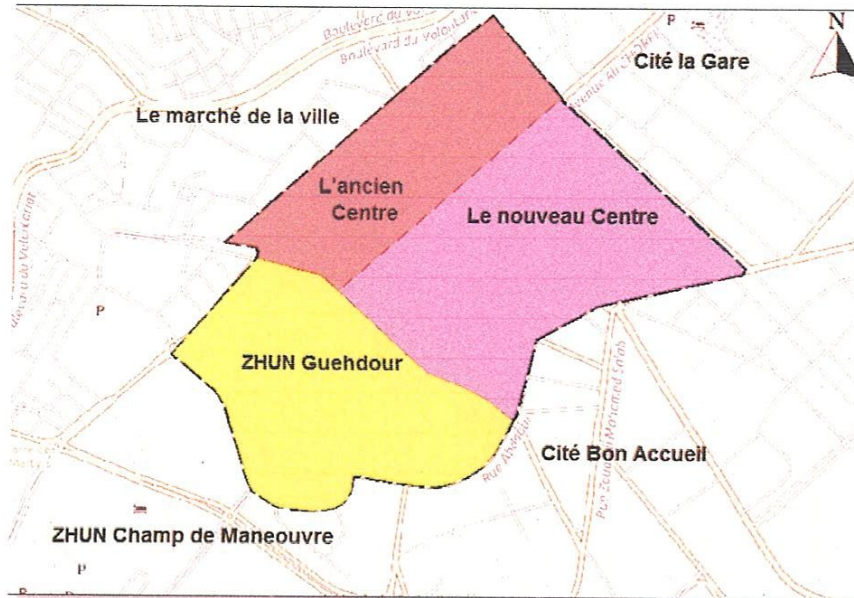


Carte n 12: Situation de l'aire d'étude par rapport au périmètre communal, source :Auteur

L'aire d'étude occupe sur le plan géographique une position centrale par rapport au périmètre communal de la ville de Guelma, ce dernier est accessible par plusieurs axes tel que :

- Les routes nationales (RN21, RN 80)
- Les axes (CW 123, CW 162)

Notre aire d'étude concerne une partie du centre-ville et une partie de la ZHUN Guehdour; il est délimité :

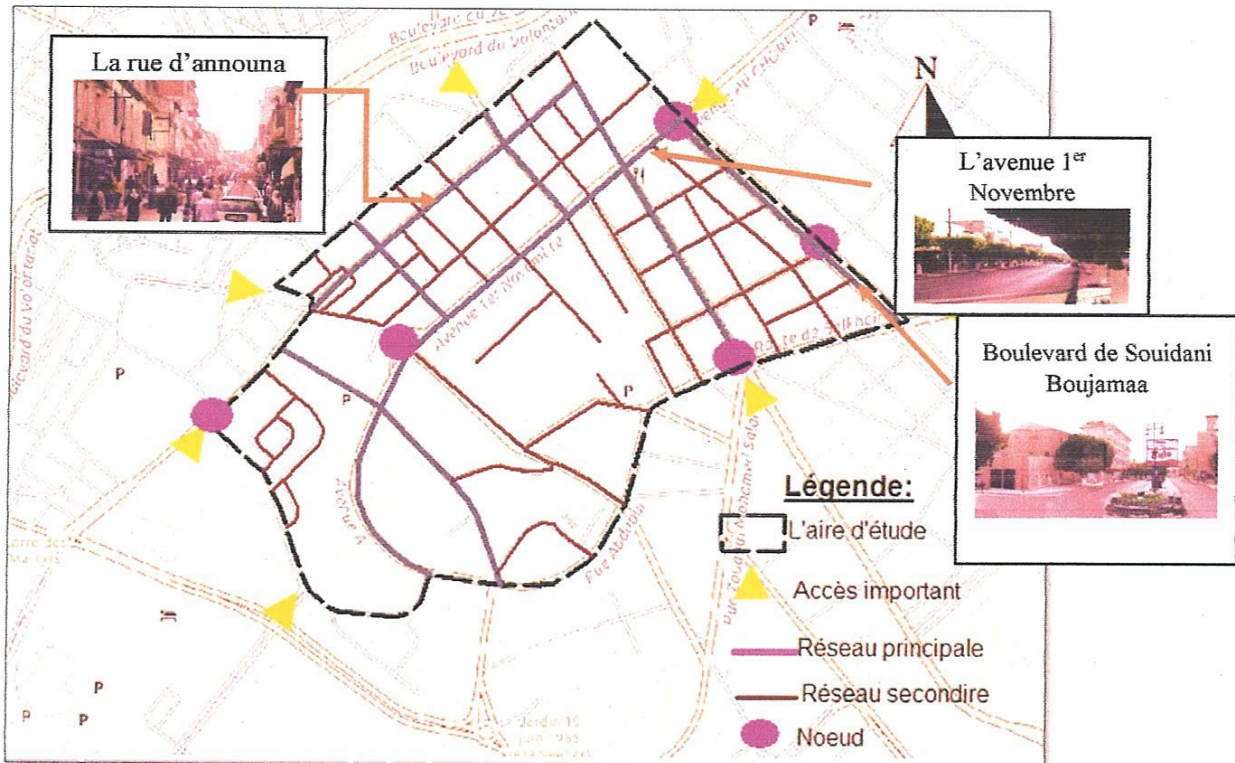


Carte n 13 : Composition de l'aire d'étude et l'environnement immédiat, source :Auteur

- *A l'Ouest* par le marché de la ville
- *Au nord* le quartier de la gare
- *A l'Est* par la cité du « du bon accueil »
- *Au Sud* par la ZHUN champs manoeuvre.

2. Détermination des espaces publics structurants de l'aire d'étude :

2.1- Le réseau viaire :

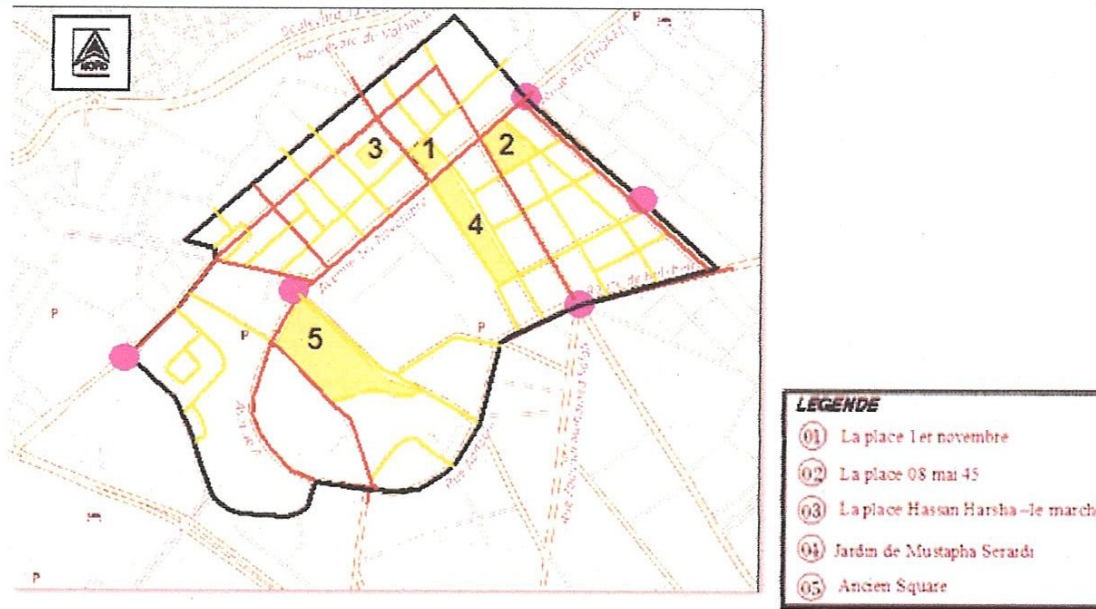


Carte n° 14 : Les voies structurantes du centre-ville de Guelma, Source : Auteur

La trame viaire du site est structurée en damier, elle caractérise par des voies bien hiérarchisés qui dessinent l'aire d'étude :

- Le réseau principal : L'existence des grands axes de l'entrée et sortie de l'aire d'étude vers l'Est, l'Ouest et le Nord.
- Ces grands axes, comme *la rue du 1er novembre*, *la rue d'Announa* et *le boulevard Souidani Boudjmâa* constituent la trame de tracé de la ville.
- Le réseau secondaire : permet de mettre les grandes lignes de structuration des îlots de formes régulières.
- Un nombre important des nœuds marquent les intersections de ces voies.
- Diagnostic : malgré que l'aire d'étude se bénéficie d'une trame viaire structurante, large et organisée, il souffre d'une grande congestion circulaire et un encombrement très marqué, due à la concentration des différentes activités et la présence du commerce

2.3 - Les espaces publics structurants de l'aire d'étude :



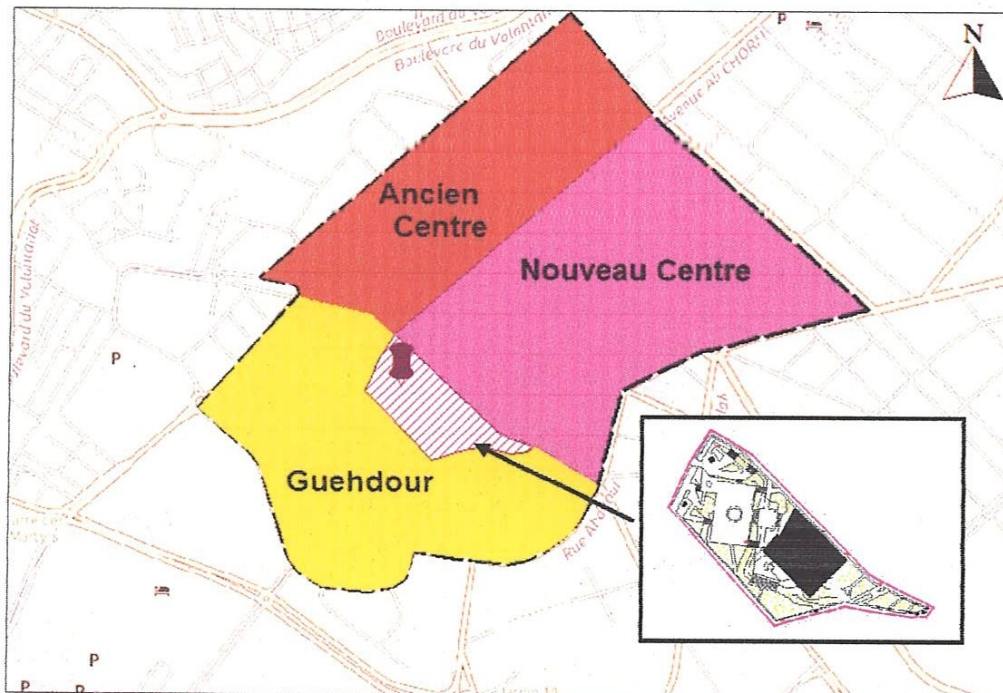
Carte n 15: les places publiques structurantes de l'aire d'étude. Source : l'auteur

3. Analyse de quelques places publiques structurantes de l'aire d'étude :

1. Analyse et diagnostic de la zone d'étude (Terrain) :

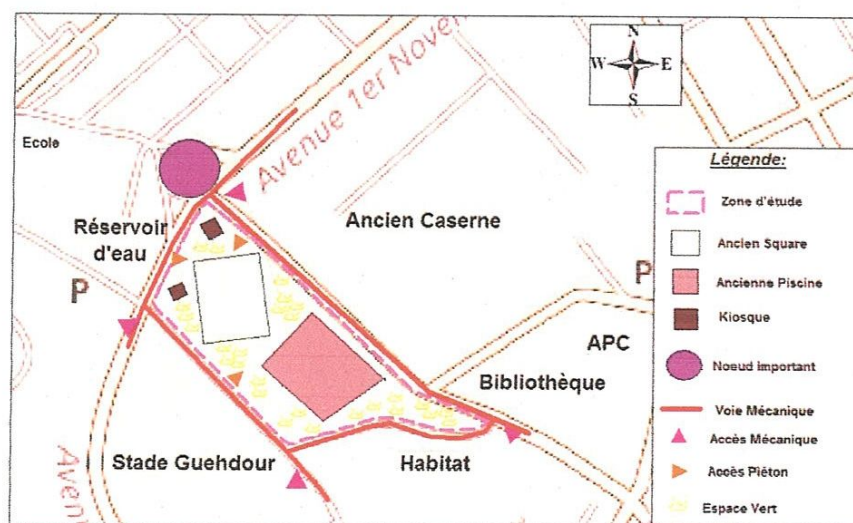
4.1/situation :

La zone d'étude occupe une position stratégique se déploie sur un îlot, situé au centre de l'aire d'étude dans la ZHUN de Guehdour.



Carte n 16:situation de la zone d'étude. Source : l'auteur

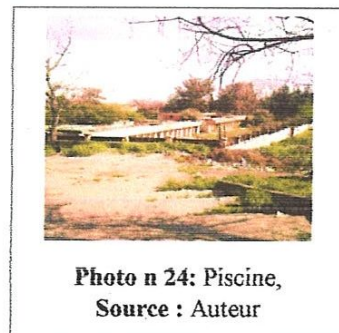
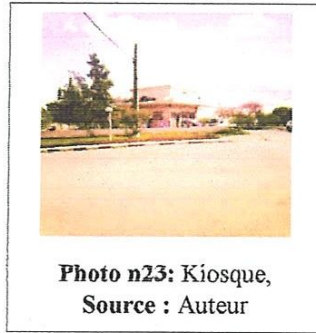
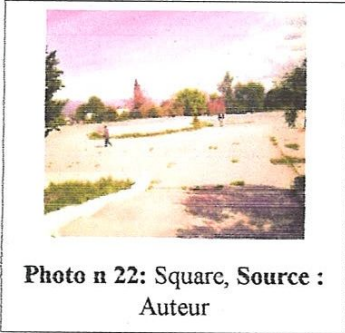
4.2/Etat du lieu de la zone d'étude :



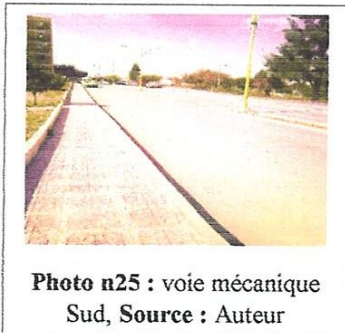
Carte n 17:Etat du lieu de la zone d'étude. Source : l'auteur

La zone d'étude caractérise par :

- ✓ L'ilot a une forme organique avec une superficie 2,2 HA.
- ✓ Elle est composée d'un Square, Kiosque et une Piscine non fonctionnelle.

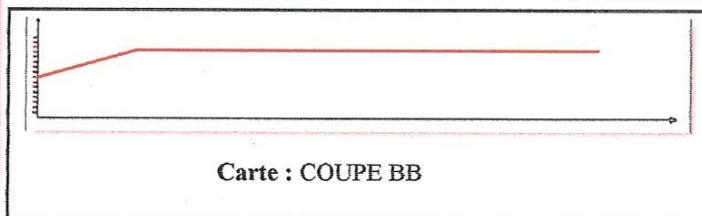
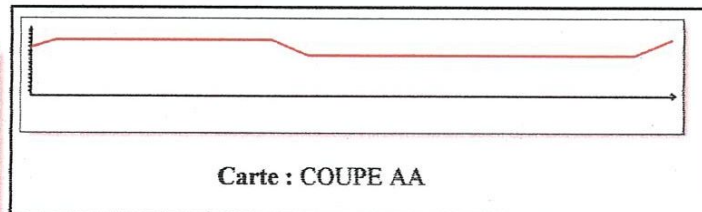
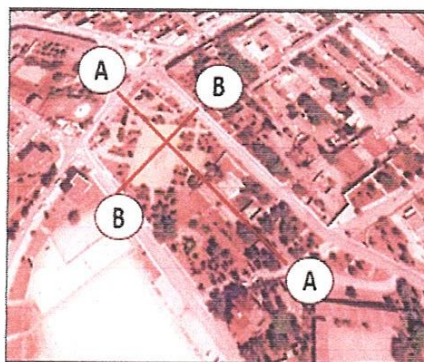


- ✓ La zone d'étude est entourée par des voies de toutes cotés et de proximité d'un nœud important.



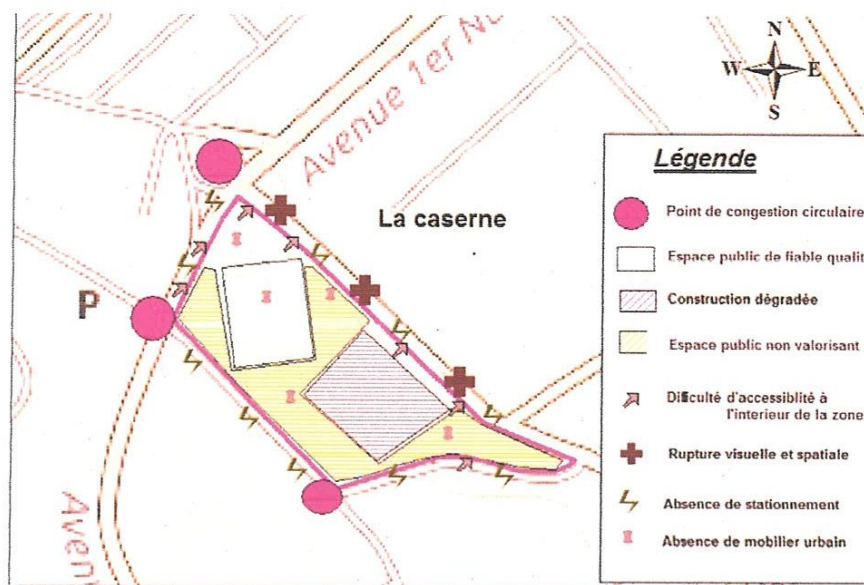
- ✓ Il est limitée par :
 - L'ancienne caserne au nord
 - Bab souk à l'Ouest
 - Stade Guehdour au Sud
 - Des habitats Individuel à l'Est

Carte 18 : COUPE sur la zone d'étude



La zone d'étude est composée de deux plateformes avec une différence de niveau de 2 m, (la place est élevée par rapport à la piscine)

2. Diagnostic (Tableau AFOM) :



Carte n 19 : Faiblesses de la zone d'étude, Source : Auteur

Atout	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> • Situation stratégique entre le centre-ville et le stade de Guehdour constitue un élément noyau inhérent à la zone d'étude et peut bénéficier d'une réelle intégration fonctionnelle. • La place de la zone d'étude est considérée comme un axe traversant entre la partie basse de la ville (le centre) vers la partie élevée (Guehdour) • Une topographie marquée sur la zone d'étude : possibilité d'avoir des vues riches donnant sur les autres parties environnantes. • La pente du terrain qui lui donne un paysage urbain, offre un panorama (une fenêtre urbaine) clairement visuel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible qualité d'espace public : des espaces publics abandonnés ou bien mal exploités. • Une faible animation générale du site : une image peu valorisante et un manque de dynamique et d'attractivité • La zone est invisible et fermée vers le centre-ville ; les vues depuis et vers le site sont bloquées par la muraille de la caserne. • Des activités peu valorisantes : l'activité commerciale, culturelle ; loisir n'ont pas bien planifiées et n'ont pas bien réalisées. • La zone est entourée par des voies structurantes de grands flux de circulation importante. • L'intérêt sur l'îlot est difficilement accessible : manque d'accès piéton. • Inexistantes de trafic de stationnement

	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque au niveau des mobiliers urbains. • Absence de revêtement du sol • Les espaces verts se fait d'une manière anarchique. • La zone d'étude est marquée par un sentiment fort d'insécurité à la nuit. • place non fréquentée et image dégradée de la piscine dévalorise l'image de la zone d'étude.
--	---

Opportunité	Menace
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre diversité des équipements et des services : une mixité des fonctions accroît l'intérêt actuel de la zone et son potentiel de développement. • Un mouvement commercial massif à proximité de la zone d'étude 	<p>Une congestion circulaire au niveau des voies qui entourent la zone d'étude.</p>

Tableau n 13: Tableau AFOM, Source : auteur

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à l'analyse et le diagnostic de la zone d'étude. Des différentes lectures de la zone d'étude nous a permis de faire ressortir les points forts du site à valoriser, les points faibles à corriger, les opportunités à exploiter et les menaces qu'on doit prendre en considération lors les interventions prochaines

Ces interventions constituent le corps d'un projet qui doit mener une réflexion urbaine dans le but de requalifier la place publique de la zone d'étude.

CHAPITRE 3 : ENJEUX ET SCENARIO

Introduction :

Dans ce dernier chapitre, nous allons établir le scénario d'aménagement, on appuyant sur le diagnostic et l'analyse précédente.

En premier lieu on va fixer les grands enjeux, les stratégies et les objectifs globaux du projet, pour y arriver par la suite à dégager un scénario d'aménagement. On va développer ce dernier, on mettra l'accent sur les principes d'aménagement retenus et les actions qui vont être faites dans le cadre de la requalification urbaine de la zone d'étude.

1. Les enjeux :

La requalification urbaine de l'espace public est un enjeu majeur au cœur de réflexion sur l'avenir des villes, de fait qu'il est un élément représentatif de l'image urbaine et l'identité de ces derniers.

Afin de faire la continuité entre le la partie basse de la ville qui est le centre la partie élevée de la ville qui la ZHUN de Guehdour on a choisi cette zone parce qu'elle représente :

- *Un axe traversant par le flux piéton qui vient du centre vers Guehdour*
- *Un espace obsolète (la place) et une friche urbaine (la piscine)*

Notre étude sera concentré sur la requalification de cette zone qui est structuré autour deux enjeux globaux :

- *Valoriser l'image et la qualité de la zone d'étude*
- *Renforcer la vocation plurifonctionnelle de l'aire d'étude dans les dimensions culturelle, commerciale, affaire et loisir.*
- Le tableau n , résume l'ensemble des enjeux, les objectif et des stratégies menés dans le cadre de ce projet.

ENJEUX	STRATEGIES	OBJECTIFS
1/-Valoriser l'image et la qualité de la zone d'étude	-Organiser l'ensemble de la zone autour d'un espace public structurant contribuant à l'animation de la zone en initiant des nouvelles pratiques dans l'espace public -offrir des propositions d'espace adaptées à la diversification des modes de la vie	-améliorer la qualité de la place à l'intérieur de la zone d'étude. -ouvrir et valoriser l'ilot sur l'ensemble du l'aire d'étude en renforçant sa lisibilité -penser l'ambiance et le confort -renforcer la décoration urbaine et intégrer la verdure dans la zone -améliorer l'image du stationnement et l'accessibilité à la zone d'étude -Assurer une meilleure cohérence entre la place publique et l'équipement proposé.
2/-Renforcer la vocation	-requalifier l'image des activités présentes, et évaluer certaines	-adapter l'offre commerciale aux attentes des consommateurs et aux

plurifonctionnelle de la zone d'étude dans les dimensions commerciale, culturelle, loisir et affaire.	activités peu valorisantes -rechercher des complémentaires en termes d'offre par des lieux de vie, supports d'animation	tendances de la consommation -développer une offre culturelle de qualité et attractive -renforcer la stratégie de l'offre de loisir et d'affaire
---	--	--

Tableau n 14: les enjeux de requalification, Source : auteur

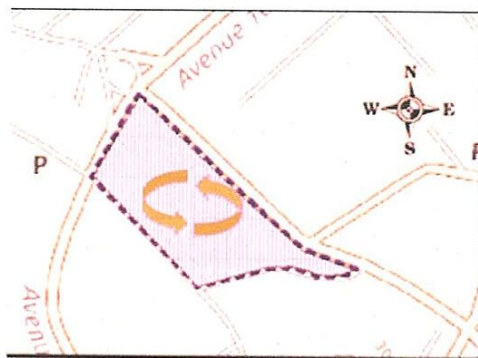
2. Scénario :

« Inverser l'image de la zone d'étude à une image de qualité à travers la création d'une nouvelle identité : culturelle, commerciale et de loisir »

Le scénario proposé consiste à une nouvelle identité de la zone d'étude à travers la restructuration et la requalification de la zone d'étude pars qu'elle est considérée comme une friche urbaine « la place publique ainsi que la piscine » et de mettre les principes suivants :

1/ Inverser l'image négative de la zone d'étude et mettre en valeur son identité afin d'optimiser l'attractivité du terrain.

2/ Introduire de nouvelles activités (commerciale, culturelle, affaire et loisir)



Carte n 20: Inverser l'image négative de la zone d'étude et mettre en valeur son identité, Source : l'auteur



Carte n 21: Introduire de nouvelles activités (commerciale, culturelle, affaire et loisir) ,Source : l'auteur

Ce scénario vise à conserver une masse d'activité culturelle, commerciale et développer de nouvelles, pour renforcer l'identité de la place ainsi que la zone d'étude, l'ancrage des

fonctions culturelle, loisir, commerciale, récréative et détente à l'aire d'étude nécessite des actions importantes,

Donc ce scénario propose un équipement structurant en prolongement avec la place qui regroupe ces fonctions, c'est un "**CENTRE MULTIFONCTIONNEL**" (CMF)

3. Les principes d'aménagement du scénario :

- La gestion du stationnement, afin de limiter son impact visuel.
- Améliorer les liaisons avec l'environnement immédiat
- L'introduction de nouvelles activités qui renforcent la fonction de la place
- Faciliter l'accessibilité au site
- Améliorer la perception visuelle
- Démolition de la piscine et requalifier la place
- Requalifier la vitrine urbaine
- Favoriser l'esthétique et la modernité dans le mobilier urbain
- Une continuité piétonne
- Requalifier les trottoirs
- Création d'un axe traversant de la partie basse de ville vers la partie élevée de Guehdour
- La fermeture de la place par un écran végétal (des arbres)

Schéma de principe d'aménagement :

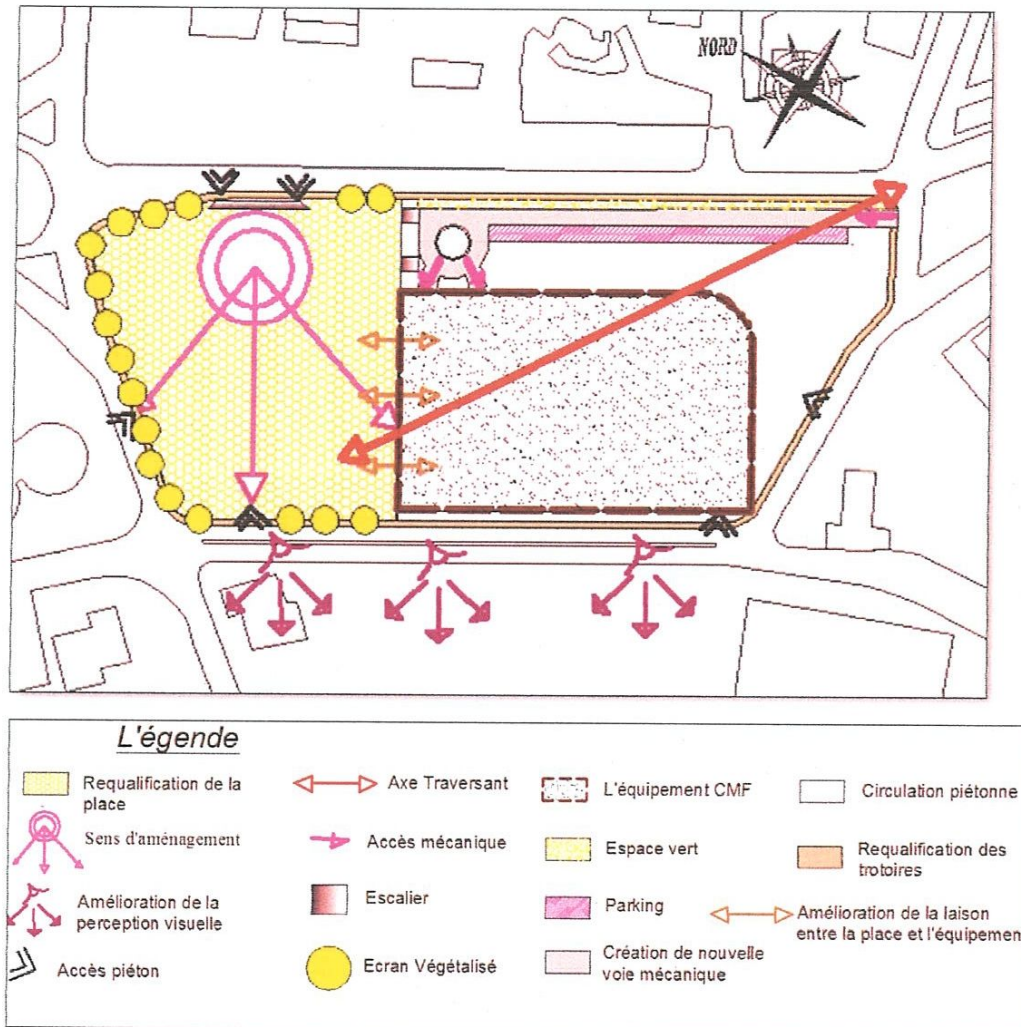


Schéma n 9 : Schéma des principes d'aménagement de la zone d'étude, Source : Auteur

- Il s'agit d'ouvrir la zone d'étude (place + CMF) sur la ZHUN de Guehdour, ainsi que d'assurer la perception visuelle de site
- faire la relation et l'articulation entre la place et le CMF et cela vue sur les commerce qui donnent sur l'extérieur
- afin de faciliter l'emplacement entre la place et le CMF, la création d'une rue intérieure spécifique au passage, un espace de détente, de repos et un axe transversant qui vient de la partie basse de la ville vers la partie élevée
- la fermeture de la place par la création d'arbres centaines créant un sentiment de fraîcheur durant les mois chauds t réduit l'effet de flux mécanique

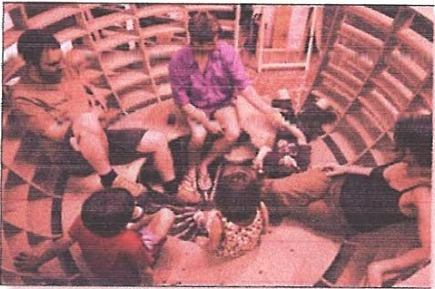

4. Phase programmation

Séquence 01 : Requalification de la place

Catégories d'usagers dans la place :

L'âge est la condition physique qui partage Catégories d'usagers avec leur besoin dans les espaces publics ainsi que la place

Dans notre zone d'intervention on essayera de faire un partage d'aménagement au niveau de la place publique selon les catégories d'usager de la place

Catégorie d'usager	Ses besoins	Les techniques urbaines
<i>Famille</i>	<ul style="list-style-type: none"> • possibilité de surveiller (vue) • environnement de qualité 	<p>Les meetings bowls : les bols de rencontres</p> <p>Une bonne partie de cette place est réservée pour familles pour femmes aussi, ces bols assurent une certaine intimité dans l'espace public.</p>  <p>Photo n26: groupement de famille à l'intérieur du bol de rencontres times square -New York - Source :http://landarchs.com</p>
<i>Enfant</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité • environnement de qualité 	<p>Le splash-pad :</p> <p>Une piscine splash pad ou spray est une zone de loisirs pour enfants, le jeu de l'eau contient Typiquement, des buses de sol qui pulvérisent de l'eau vers le haut hors de la raindeck du splash pad. Il peut aussi y avoir d'autres caractéristiques de l'eau telle qu'un arc en ciel (tube semi-circulaire douche).</p> <p>C'est un espace de 100 m² programmé dans la place pour enfants, en été, mais pendant l'hiver cet espace est une grande fontaine de réanimation.</p>  <p>Photo n27 : un splash pad –exemple-</p>


		Source : http://thebarefootmom.com
Adolescents	<ul style="list-style-type: none"> • environnement attractif • infrastructure flexible autorisant une utilisation détournée et une appropriation 	<ul style="list-style-type: none"> • Tables à pique-nique et bancs : espace gazonné de repos avec des tables et bancs  <p>Photo n28 : exemple de table- Source : https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/1/88398074.PDF</p>
Personnes âgées / à mobilité réduite	<ul style="list-style-type: none"> • disposition régulière • ergonomie • Facilité d'accès • possibilité d'observation 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace couvert et semi couvert pour se protéger des intempéries et du soleil

Tableau n 15 : Catégorie d'utilisateur et leur besoins, source : auteur

S'engager vers un urbanisme durable, c'est retrouver de place publique de qualité qui puissent jouer pleinement leur rôle :

- En créant des réels lieux de rencontre des espaces, partagés entre les différents usagers, contribuant à la vie collective et à la convivialité

Les techniques urbaines :

Les techniques urbaines recouvrent les éléments suivants :

- Revêtement au sol
- Valoriser la fontaine Centrale
- Mobiliers urbains : Le mobilier urbain comprend : **Eclairages, Corbeilles de propreté et des bancs**

Séquence 02 : Le CMF

L'équipement va prendre une surface de 7178 m² ça vocation est entre commerce et loisirs, culture et affaires.

Choix du CMF :

Le CMF est l'un des nouveaux équipements dans la planification urbaine d'aujourd'hui, son but est d'assurer une amélioration constante à l'usage et à la qualité de son fonctionnement, sa dynamique économique, ses relations sociales, la qualité des espaces publics, le paysage et de l'environnement urbain

Le CMF est considéré aussi comme une place publique intérieure structurante parce qu'il est regroupe des multifonctions comme celle de place publique.

Objectifs :

- Assurer la continuité fonctionnelle entre la place publique extérieure et la place publique intérieure (le CMF)

- Etablir un programme complémentaire et diversifié par rapport aux fonctions proposées
- Le projet CMF sera en futur un espace public de rencontre, et de la participation de plusieurs activités
- Eliminer la surcharge de chercher ces équipements à l'aire d'étude

Définition du CMF : « Centre multifonctionnel »

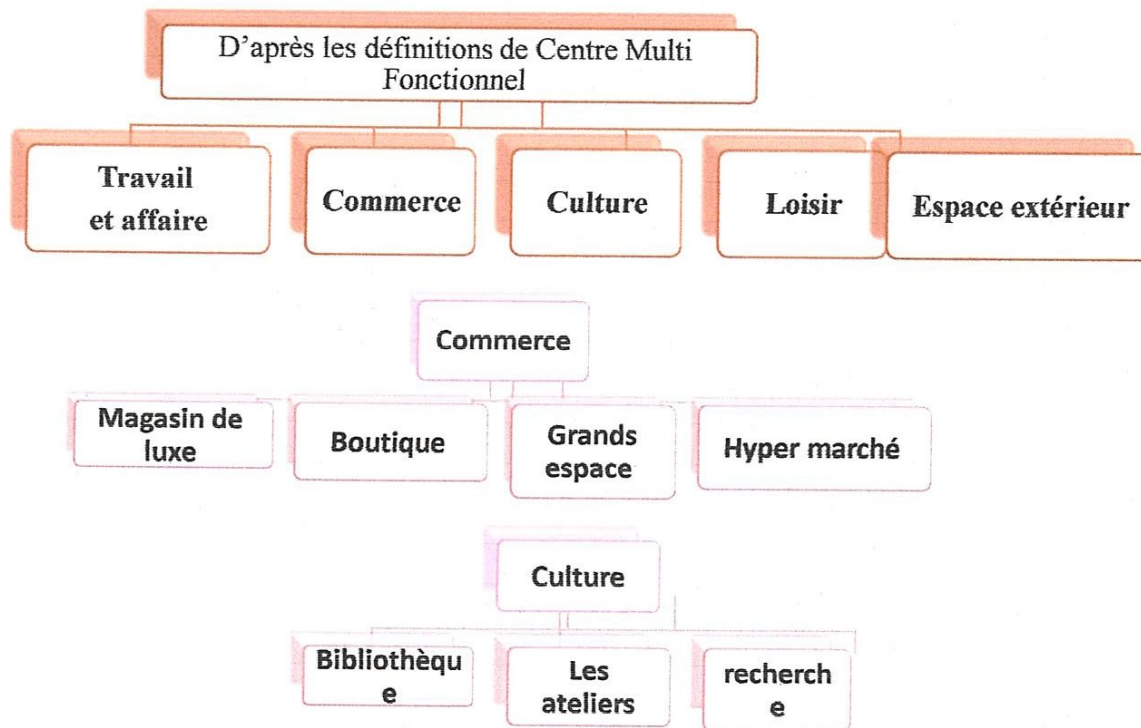
Centre : point de convergence de divers force, un milieu privilège de rencontre de milliers de personnes s'assurant les échanges, sociaux, politique et commerciaux.

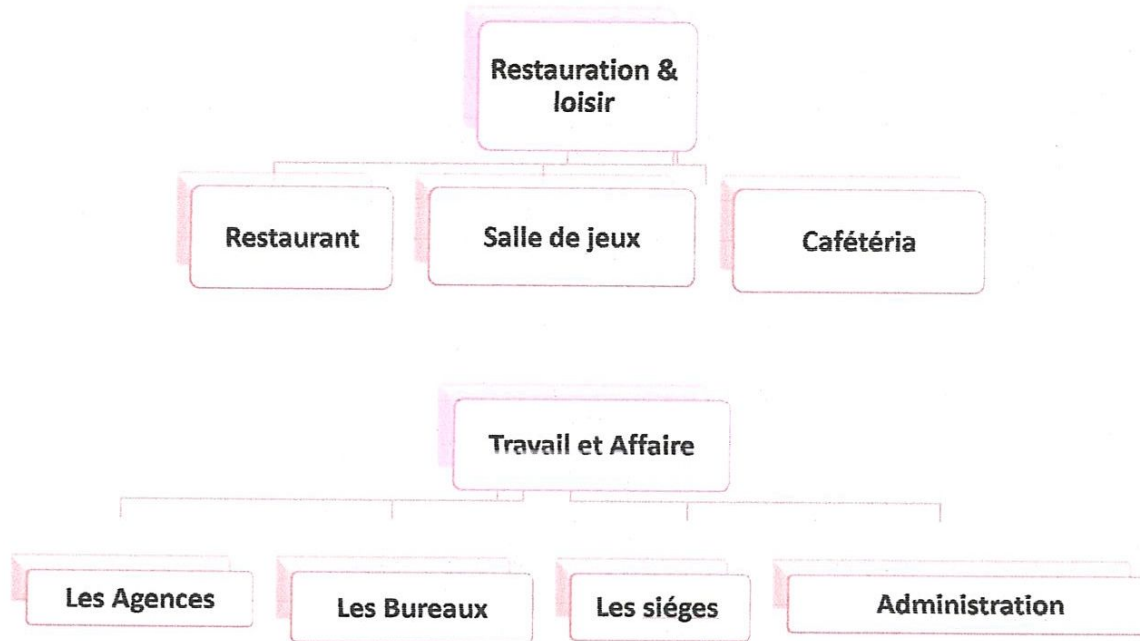
Multi : préfixe générale referont à la pluralité à la multiplicité et Indique une grande qualité, plusieurs.

Fonctionnel : répond à une fonction de terminée, à un but Spécifique et d'abord pratique.

Fonction du centre multifonctionnel:

L'équipement multifonctionnel en genre les quatre principales fonctions



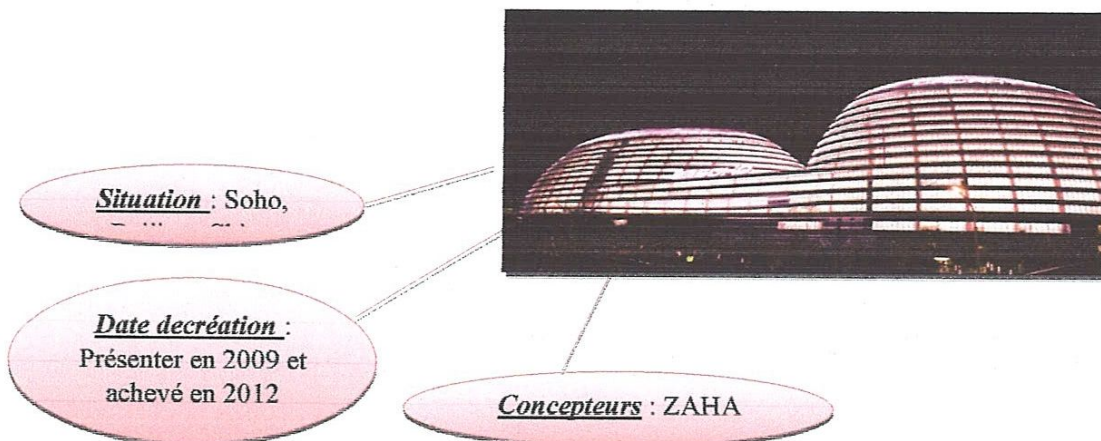


Pour assurer toutes ces fonctions il faut :

- a. Les bureaux qui constituent le mateur parti de projet.
- b. Le commerce (magasins, boutiques spécialisées).
- c. La culture.
- d. Exposition.
- e. La consommation (restaurant, cafétéria, salon de thé).
- f. Espaces de rencontre.
- g. Espaces de loisirs.
- h. Espaces extérieurs aménagés (la place).

Etude d'exemple de Centre multifonctionnel :

1-Le Galaxie SOHO de zaha hadid



Superficie de la parcelle du projet: 332.857 m²

Surface de l'implantation au sol: 46.965 m²

Constituer de 4 tours de 15 étages dont 12 sont destinées aux fonctions libérales entreprises et autres, et 3 étages destinées aux commerces.

En sous-sol un parking d'une capacité d'accueil de 1275 voitures.

2. Situation

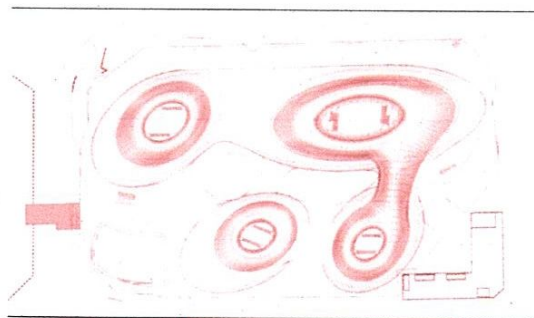
Le projet se situe au Nord Est de la ville, le deuxième pôle commercial de la région de Beijing. Il est entourée par les points de repères de la ville. Le projet ne s'intègre pas dans le tissu urbain.

Le projet se présente sous forme de Cinque volumes, quatre sont cylindriques en dôme, des volumes fluides et élégants qui sont reliés les uns aux autres par des passerelles (ponts).

Les tours sont disposés de manière à avoir un espace centrale totalement ouvert que certains

Le projet est complètement dépourvue d'angles, toutes les formes utilisées sont curvilignes ce qui le rend doux et agréable à voir (architecture organique).

L'architecte Zaha Hadid explique que le projet respecte, correspond et s'inspire de la typologie et des caractéristiques de l'architecture chinoise et ce en reprenant deux de ces éléments les plus importants qui sont : **la fluidité des mouvements des tours** ainsi que leurs disposition au **tour d'une cour intérieure**.



Plan de masse

Le système constructif:

Le complexe est construit avec un système poteau poutre et mur porteur (voile)

Le style:

L'architecte Zaha Hadid est une architecte moderniste et déconstructiviste et dans ce projet c'est le modernisme qui est utilisée, avec une forme organique

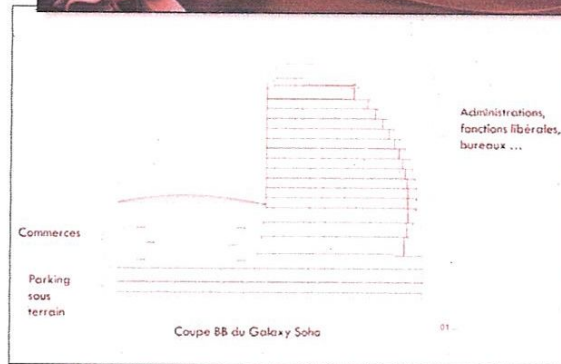
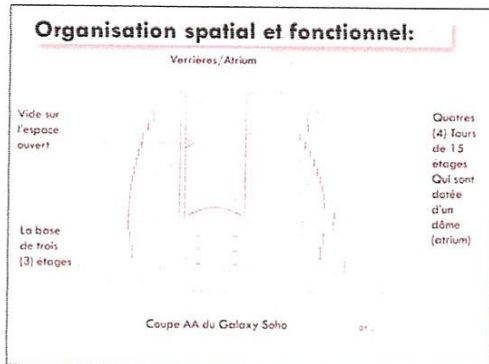
L'intégration au site:

Le centre civique conçu par Zaha Hadid ne s'intègre pas avec son environnement urbain. Car les constructions au tour sont de forme parallélépipèdes et le Galaxy Soho a une forme dynamique (organique).

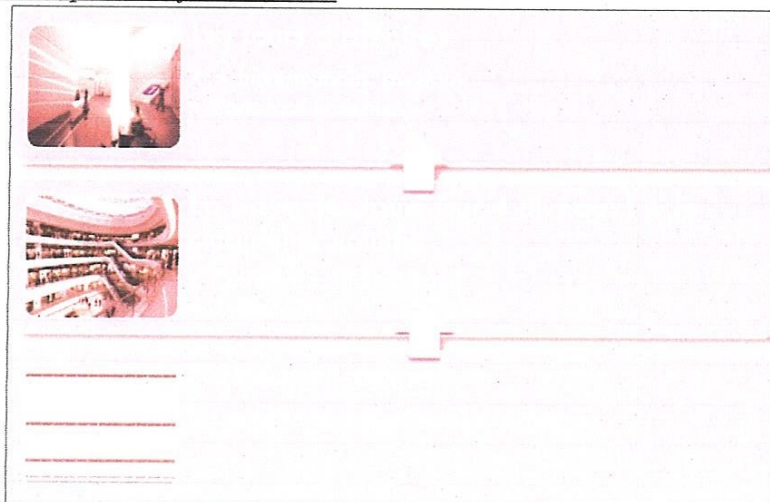
Les couleurs et matériaux:

La couleur utilisée est le blanc (pureté), Les matériaux utilisés sont le béton, l'acier le verre.

L'espace intérieur est dans la continuité de l'espace extérieur il suit des formes arrondis et fluide



Organigramme spatial et fonctionnel :

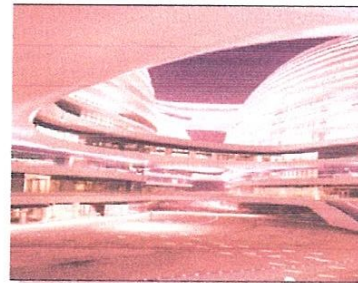


Circulation verticale:

La circulation entre les différents étages et les différentes fonctions se fait par: les escaliers, les escalateurs et les ascenseurs. Dans l'espace extérieur on remarque la présence des rampes pour faciliter la mobilité des personnes à mobilité réduite.

Circulation verticale intérieur

Circulation verticale extérieur :



La circulation verticale depuis le parking sous-terrain vers les tours administratives en passant par l'espace de commerce se fait par ascenseurs.

Suggestion : l'architecte aurait dû séparer entre les ascenseurs qui mènent vers l'espace commerciale et les différentes administrations et fonctions libérales.

Pour éviter une longue attente aux usagers.

Les espaces verts: l'architecte a pris une attention particulière à l'organisation des espaces verts, que ce soit au tour du bâtiment ou dans la grande cour intérieure.

Les espaces bleus: quelques petites étendues d'eau sont disposées dans tout le projet.

Espaces de repos: des bancs sont disposés dans l'espace de la cour. Et au niveau des étages.

Programme retenue :

Les édifices multi fonctionnels n'ont pas de programme standard qui conviennent avec tous les projets à cause de la particularité de chaque projet

Après l'analyse des exemples, on a retenu le programme pour les grandes entités suivant :

1/COMMERCE		3/Culture	
Hyper Marché	700 m ²	Bibliothèque	500 m ²
Grand Espace	300 m ²	Atelier	80 m ²
Magasin	200 m ²	Recherche	120 m ²
Boutique	60 m ²		
2/Restauration & loisir		4/Tour d'affaire	
Restaurant	500 m ²	Administration	160 m ²
Cafétéria	200 m ²	Agence	80 m ²
Salle de jeux	120 m ²	Bureau	60 m ²
		Siège d'entreprise	100 m ²

Conclusion :

La zone d'étude est un espace important, ses enjeux représentent ses besoins.

La phase programmatique est une phase nécessaire à la conception de l'espace public car les aménagements qui vont donner une certaine qualité aux espaces publics seront programmés d'avance, et permettront de faciliter les principes de conception et de réaménagement d'un espace public.

Sans oublier l'équipement public qui est en complicité avec la place, assurer une certaine translucidité dans celui-ci avec des espaces riches en animations et faits pour toutes les tranches d'âge va donner une valeur maximale à la place.

CONCLUSION GENERALE :

L'espace public est un espace social et culturel, c'est un espace de sens, de matière et du temps, se caractérise par sa pluralité, tant du point de vu de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille

L'importance des places publiques n'est plus à démontrer, il urge la nécessité d'implanter des infrastructures en vue de soulager les peines des populations et de leur permettre de se détendre. En principe, les opérations d'aménagement actuelles devraient viser à leur donner un nouveau sens en termes de paysages et d'environnement urbains. Les formes des espaces publics en milieu urbain ainsi que la place qu'ils occupent sont en constante évolution dans les villes qui se veulent modernes afin de bâtir des villes attrayantes.

La place publique comme un moyen de promouvoir le développement d'une dynamique des villes, ayant un champ d'intervention plus important, d'où l'idée du projet d'intervenir sur les places publiques de la ville de Guelma afin d'améliorer. L'intervention consiste à créer un nouvel espace public répondant aux nouvelles exigences de la vie moderne.

La concrétisation de la démarche de ce projet, dépend de la compréhension de la notion du projet urbain et ses principes.

Malheureusement les espace publics (places publiques) à Guelma sont réduits à leurs plus simples fonctions et gestion, sont considérés comme de simples espaces d'accompagnement.

Le projet est un résultat d'une étude théorique approfondie et une autre analytique. Ce projet est une mise en œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens, et qui visent à offrir une certaine image de marque.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaires :

- www.larousse.fr/dictionnaire/ville/82000
- Le petit Larousse illustré 2016
- Encyclopédie Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/>
- CHOAY, F et al (2000) : Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme. Presses Universitaires de France, Paris, 902 pages
- Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement, Pierre Merlin et Françoise Choay / Publications du CNRSC Delpey
- F. Choay, P. Merlin et alii, Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Puf, France, 2010.

Ouvrage :

- SALAH EDDINE Haffaf, résumé du livre : l'espace public et le projet urbain, le cas d'une ville algérienne, édition universitaire européenne, 2012
- HAUMONT B. Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. In Cahiers de la Recherche Architecturale. N°32/33 . 1993
- Projet urbain, David Mangin, Philippe Panerai, Parenthèses, 1999, page : 54
- Plan urbain in Bassand (M), Compagnon (A), Joye (D), Stein (V) : Vivre et créer l'espace public, Ed PPUR (2001), p35.
- Jean-Claude Margueron, Les Mésopotamiens Picard, Paris, 2003, p.207
- Sablet, M.(1988). Des espaces urbains agréables à vivre: Places, rues, squares et jardins. Paris: Editions du Moniteur
- Sablet, Michel. Des Espaces Urbains Agréables À Vivre: Places, Rues, Squares Et Jardins. Paris: Editions du Moniteur, 1988. Print
- Bernard Gauthier, Espace urbain, Vocabulaire et morphologie. Editions du patrimoine 2003, 496p
- Maazouz.S, (2007), éléments de conception architecturale, office des publications universitaires
- Lynch K., (1998, 1ère éd. 1960), L'image de la cité, Paris, Dunod.
- M^F M. Micci dans le cadre de l'atelier « *espaces et équipements publics* », 2014-1015.

- Zepf M. (1999), Concevoir l'espace public. Les paradoxes de l'urbanité: analyse socio-spatiale de quatre places lausannoises, Thèse de doctorat, IREC, Département d'Architecture, EPFL, Lausanne, 250 p.
- AUGOYARD, Jean-François, LEROUX Martine. Médiations Artistiques Urbaines. Grenoble : Cresson, 1999. 207 p
- M. Bassand et al, « *Vivre et créer l'espace public* », Presse polytechnique et universitaire romandes, Lausanne, 2001, pp117, 123.
- BASSAND. M et al (2001) : *Vivre et créer l'espace public*. Editions Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 223 pages
- Michel Jean Bertrand, Listowski. H, les places dans la ville : lectures d'un espace public, 1994.
- Michel Jean Bertrand et Hiéronim Listowski, *Les Places dans la Ville, Lectures d'un espace public*, Edition DUNOD, Paris, 1984, page 54
- L. Cloquet, places publiques, *Places et monuments*, Ed. Mardaga, p 56 -57.
- STUBBEN, J Est un architecte et urbaniste allemand
- Lavedan, p, séminaire robert auzelle, vocabulaire français de l'art urbain, place publique, 2006
- Pinon (P) « *Lire et composer l'espace public* », Ed du STU (service technique de l'urbanisme), Paris.
- Alain Borie, *Forme et déformation des objets architecturaux et urbains*, 2006
- Robert KRIER, *L'espace de la ville: théorie et pratique*, l'Université de Virginie, 1975
- Halima GHERRAZ , *Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (cas des places publiques de la ville de Ouargla)*, 2013.
- ALLAIN.R, (2004). *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, édition Armand colin. Paris.
- K. Lynch, « *L' image de la cité* », Paris, collection Aspects de l'urbanisme, 1976, 221 pages.
- Michel Jean Bertrand, Listowski. H, les places dans la ville : lectures d'un espace public, 1994.
- ANTOINE JEAN-BAPTISTE ROGER DE ST-EUPERY (1900-1944) est un écrivain, poète et aviateur français
- France, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'URBANISME, "Paysage et aménagement urbain", p36

- Vaillancourt. J, « Évolution conceptuelle et historique du développement durable », Regroupement national des Conseils Régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Mai 1998, 37p
- CERTU, Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques.
- CERTU, « comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement : approches sensibles », Lyon, 2007, pp15, 20.

Thèses, mémoires magister :

- « Mr SAMALIMohamed, MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTERE, Les espaces publics entant que lieux De manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, Université MENTOURI Constantine, OPTION : FAITS URBAINS »
- Halima GHERRAZ Mémoire de Magister Option : établissements humains dans les villes arides semi-arides « Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides » (Cas des places publiques de la ville de Ouargla) Université Mohamed Khider – Biskra
- KRIBECHE YOUCEF- ALI Jennie Fatima- Zohra (mémoire de fin d'étude : pour une revalorisation de l'espace public traditionnel dans la vieille ville de Constantine, université Mentouri- Constantine)
- MESSIOUD Sarra Mémoire de Master *L'espace public, réceptacle de l'attractivité urbaine* « Vers une requalification des espaces publics Emblématiques de Hammam Debagh »
- MLLE LAOUAR RAHIL (Mémoire de Master 2, option : Management de projet, Management de communication dans la mise en œuvre de la concertation citoyenne des espaces publics durables Cas d'étude : Projet de Revitalisation Et Régénération Urbaine Du Centre Ville De Constantine Lot : Place Ahmed Bey, (03) université de Constantine 03)
- V. Stein, « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public » (Thèse de doctorat) [en ligne], Université de Genève, Faculté des sciences de la société, Département de géographie et environnement, 2003 Disponible sur : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:184>.

Articles :

- Pour une ville plus sûre et plus agréable à vivre, article :Rédaction : Travail collectif de l'association Responsable de la publication : Gilbert Lieutier, novembre 2012, ruedelavenire.com, p : 3
- Bi idem p 21 -22
- Les espaces publics et collectifs, Analyse et réflexions PDF
- L'espace public Le guide du Forum PDF (page : 07)
- Espaces publics-enjeux société-web-1.pdf
- Les biens communs (ressources naturelles, patrimoine ou paysage)
- Camilo SITTE, (1980). L'Art de bâtir les villes, l'urbanisme selon ses fondements artistiques, édition de l'Equerre, Paris.
- Le rapport BRUNDLAND 1987, (OURCOMMON FUTURE), publication rédigée par la commission mondial sur l'environnement et le développement de l'organisation des nations unies
- loi N03.10 Du 9/07/2003 relative à la protection de l'environnement (ABDELAZIZ BOUTEFLIKA)
- RICHARD ROGERS, 2000, des villes pour une petite planète, Ed : Le moniteur. L'architecte RECHARD ROGERS décrit la ville durable comme : « Juste, belle créatrice, écologique, accueillante, compacte et polycentrique et surtout diversifiée »
- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>
- S. Guinand, « *La requalification des espaces publics : enjeu de l'urbanisme durable* », In: Vues sur la ville, n°19, 2007, Disponible sur : http://my.unil.ch/serval /document /BIB_1D23672427E7.pdf.
- C. Nikitin, « *Spirit of the place* » [en ligne : présentation power point pour le séminaire intitulé « *Quelle place pour les espaces publics dans la ville de demain?* », (2012, 5 mai)], Disponible sur : <http://www.lafabriquedelacite.com/sites/default/files/b12-cynthia-2.pdf>.
- Article :À la recherche des qualités du vécu des espaces publics ; cas des places publiques en Algérie, IMANE KAUCHE, AICHA BOUSSOUALIM, Université Mohamed Khider – Biskra, Algérie, 2015
- <http://www.repertoiredesartistesquebecois.org/detailscomp.asp?comp=58>
- ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/.../PPU_QDS-PDA.pdf
- <http://www.piednoir.net/guelma/histoire/blasons.html>

ANNEXE

Notre projet de recherche concerne la ville de Guelma notamment ces place publiques, et dans le but de mieux intervenir sur notre site et d'améliorer la qualité de vie et de requalifier la zone d'étude.

Ces questionnaires vous donnent l'occasion de partager vos idées quant aux façons d'assurer votre bien-être et votre sécurité dans votre quartier. Votre avis est important pour nous. Et vos réponses nous seront de très grand apport.

- Tranche d'Age : 9-14 ans
 15-30ans
 30-50 ans
 Plus 50 ans

- Sexe : féminin masculin

Que signifie pour vous le mot espace public ?

- place -jardin -aire de jeux -rue -façade -autres

· **Selon vous les espaces publics dans la ville de Guelma sont-ils bien aménagés ?**

-Oui -Non

· **Les espaces de récréation sont-ils suffisants dans votre quartier?**

-Oui -Non

-Vous fréquentez souvent cet endroit ?

Si non, pourquoi ?

· **A quoi vous servent cette zone ?**

-Rencontre -Promenade -Repos -Jeux -Passage

· **Qu'est ce qui vous gêne dans cette zone?**

-Bruit -Pollution -pas de sécurité

· **Resentez-vous une amélioration dans la qualité de la zone depuis que vous vous êtes installés?**

-Oui -Non

· **Seriez-vous prêt à participer si une action est menée pour l'aménagement de la zone ?**

-Oui -Non

· **Quelle sensation vous procure le paysage de cette zone ?**

-Ouverture -fermeture

· **Qu'est ce qui vous attire le plus ?**

-le mobilier -les activités -les aménagements -le traitement de façades

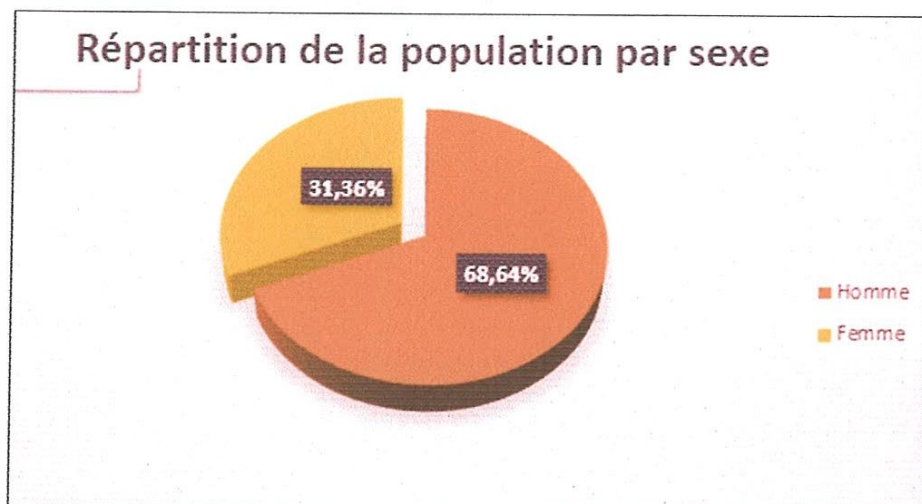
· **Quel est votre avis à propos de la construction d'un centre multifonctionnel qui va être en prolongement avec la place ?**

Si oui, pourquoi

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE

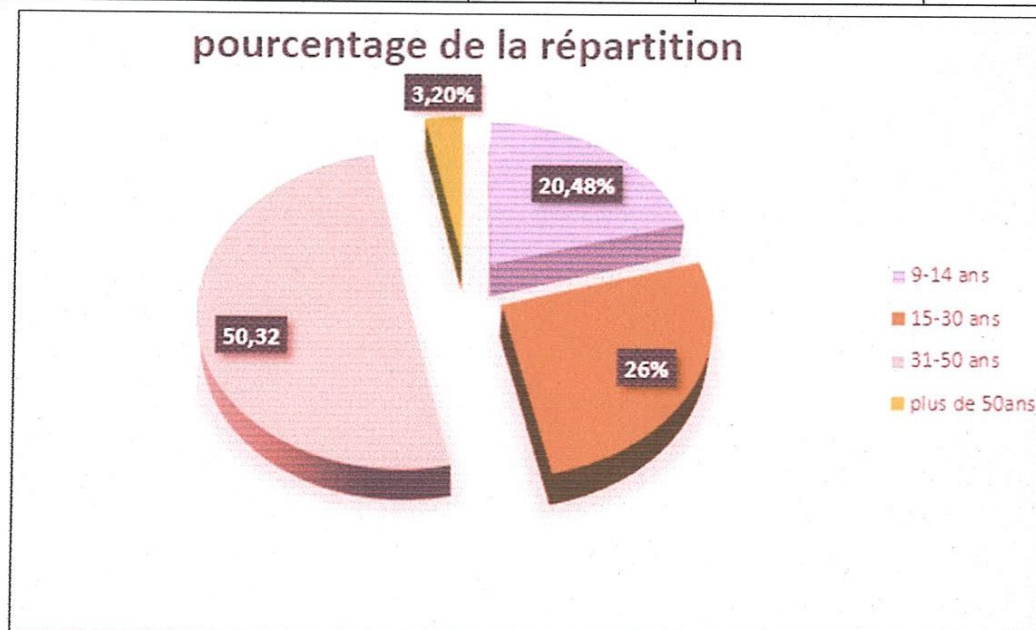
IDENTIFICATION

·Répartition de la population par sexe

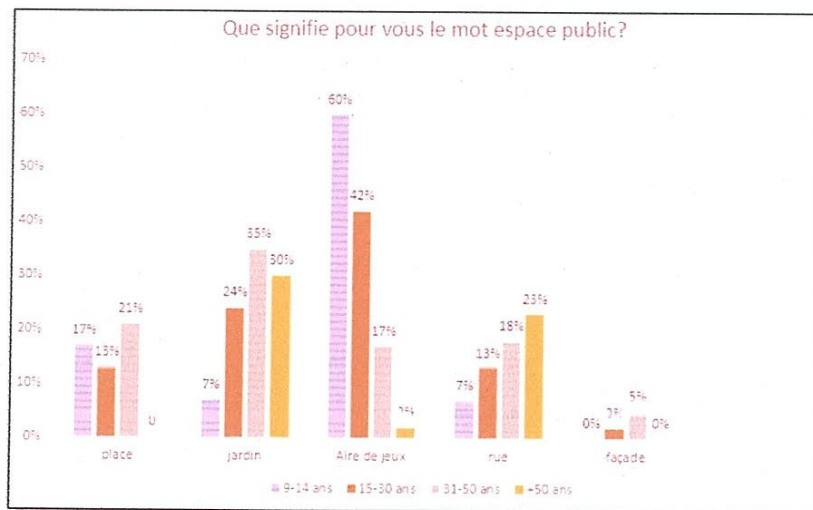


·Catégorie d'âge:

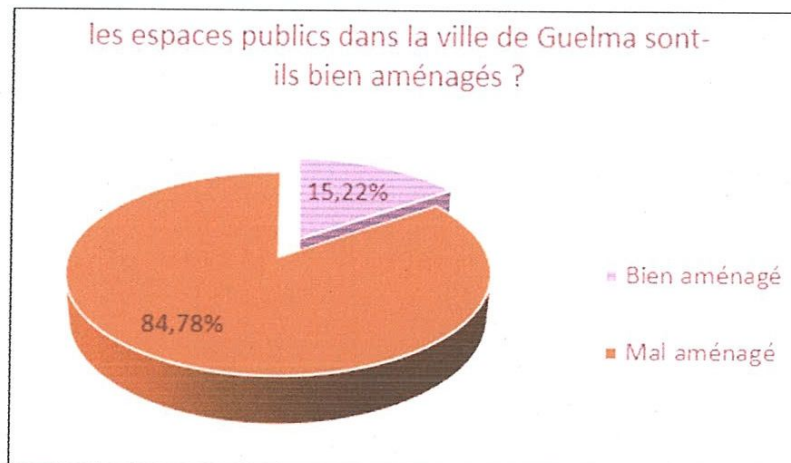
Les tranches d'âge	9-14 ans	15-30 ans	31-50 ans	plus de 50ans
pourcentage de la répartition	20.48%	26%	50.32%	3.20%



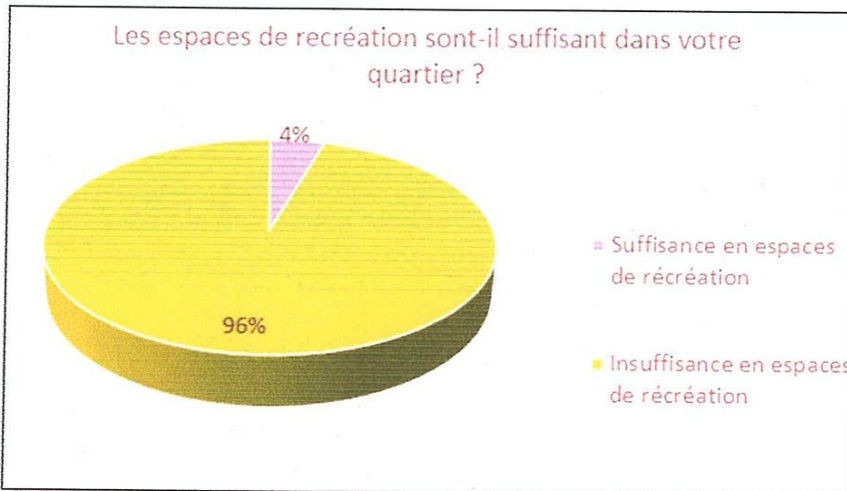
Que signifie pour vous le mot espace public ?



• Selon vous les espaces publics dans la ville de Guelma sont-ils bien aménagés ?

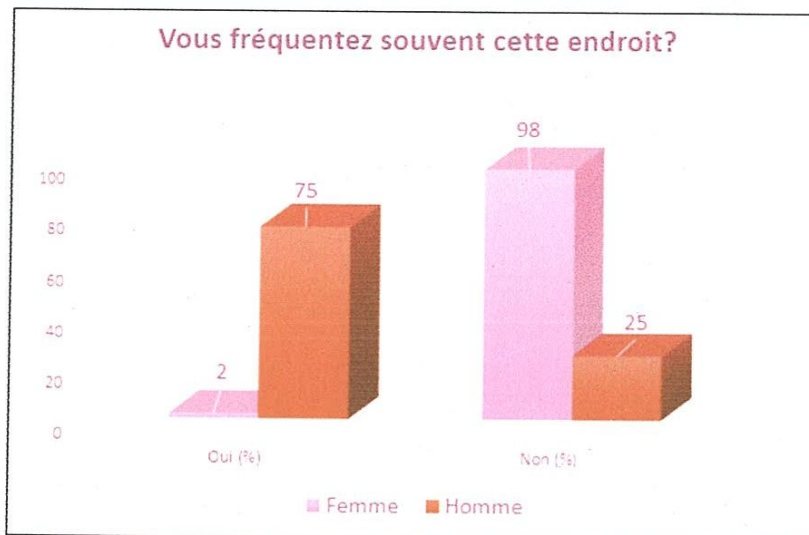


• Les espaces de récréation sont-ils suffisants dans votre quartier ?



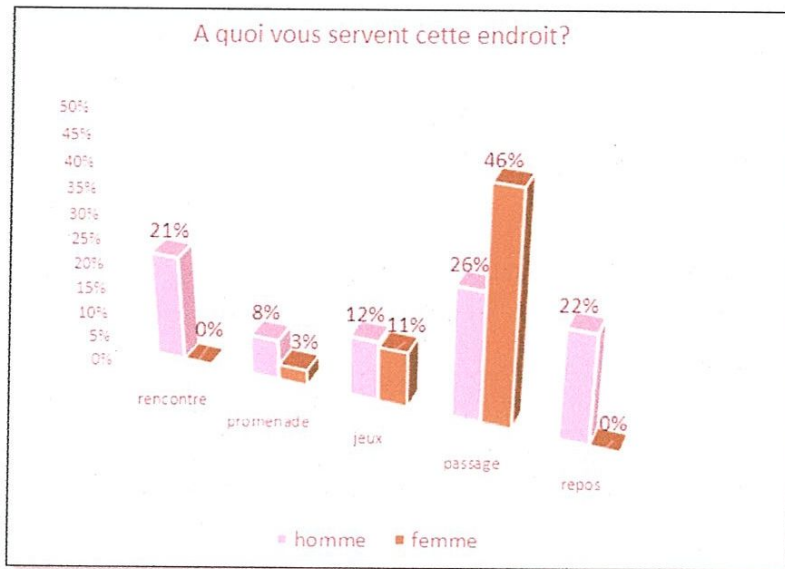
Vous fréquentez souvent cet endroit ?

Si non pourquoi ?

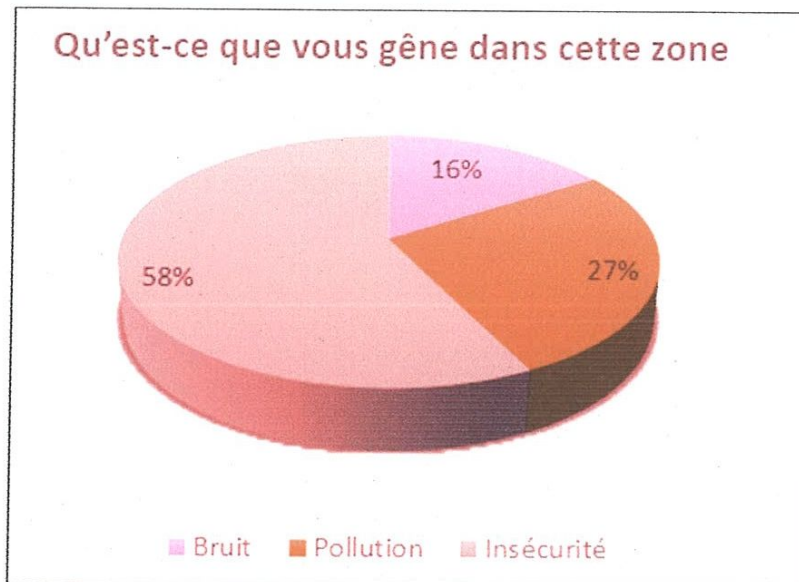


- Elle n'est pas une place de qualité
- Manque des mobiliers de la place
- Absence de trafic de stationnement et des aires de jeux pour enfant ainsi que la sensation de l'insécurité
- Considéré comme Un lieu désert
- Présence des kiosques de café pour les hommes seulement
- Ces espaces publics ne sont pas pratiqués par les enfants et les femmes, c'est des endroits plutôt masculins

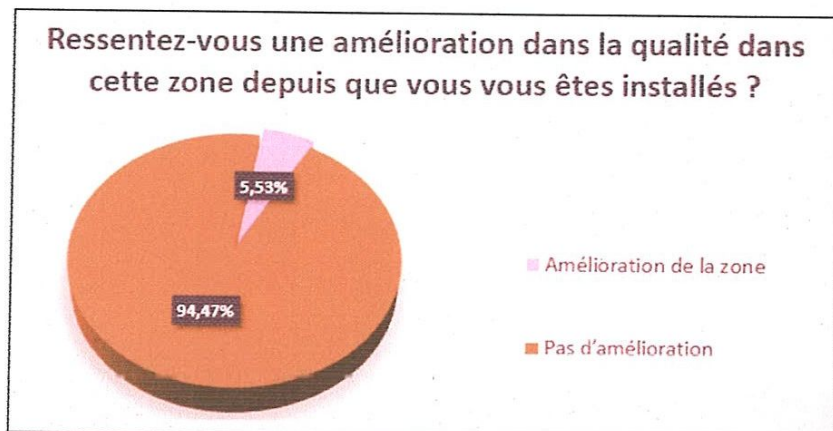
A quoi vous servent cette zone ?



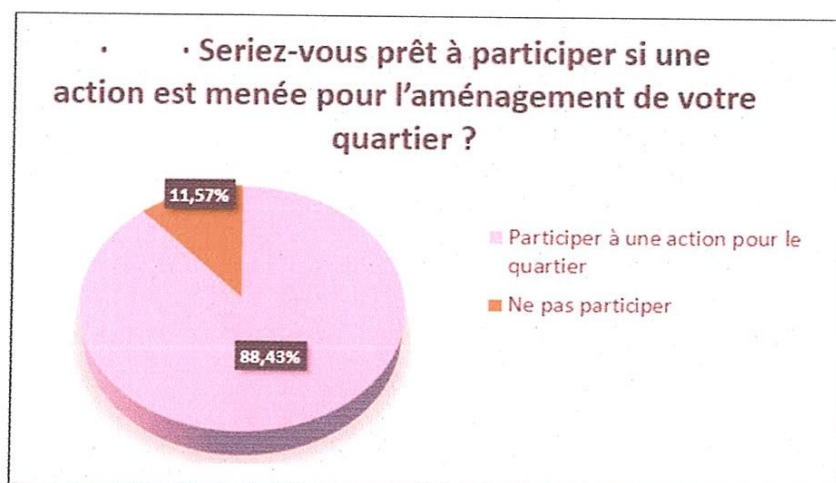
Qu'est-ce que vous gêne dans cette zone ?



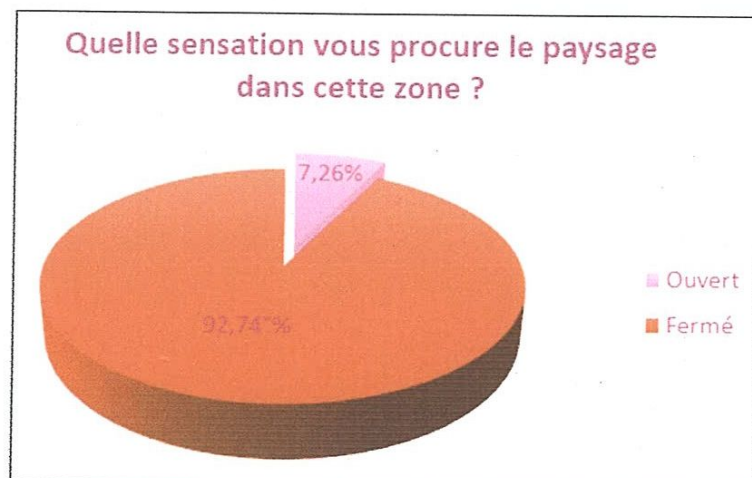
- **Ressentez-vous une amélioration dans la qualité dans cette zone depuis que vous vous êtes installés ?**



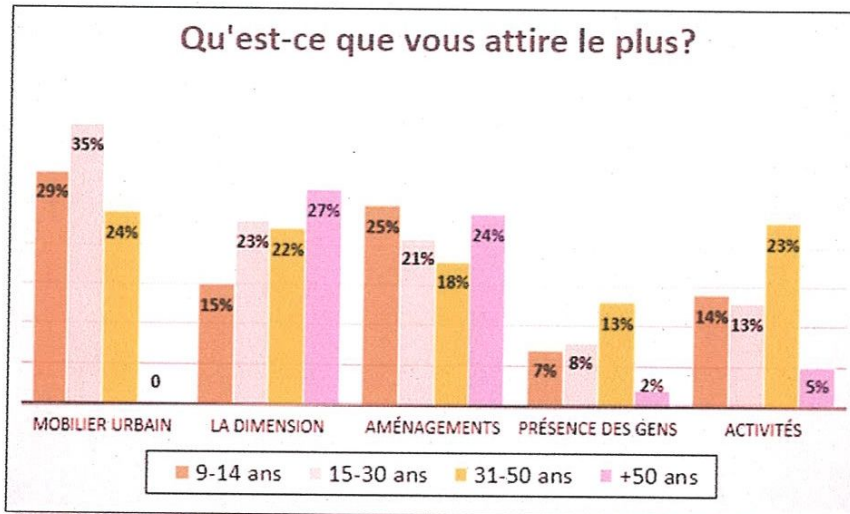
- **Seriez-vous prêt à participer si une action est menée pour l'aménagement de votre quartier ?**



- **Quelle sensation vous procure le paysage dans cette zone ?**

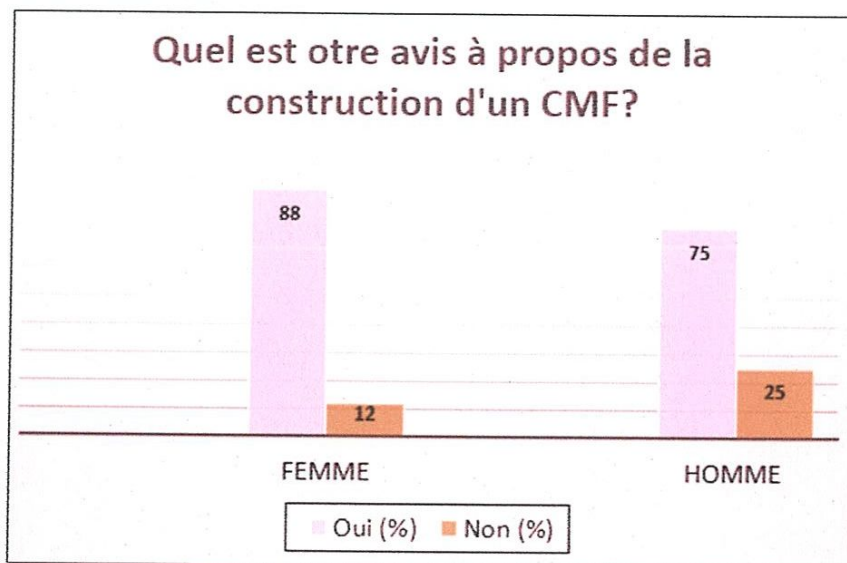


• Qu'est-ce que vous attire le plus ?



Quel est votre avis à propos de la construction d'un centre multifonctionnel qui va être en prolongement avec la place ?

Si oui, pourquoi



C'est un bon emplacement

Bonne idée pour requalifier cette zone

Meilleur endroit pour ce genre de bâtiment pour réduire la charge sur centre-ville

Nouvelle infrastructure pour la ville afin d'éviter le problème d'encombrement

LISTE DES TABLEAUX

Liste des Tableaux	Intitulé	Page
PREMIERE PARTIE : PARTIE THEORIQUE		
CHAPITRE I : ESPACE PUBLIC ENTRE CONCEPT ET CONCEPTUALISATION		
Tableau 1	l'évolution de l'espace public	11
Tableau 2	les qualités désirées dans les espaces publics,	20
CHAPITRE II : REQUALIFICATION DE LA PLACE PUBLIQUE		
Tableau 3	classification de la place publique (Par rapport la typologie)	29
Tableau 4	Les principes de la requalification des espaces publics	41
Tableau 5	Les approches de la requalification des espaces publics.	43
CHAPITRE III : ETAT DE L'ART		
Tableau 6	Qualités des espaces publics, état de l'art.	45
DEUXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE		
CHAPITRE I : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DU PERIMETRE COMMUNAL DE LA VILLE DE GUELMA		
Tableau 7	Diagnostic du Territoire de la ville,	70
CHAPITRE II : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE L'AIRE D'ETUDE (ZOOM SUR LA ZONE D'ETUDE)		
Tableau 8	Evolution historique de la place,	78
Tableau 9	Caractéristique de la place	78
Tableau 10	Morphologie de la place,	80
Tableau 11	Pratique et Usage de la place	81
Tableau 12	Point fort et point de faible de la place	82
Tableau 13	AFOM	85
CHAPITRE III : ENJEUX ET SCENARIO		
Tableau 14	Les enjeux de requalification,	87
Tableau 15	Catégorie d'usager et leur besoins	91

LISTE DES FIGURES

Liste des Figures	Intitulé	Page
PREMIERE PARTIE : PARTIE THEORIQUE		
CHAPITRE I : ESPACE PUBLIC ENTRE CONCEPT ET CONCEPTUALISATION		
Figure 1	L'agora grecque	11
Figure 2	La ville médiévale	12
Figure 3	Les jardins de Versailles à paris	12
Figure 4	place de Vosges paris	12
Figure 5	La ville moderne	13
CHAPITRE II : REQUALIFICATION DE LA PLACE PUBLIQUE		
Figure 6	La place carrée	31
Figure 7	La place circulaire	32
Figure 8	La perception visuelle de la place	35
Figure 9	Schéma du développement durable à la confluence des trois préoccupations	37
CHAPITRE III : ETAT DE L'ART		
Figure 10	Les bienfaits des espaces publics de qualité.	46
Figure 11	Esplanade de la place des arts aujourd'hui	50

LISTE DES CARTES

Liste des Cartes	intitule	Page
PREMIERE PARTIE : PARTIE THEORIQUE		
CHAPITRE III : ETAT DE L'ART		
Carte 1	situation de la place des Arts	47
Carte 2	limitation de la place des Arts par les voies	48
Carte 3	: le territoire d'intervention Quartier de spectacles	51
Carte 4	limitation de territoire d'intervention	52
Carte 5	Géolocalisation sur la carte : France,	59
Carte 6	plan d'intention général du projet urbain,	61
DEXIEME PARTIE : PARTIE ANALYTIQUE		
CHAPITRE I : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DU PERIMETRE COMMUNAL DE LA VILLE		
Carte 7	La situation de la ville de GUELMA	68
Carte 8	la situation de la commune de GUELMA	69
Carte 9	les axes du périmètre communal de GUELMA	69
Carte 10	composition du territoire communale de GUELMA	70
Carte 11	les espaces publics structurants de la ville De Guelma.	73
CHAPITRE II : ANALYSE ET DIAGNOSTIC DE L'AIRE D'ETUDE (ZOOM SUR LA ZONE D'ETUDE)		
Carte 12	Situation de l'aire d'étude par rapport au périmètre communal,	74
Carte 13	Composition de l'aire d'étude et l'environnement immédiat	75
Carte 14	Les voies structurantes du centre-ville de Guelma	76
Carte 15	les places publiques structurantes de l'aire d'étude.	77
Carte 16	situation de la zone d'étude.	83
Carte 17	Etat du lieu de la zone d'étude.	83
Carte 18	COUPE sur la zone d'étude	84
Carte 19	Faiblesses de la zone d'étude	85
CHAPITRE III : ENJEUX ET SCENARIO		
Carte 20	Inverser l'image négative de la zone d'étude et mettre en valeur son identité	88
Carte 21	Introduire de nouvelles activités (commerciale, culturelle, affaire et loisir)	88

ABREVIATION

- **HUC** : Habitant usagés concernés
- **PDAU** : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
- **POS** : Plan d'occupation du sol
- **ZHUN** : Zone d'habitat urbain nouvelle
- **PPU** : programme particulier d'urbanisme
- **DUC** : Direction d'urbanisme et de construction
- **RN** : Route Nationale
- **CW** : Chemin Wilaya
- **ACL** : Agglomération Chef-Lieu
- **AFOM** : Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace
- **CMF** : Centre Multifonctionnel